

L'APPROCHE DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL :



Quel modèle
pour le
Témiscamingue?

Février 2002

L'approche de proximité en milieu rural : Quel modèle pour le Témiscamingue ?

Rédaction

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

*Guillaume Beaulé,
agent de recherche*

*Paule Simard
agente de recherche*

© Régie régionale de la santé et des services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue, 2002

*Reproduction autorisée à des fins non commerciales
avec mention de la source. Toute reproduction totale
ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.*

ISBN : 2-89391-177-3

*DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2002
DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 2002*

Prix : 15,00 \$ + frais de manutention

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne tant les femmes que les hommes.

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans la précieuse collaboration de plusieurs personnes que nous désirons remercier sincèrement.

Nous avons pu compter sur le soutien et la disponibilité des membres de l'équipe de recherche composée de :

- Nathalie Bergeron, intervenante sociale, Carrefour jeunesse emploi du Témiscamingue ;
- Jacynthe Bérubé, directrice des programmes, Centre de santé Sainte-Famille ;
- Jacques Bourgeois, organisateur communautaire, Centre de santé Sainte-Famille ;
- Jean-Claude Brault, travailleur de milieu à Notre-Dame-du-Nord ;
- Dominique Brisson, coordonnatrice, L'Entretoise du Témiscamingue ;
- Dyane Chevalier, psychologue, Commission scolaire Lac Témiscamingue ;
- Noël Neveu, directeur des programmes et services, Régie régionale ;
- Jean-Paul Perreault, président du comité Notre-Dame-du-Nord en santé.

Nous tenons aussi à remercier Paule Simard, de la Régie régionale, pour sa supervision, sa disponibilité et ses commentaires forts pertinents.

Merci à Nicole Laplante pour le travail de mise en page et pour son assistance technique.

Nous voudrions remercier les personnes qui nous ont aidé à recruter certains informateurs, soit Nathalie Bergeron, Jean-Claude Brault, Michèle Dallaire et Suzanne Moreau, ainsi que ceux qui nous ont aidé à organiser les entrevues de groupe, soit Dominique Roy, Sylvie Dulong, Nathalie Bergeron, Florimond Gingras, Marjolaine Caron et Dyane Chevalier. Merci également aux directions des écoles Du Carrefour et de Rivière-des-Quinzes, ainsi qu'au Carrefour jeunesse emploi du Témiscamingue, pour nous avoir gracieusement permis d'utiliser leurs locaux pour des entrevues.

Un merci bien spécial à toutes les personnes qui ont bien voulu nous rencontrer en entrevue. Votre accueil fut grandement apprécié.

La réalisation de ce projet a été rendue possible, grâce à une subvention conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du Programme de subventions en santé publique.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
INTRODUCTION	1
QUEL EST LE CONTEXTE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE ?	1
QUELLES SONT LES BASES MÉTHODOLOGIQUES UTILISÉES DANS CETTE RECHERCHE ?	4
CHAPITRE PREMIER - QU'EST-CE QUE L'APPROCHE DE PROXIMITÉ ?	11
1.1 LES PRINCIPES DU TRAVAIL DE PROXIMITÉ	11
1.1.1 Une pratique basée sur l'approche globale	11
1.1.2 Une pratique basée sur la confiance	13
1.1.3 Une pratique basée sur l' « empowerment »	14
1.2 LES MOYENS UTILISÉS POUR METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES DU TRAVAIL DE PROXIMITÉ	15
1.2.1 Du soutien et de l'écoute	15
1.2.2 De la référence	16
1.2.3 De l'accompagnement	18
1.2.4 De la prévention	19
1.3 UNE PRATIQUE QUI SE DÉFINIT ENTRE DEUX PÔLES	20
CHAPITRE 2 - QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES ET LA DYNAMIQUE DU MILIEU RURAL ?	25
2.1 LES ÉLÉMENTS FACILITANTS QUI PERMETTENT DE REJOINDRE LES JEUNES EN MILIEU RURAL	25
2.1.1 La faible densité de la population	25
2.1.2 L'entraide	26
2.2 LES OBSTACLES POUR REJOINDRE LES JEUNES EN MILIEU RURAL	30
2.2.1 Le manque d'anonymat	30
2.2.2 Les distances et l'éloignement	33
2.2.3 Le faible nombre de jeunes	34
2.2.4 Le peu d'ouverture envers les jeunes	36
2.2.5 Le réflexe d'accepter son état	38
2.3 QUELQUES AUTRES DIFFICULTÉS PROPRES AU MILIEU RURAL TÉMISCAMIEN	39
2.3.1 Le manque d'activités	39
2.3.2 Les difficultés économiques	40
2.3.3 Les préjugés entre les secteurs géographiques	42
CHAPITRE 3 - QUELS SONT LES SERVICES DISPONIBLES POUR LES JEUNES SUR LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE ?	47
3.1 LES SERVICES OFFERTS AUX JEUNES	47
3.2 QUELQUES DIFFICULTÉS LIÉES À L'OFFRE DE SERVICES	54
3.2.1 Le cas des jeunes hors du réseau scolaire	54
3.2.2 La suspension et l'expulsion de l'école	54
3.2.3 L'absence de ressources intermédiaires	56
3.2.4 Des critiques sur les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux	56
3.3 ÉVALUATION DES RENCONTRES AVEC LES INTERVENANTS	58

CHAPITRE 4 - QUELS SONT LES BESOINS DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE ?	67
4.1 LA RÉACTION DES JEUNES FACE À UN PROBLÈME.....	67
4.1.1 Régler soi-même le problème.....	67
4.1.2 Utiliser son réseau personnel.....	69
4.1.3 Consulter un intervenant lorsqu'il n'y a plus de choix.....	71
4.2 LES BESOINS QUI DÉCOULENT DES MODES DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES DES JEUNES.....	76
4.2.1 Besoin de connaître l'intervenant.....	76
4.2.2 Besoin d'établir un lien de confiance avec l'intervenant.....	77
4.2.3 Besoin de côtoyer une personne significative.....	79
4.3 LES AUTRES BESOINS DES JEUNES.....	80
4.3.1 Besoin d'anonymat.....	80
4.3.2 Besoin de confidentialité.....	82
4.3.3 Besoin d'aide immédiatement et sur place.....	83
4.3.4 Besoin de parler.....	86
4.3.5 Besoin de soutien.....	88
4.3.6 Besoin d'information ?.....	89
CHAPITRE 5 - QUELS SONT LES MODÈLES POSSIBLES DE TRAVAIL DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL ?	97
5.1 LES EXPÉRIENCES RECENSÉES DANS LES MILIEUX RURAUX.....	97
5.1.1 Les programmes « Travail de rue ».....	97
5.1.2 Le travail de proximité par le biais des Maisons de jeunes.....	99
5.1.3 Une émission de radio.....	100
5.1.4 Des unités mobiles d'intervention.....	100
5.2 LES CARACTÉRISTIQUES QUE DEVRAIT AVOIR LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ AU TÉMISCAMINGUE.....	101
5.2.1 Une présence régulière.....	101
5.2.2 Un accompagnement effectué dans le respect d'autrui.....	103
5.2.3 La répartition des travailleurs de proximité sur le territoire.....	106
5.2.4 L'insertion du travailleur de proximité dans la communauté.....	107
5.2.5 Les conditions d'implantation.....	109
5.3 LES CONTRAINTES DU MILIEU TÉMISCAMIEN.....	110
5.3.1 Les nombreuses municipalités et les distances qui les séparent.....	111
5.3.2 Le manque de ressources.....	113
5.3.3 L'ouverture du milieu en regard du travail de proximité.....	114
5.4 LE DÉFI DU FINANCEMENT.....	118
5.5 QUEL MODÈLE POUR LE TÉMISCAMINGUE ?.....	122
5.5.1 Un ajout au mandat de la Maison des jeunes ?.....	122
5.5.2 Par territoire de polyvalente ?.....	123
5.5.3 Par communauté ?.....	129
5.5.4 Les autres possibilités.....	131
5.5.4.1 L'utilisation des technologies informatiques.....	131
5.5.4.2 Par les loisirs.....	131
5.5.4.3 Une Maison des jeunes pour les plus vieux.....	132
5.5.4.4 L'utilisation des infrastructures et des services déjà en place.....	133
CONCLUSION	137
BIBLIOGRAPHIE	143

INTRODUCTION

QUEL EST LE CONTEXTE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE ?

La municipalité régionale de comté (MRC) de Témiscamingue est un vaste territoire de 19 220 kilomètres carrés où demeurent 18 027 personnes. Elle compte une vingtaine de municipalités dont la moitié ont moins de 500 habitants (Girard et Bellot, 2000). Les principales villes sont Témiscaming (3 112 habitants) au sud et Ville-Marie (2 855 habitants) au centre. En moyenne, dix-neuf kilomètres séparent les différentes municipalités, la plus longue distance étant 68 kilomètres, entre Témiscaming et Fabre. Le Témiscamingue constitue un milieu rural. De plus, il se compose de deux territoires de CLSC, celui du centre de santé de Témiscaming (CST) qui correspond géographiquement au secteur sud, et celui du centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie (CSSF) qui regroupe les trois autres secteurs géographiques, soit le secteur centre, est et nord¹. Cette région est isolée. La principale ville au sud de Témiscaming, North Bay (Ontario), se trouve à une centaine de kilomètres. À l'ouest, le lac Témiscamingue limite l'accès à l'Ontario. À l'est, Belleterre constitue la dernière municipalité à la limite d'un immense territoire forestier qui s'étend jusqu'au parc La Vérendrye. Enfin, au nord, le Témiscamingue est bordé par la MRC de Rouyn-Noranda, dont la principale ville se situe à 130 kilomètres de Ville-Marie.

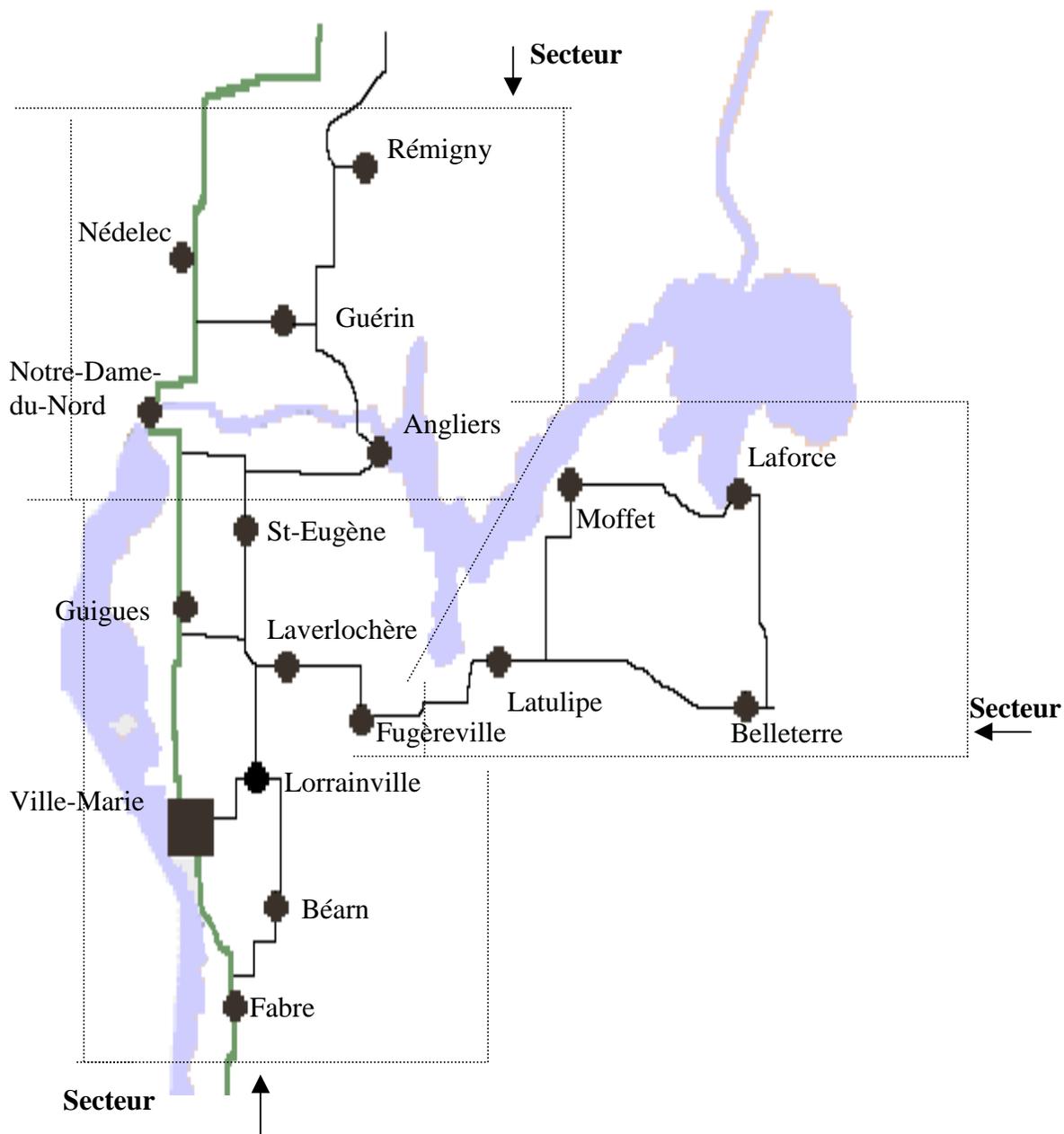
En 1998, un comité tente d'implanter le travail de rue dans la MRC de Témiscamingue, à partir du programme régional de travail de rue financé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, dont l'objectif est d'implanter une ressource de travail de rue dans chaque MRC de la région. Toutefois, les membres du comité d'implantation demandent deux ressources étant donné qu'il existe deux territoires de CLSC, marqués par d'importantes différences socioculturelles², et que les villes de Ville-Marie et Témiscaming sont séparées par 88 kilomètres. Dans ce contexte, ils estiment qu'un seul travailleur de rue ne pourrait répondre efficacement aux demandes. Le projet se retrouve alors dans une impasse puisque le programme régional ne prévoit qu'une seule ressource et ce, même si des

1. Voir la carte et les tableaux aux pages suivantes.

2. La population de Témiscaming possède des revenus élevés en raison de la présence des usines de Tembec, elle comprend plus d'anglophones et fait davantage d'échanges commerciaux avec l'Ontario. Les services basés à Ville-Marie desservent une population fortement francophone, habitant plusieurs municipalités dispersées sur un grand territoire.

intervenants³ ailleurs au Québec recommandent la présence de deux travailleurs de rue par territoire de CLSC (Moore et al, 1998).

Le territoire du CLSC de Ville-Marie et ses secteurs



3. Le terme « intervenant » désigne dans ce document les professionnels qui offrent les services d'aide au sein des institutions et des groupes communautaires.

Distances entre Ville-Marie et les autres municipalités du Témiscamingue par secteur géographique

Secteur est		Secteur nord	
Municipalité	Km	Municipalité	Km
Laforce	86	Rémigny	70
Belleterre	75	Guérin	53
Moffet	62	Nédelec	48
Latulipe	44	Angliers	40
Fugèreville	31	Notre-Dame-du-Nord	34

Secteur centre	
Municipalité	Km
St-Eugène de Guigues	26
Laverlochère	20
Béarn	17
St-Bruno de Guigues	16
Fabre	16
Lorrainville	8

Nombre de résidents par municipalité sur le territoire du CSSF, par secteur géographique (données tirées de Girard et Bellot, 2000)

Secteur est		Secteur nord	
Municipalité	N. de résidents	Municipalité	N. de résidents
Belleterre	395	Notre-Dame-du-Nord	1 250
Fugèreville	376	Nédelec	474
Latulipe	351	Rémigny	364
Laforce	295	Angliers	306
Moffet	226	Guérin	297

Secteur centre	
Municipalité	N. de résidents
Ville-Marie	2 855
Lorrainville	1 507
St-Bruno de Guigues	1117
Béarn	973
Laverlochère	813
Fabre	734
St-Eugène de Guigues	423

D'une part, les intervenants du milieu rapportent que les services actuels ne rejoignent pas l'ensemble des jeunes. D'autre part, le travail de rue, tel qu'il existe dans d'autres MRC, ne convient pas au milieu témiscamien surtout en raison du caractère rural de ce dernier. C'est dans ce contexte, en juin 1999, que le CSSF dépose une idée de recherche dans le cadre du Programme de subventions en santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, visant à explorer les différentes formes que pourraient prendre l'approche de proximité en milieu rural. Le projet est retenu par la Direction de la santé publique. Le CSSF et la Régie régionale s'unissent pour réaliser un devis de recherche et embauchent un agent de recherche pour effectuer l'étude. Les objectifs sont alors :

- d'identifier les caractéristiques et la dynamique du milieu rural du point de vue du travail de proximité ;
- de repérer les besoins des jeunes ;
- d'identifier l'ensemble des services disponibles pour les jeunes sur le territoire du CSSF ;
- d'explorer des modèles de travail de proximité qui ont été expérimentés dans d'autres milieux ruraux.

La recherche est menée de juin 2000 à décembre 2001.

QUELLES SONT LES BASES MÉTHODOLOGIQUES UTILISÉES DANS CETTE RECHERCHE ?

Cette recherche utilise une approche qualitative. Celle-ci consiste à recueillir et à analyser différents points de vue sur une même situation, dans le but d'en saisir toute la complexité le plus précisément possible. Ces points de vue sont propres à chaque personne ou partagés par plusieurs d'entre elles. Ils peuvent également varier en fonction du sexe, de l'âge ou du statut d'un individu en regard à la situation étudiée. Il s'agit donc d'établir le portrait des différentes perceptions d'une même réalité dans un milieu donné. Dans ce contexte, le lecteur doit conserver à l'esprit que les propos rapportés dans ce document constituent les perceptions d'une réalité et non la réalité elle-même. Il doit donc demeurer prudent dans l'interprétation des données présentées ici. L'approche qualitative ne produit pas de données chiffrées mais expose davantage les opinions des personnes face à une situation, ce qui permet de comprendre les dynamiques qui s'en dégagent.

Dans cette recherche, 92 personnes réparties dans les trois secteurs géographiques du territoire du CSSF furent interrogées. Au total, 36 personnes furent rencontrées individuellement et 56 réparties en cinq groupes. L'échantillon fut établi à partir de catégories d'informateurs, afin de recueillir une diversité de propos et d'obtenir le portrait le plus global possible. Les membres de l'équipe de recherche ont identifié quelques personnes pour chaque catégorie d'informateurs. À partir de ces suggestions, les chercheurs ont sélectionné les personnes à rencontrer. Seuls les deux responsables de la recherche à la Régie régionale connaissent l'identité des personnes interrogées. Le tableau qui suit indique le nombre de personnes rencontrées dans chaque catégorie de sujet.

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON

<i>CATÉGORIES</i>	<i>NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES</i>
Intervenants	15
Décideurs	5
Jeunes intégrés	13
Jeunes hors réseau	3
Entrevue de groupe (1) au CJET	11
Entrevue de groupe (2) en milieu scolaire	25
Entrevue de groupe (2) dans les Maisons de jeunes	20
Total : 92 personnes rencontrées	

Théoriquement, un jeune est qualifié de « hors réseau » s'il est :

« Désengagé au plan social, sans attache avec des personnes significatives et déraciné de tout milieu de vie au sens de milieu d'appartenance » ; il connaît « un mode de vie en dehors du monde, des groupes et des systèmes qui forment la société » (Fortier et Roy, 1996 : 128).

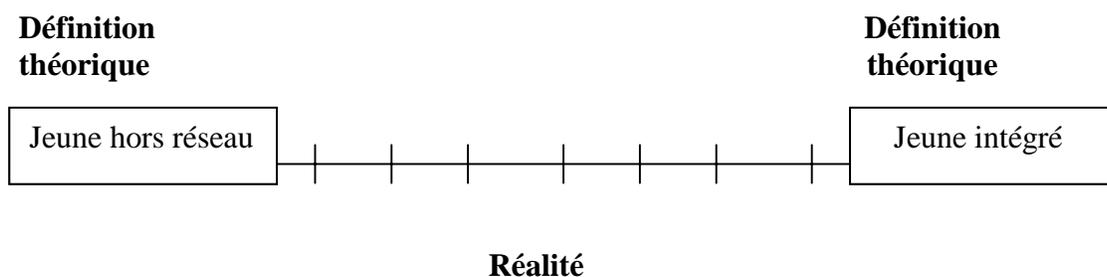
Ce jeune vivrait en marge de la société, que ce soit par choix personnel ou par exclusion, ou encore il y participe de façon non-volontaire sous la pression des autorités. Il n'irait donc pas à l'école, il serait sans travail, il n'utiliserait pas les services offerts par le réseau de la santé et

des services sociaux et par les groupes communautaires. Dans le cadre de notre étude toutefois, si un jeune a tenté un retour à l'école et qu'il a décroché de nouveau, ou encore si un jeune est allé quelquefois à la Maison des jeunes ou dans un autre organisme et que par la suite, sa situation n'a pas changé, il est considéré comme hors réseau.

Un jeune est qualifié « d'intégré » s'il fréquente sur une base relativement stable une institution ou un groupe communautaire, s'il est impliqué dans sa communauté et s'il possède des liens significatifs avec d'autres personnes. Il s'impliquerait dans son milieu de façon volontaire. Il irait donc à l'école ou il aurait un emploi, il utiliserait les services offerts par le réseau de la santé ou par les groupes communautaires. Dans le présent projet toutefois, si un jeune a décroché temporairement de l'école pour une courte période de temps ou bien si pour une raison quelconque, il a cessé temporairement de fréquenter un organisme, il est toujours considéré comme intégré.

Comme il est rare que la réalité corresponde intégralement à une définition théorique, il faut observer l'ensemble du cheminement du jeune et statuer si son vécu se rapproche davantage de l'une ou l'autre des deux définitions, dans le sens du concept d'idéal-type utilisé en sociologie.

Schéma : Concept d'idéal-type



Nous avons éprouvé quelques difficultés dans le recrutement des jeunes hors réseau. Au départ, l'échantillon en prévoyait six ; trois seulement furent interrogés. Pourtant, des intervenants ont fait des recherches actives dans leur milieu sans réussir à en rejoindre

plusieurs, ce qui est logique étant donné la définition de « hors réseau ». Quelques-uns ont refusé l'entrevue, un autre a accepté mais il ne s'est pas présenté au rendez-vous et il n'a pas retourné nos appels. Le principal problème résidait dans le faible nombre de ces jeunes et dans les difficultés à les contacter. Par exemple, l'un d'eux n'avait pas le téléphone et l'intervenante a dû se rendre chez lui. Abstraction faite de cette difficulté, l'ensemble des entrevues, qui se sont déroulées entre octobre 2000 et avril 2001, ont été enrichissantes.

La technique d'entrevue semi-directive et la technique d'entrevue de groupe furent utilisées pour recueillir les données. Des guides d'entrevue étaient composés de questions ouvertes et adaptées à chaque catégorie d'informateurs. Ces questions couvraient l'ensemble des thèmes découlant des objectifs de recherche. Des scénarios mettant en scène des amis fictifs furent aussi élaborés en cours de route. Ces scénarios ont permis aux jeunes de rattacher les questions à des situations concrètes et d'y répondre plus facilement. Chaque entrevue fut enregistrée sur cassette audio, afin de conserver toute la richesse des propos des personnes. Des règles strictes préservent l'identité des informateurs et la confidentialité de leurs propos. Seuls les deux responsables à la Régie régionale ont accès aux cassettes.

Les propos de chaque informateur furent ensuite transcrits et traités à l'aide du logiciel Nud*Ist, afin de regrouper les données par thème. Celles-ci ont finalement été analysées et regroupées dans ce document.

Le chapitre premier de ce rapport est consacré à la définition de l'approche de proximité. Ensuite, le chapitre deux et trois décrivent le milieu témiscamien, notamment avec ses caractéristiques rurales et les ressources disponibles pour les jeunes. Puis, le chapitre quatre expose les besoins des jeunes sur ce territoire. Enfin, le chapitre cinq traite des modèles possibles de travail de proximité en milieu rural.

CHAPITRE PREMIER

QU'EST-CE QUE L'APPROCHE DE PROXIMITÉ ?

CHAPITRE PREMIER

QU'EST-CE QUE L'APPROCHE DE PROXIMITÉ ?

L'approche de proximité est l'expression qui regroupe l'ensemble des pratiques dont l'intervention s'effectue dans le milieu de vie des jeunes, afin que l'intervenant s'intègre « *aux espaces et au quotidien des jeunes* » (Fontaine et Richard, 1997 : 18). Cette approche vise aussi à les outiller pour qu'ils reprennent leur vie en main (Simard et al, 2002 ; Paquin et Perreault, 2001). Elle comprend notamment le travail de rue et le travail de milieu. Cependant, il existe d'autres variantes de l'approche de proximité :

- travail de parc (si l'intervention se situe dans un parc) ;
- travail de corridor (lorsque l'intervenant travaille dans une école) ;
- travail de quartier ;
- prévention spécialisée (terminologie utilisée en France) ;
- médiation sociale ;
- *Youth work* et *Outreach work* (terminologie utilisée aux États-Unis).

Dans le présent document, les expressions « travail de proximité » et « travailleur de proximité » seront utilisées en faisant référence à ce type d'approche de façon générale, car il n'existe pas encore concrètement sur l'ensemble du territoire témiscamien une pratique pouvant être définie plus spécifiquement en terme de travail de rue ou de travail de milieu.

1.1 LES PRINCIPES DU TRAVAIL DE PROXIMITÉ

1.1.1 Une pratique basée sur l'approche globale

Le travail de proximité est tout d'abord fondé sur une approche globale, ce qui signifie que le travailleur de proximité aborde les jeunes non pas comme un professionnel qui s'adresse à un client ou à un bénéficiaire, mais bien comme un être humain qui veut entrer en contact avec un autre être humain. Dans ce contexte, il ne se concentre pas sur les problèmes du jeune. Il n'essaie pas de l'analyser à partir de différentes problématiques (consommation de drogues,

idées suicidaires, maladies transmises sexuellement [MTS], etc.) mais plutôt dans sa globalité d'être humain. D'ailleurs, le travailleur de proximité ne possède généralement pas de mandats spécifiques. Sa principale tâche est d'être présent avec les jeunes, disponible à leurs demandes, aussi bien lorsqu'ils ne vivent pas de problèmes particuliers que lorsqu'ils sont en crise. « *Ce n'est pas la relation d'aide qui compte, c'est la relation d'être* » (Legault et al, 1994 : 29). Être avec eux autant lorsque tout va bien que lorsque leur monde s'écroule et qu'ils sont en détresse.

L'approche globale permet au travailleur de proximité de saisir un jeune dans son ensemble et de le voir progressivement évoluer dans son milieu « naturel ». En conséquence, nous pouvons imaginer que le travailleur de proximité devient plus apte à comprendre les difficultés vécues par un jeune, puisqu'il est alors en mesure d'observer les différentes relations et de détecter les causes de ces difficultés. Donc, il est aussi apte à lui proposer des services ou à orienter ses démarches pour répondre efficacement aux besoins vécus. Ensuite, même si apparemment il semble inutile de fréquenter des jeunes qui ne vivent pas de problèmes, cette approche permet de faire de la prévention et de faire connaître les ressources d'aide. En conséquence, lorsqu'un jeune éprouvera des difficultés et qu'il aura besoin d'aide, il s'adressera directement au travailleur de proximité. Comme ce dernier le connaîtra depuis quelques temps, il sera encore plus en mesure de l'aider efficacement.

Cette approche contraste avec la pratique du réseau de la santé et des services sociaux où les services sont généralement organisés à partir de programmes rattachés à différentes problématiques vécues par les jeunes. Dans ce contexte, les rencontres visent essentiellement à régler un problème. Comme l'expriment Duval et Fontaine :

« Nombre d'intervenants n'établissent que des contacts ponctuels avec les jeunes de la rue, lorsque leur intervention est requise pour régler un problème particulier en fonction de leur mandat. [...] Ces intervenants ont alors tendance à voir chez les jeunes certaines déviances et à poser un diagnostic sur les façons de les corriger. Ils focussent sur les problèmes et les solutions, plutôt que sur l'établissement d'une relation avec un individu » (Duval et Fontaine, 2000 : 56).

1.1.2 Une pratique basée sur la confiance

Comme le travail de proximité se base sur des relations volontaires et égalitaires entre deux êtres humains, la première tâche du travailleur de proximité consiste à développer des liens de confiance avec les jeunes. En effet, il est important qu'il tisse des liens significatifs. Les jeunes doivent voir en lui un ami sans autorité, disponible et discret, à qui ils peuvent se confier spontanément et dont ils acceptent de recevoir les conseils. Si le travailleur de proximité ne réussit pas à établir des liens de confiance avec les jeunes, il est voué à l'échec. Ses interventions s'avèrent alors inutiles. Comme l'expliquent Paquet et ses collègues : « *S'il n'y avait pas la relation de confiance dont parlent tous les jeunes, le travail de prévention serait impossible* » (Paquet et al, 1998 : 23). Bref, la confiance constitue la pierre angulaire du travail de proximité.

Les jeunes vont d'ailleurs tester l'authenticité du travailleur de proximité avant de lui accorder leur confiance. Ils vont entre autres vérifier s'il respecte la confidentialité. Sinon, le lien est rompu et le jeune risque de devenir plus méfiant envers les adultes. Dans leur article, Legault et ses collègues rapportent l'histoire d'un travailleur de rue qui confie à son superviseur qu'une fille est victime d'abus sexuels. Le superviseur décide d'aviser le Centre jeunesse de la situation, l'abuseur se retrouve en prison. Cependant, la jeune fille se sent trahie.

« *Comme à chaque fois, elle a mal. Terriblement mal. "Plus jamais je ne ferai confiance à un travailleur de rue. Eux et les MTS (maudits travailleurs sociaux), c'est du pareil au même", se dit-elle* » (Legault et al, 1994 : 34).

Cet exemple illustre que la confiance et la confidentialité sont intimement liées.

Les jeunes sont donc particulièrement prudents avant d'accorder leur confiance à un adulte. Fortier et Roy estiment aussi que cette méfiance résulte des mauvaises expériences que ces jeunes ont vécues avec des adultes et parfois même avec des professionnels qui les ont exploités ou qui n'ont pas respecté la confidentialité (Fortier et Roy, 1996). Dans un tel contexte, établir la confiance exige beaucoup de temps. Selon les auteurs consultés (Simard et al, 2002 ; Dubé, 1998 ; Paquet et Richard, 1995 ; Legault et al, 1994), il faut en moyenne entre six et douze mois à un travailleur de proximité pour créer ce climat de confiance. Bref, pendant

cette période de temps critique, il peut difficilement aider concrètement les jeunes. Il se consacre plutôt à les apprivoiser, à s'intégrer à leur milieu, à devenir un des leurs, ce qui est essentiel pour la suite de son intervention.

D'ailleurs, les travailleurs de proximité les mieux intégrés à leur milieu rapportent généralement plus d'interventions et de références que les autres (Dubé, 1998 ; Moore et al, 1998). Par conséquent, une fois la confiance établie, les jeunes consultent davantage. Vu de l'extérieur, le processus peut sembler inutile, le travailleur de proximité ayant plutôt l'air de perdre son temps. Pourtant, il faut respecter le rythme d'évolution propre à chaque jeune. Comme le soulignent Fontaine et Richard : « *Chercher à découvrir trop vite quelqu'un de ses abus, de ses souffrances, c'est parfois lui faire violence une deuxième fois* » (Fontaine et Richard, 1997 : 40). Cette fausse image d'oisiveté peut engendrer des tensions entre les promoteurs d'un projet de travail de rue et les acteurs du milieu qui ne comprennent pas la nature particulière d'une telle approche.

1.1.3 Une pratique basée sur l'« empowerment »

Enfin, l'*empowerment* constitue le dernier principe à la base du travail de proximité. Il consiste à redonner du pouvoir aux individus et à les responsabiliser, par l'acquisition de certains outils et comportements. La philosophie à la base de ce concept reconnaît que chaque être humain possède le potentiel pour résoudre ses problèmes et mener une vie équilibrée. Dans ce cadre, le jeune est perçu non pas comme une victime sans défense ou un bénéficiaire dépendant d'autrui, mais davantage comme un acteur qui peut agir sur ses conditions de vie. Souvent, le seul problème est qu'il ne sait pas toujours comment faire. Le jeune ne connaît pas ses talents et son potentiel. Avec l'*empowerment*, le travailleur de proximité lui donne des outils pour qu'il découvre ce potentiel, qu'il reprenne sa vie en main et qu'il assume la responsabilité de ses choix. Le jeune développe alors ses propres compétences pour faire face à ses problèmes. Ce concept soutient aussi que la santé des individus risque nettement de s'améliorer s'ils s'impliquent eux-mêmes dans le processus et s'ils ont l'impression qu'ils peuvent faire une différence. Comme l'indique Pharand : le travailleur de proximité « *prend pour acquis qu'aucune amélioration dans les conditions de vie d'un individu ne peut avoir lieu sans sa volonté et son implication active* » (Pharand, 1995 : 21).

Michel et Picard abondent dans le même sens :

« L'infirmière reconnaît comme essentielle la participation active de ses clients afin de développer en eux un sentiment de confiance, de responsabilité et de maîtrise de leur vie et de leur santé » (Michel et Picard, 1997 : 40).

Plus concrètement, le travailleur de proximité essaie d'aider le jeune à accroître son estime de soi, sa confiance en soi et son autonomie. Selon Pharand, l'apprentissage de l'autonomie passe par la connaissance de soi-même et de son environnement, par la capacité à subvenir à ses besoins vitaux, la capacité d'entrer en relation avec d'autres individus et par le contrôle de ses moyens d'expression (Pharand, 1995). Dans cette optique, un jeune qui consomme de la drogue n'arrêtera peut-être pas de consommer complètement mais il le fera peut-être avec modération. S'il connaît plus de gens parce qu'il est capable d'entrer en contact avec eux et s'il est capable d'exprimer ses besoins parce qu'il maîtrise davantage ses moyens d'expression, il sera sûrement plus apte à obtenir de l'aide lorsqu'il vivra un problème sérieux. S'il n'est pas capable de résoudre lui-même ses difficultés, il aura au moins développé le réflexe de chercher autrement à s'en sortir. Dans ce sens, l'*empowerment* s'avère pertinent à l'approche du travailleur de proximité.

1.2 LES MOYENS UTILISÉS POUR METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES DU TRAVAIL DE PROXIMITÉ

1.2.1 Du soutien et de l'écoute

Une fois que le travailleur de proximité a réussi à établir des liens de confiance avec les jeunes, il peut commencer à intervenir plus concrètement. Un de ses volets d'intervention consiste simplement à répondre aux besoins spontanés des jeunes. Par exemple, quelqu'un peut avoir besoin d'une seringue propre alors qu'un autre peut tout simplement avoir besoin de parler à quelqu'un. D'ailleurs, l'écoute représente un aspect important du travail de proximité. En période intense de transformations, surtout pour les plus jeunes, autant sur le plan physique, intellectuel, sexuel que social, les jeunes vivent de nouvelles expériences et ils ne savent pas toujours comment réagir. Ils ont besoin de se confier à quelqu'un de significatif qui possède

davantage d'expérience. S'ils ont peu de contacts avec leur famille ou s'ils vivent en marge de la société, le travailleur de proximité représente souvent le seul adulte digne de confiance, du moins à leurs yeux, qui peut les écouter sans les juger.

Il s'agit donc d'aider les jeunes dans ce qu'ils vivent, de façon concrète, au quotidien. Le travailleur de proximité tente alors de soutenir le jeune sans toutefois le contrôler ou lui imposer ses propres choix, toujours en respectant son rythme. Si le jeune ne se sent pas prêt à entreprendre une démarche sérieuse, auprès des autorités du Centre jeunesse par exemple, le travailleur de proximité respecte cette décision. À ce stade-ci, Gauthier indique que le travailleur de proximité doit demeurer prudent : il doit équilibrer ses interventions pour assurer un soutien aux jeunes sans créer une dépendance envers lui (Gauthier, 1998). Ainsi, les jeunes ne doivent pas le percevoir comme une béquille sur laquelle ils peuvent toujours s'appuyer en dernière instance.

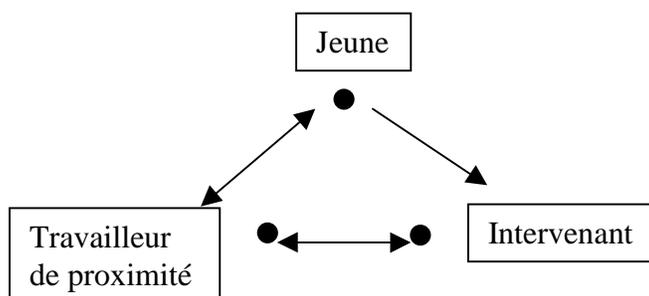
1.2.2 De la référence

Une autre tâche du travailleur de proximité est de faire connaître les services qui existent dans le milieu et d'encourager les jeunes à les utiliser. En effet, il peut répondre jusqu'à un certain point aux demandes spontanées des jeunes. Toutefois, il n'est pas un thérapeute. Son objectif s'avère plutôt de mettre les jeunes en contact avec des intervenants qui peuvent approfondir la relation d'aide. Le jeune identifie ses problèmes et les solutions possibles, avec l'aide du travailleur de proximité, et ce dernier peut établir les contacts nécessaires lorsque le jeune décide d'utiliser le service suggéré⁴. En ce sens, les auteurs (Fontaine et Richard, 1997) utilisent différents termes pour qualifier le rôle du travailleur de proximité : médium, pont, porte-tournante, « *between* », tampon ou médiateur. Le travailleur de proximité tente d'établir un lien entre deux mondes, deux cultures, deux univers bien différents, celui des jeunes étiquetés de marginaux et celui des services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux ou par les groupes communautaires. Pour faciliter la communication entre ces deux entités, il doit bien les connaître autant pour préparer les jeunes en ce qui concerne les procédures et leurs droits, que pour préparer les intervenants en ce qui a trait aux besoins particuliers et aux attitudes des jeunes.

4. Cette approche est caractérisée de non-interventionniste (Moore et al, 1998).

Il doit aussi bien connaître les services offerts et les intervenants impliqués afin de référer le jeune non pas à un établissement ou à un groupe mais davantage à une personne. En effet, la référence personnalisée est très importante car le jeune cherche non pas un service ou un intervenant, mais une personne pour l'aider à résoudre ses problèmes (Simard et al, 2000 ; Paquet et Richard, 1995). Ainsi, le jeune préfère rencontrer Madeleine ou Pierre-Yves plutôt qu'un intervenant du CLSC X. Le travailleur de proximité ne réfère pas une problématique à une fonction (Fontaine et Richard, 1997) mais une personne à une autre personne. D'ailleurs, dans les centres urbains régionaux, les travailleurs de proximité réfèrent les jeunes surtout aux ressources avec lesquelles ils ont des relations amicales avant de développer une relation professionnelle. Simard et ses collègues (2002) parlent du « triangle de la référence » pour illustrer cet élément.

Le triangle de la référence



L'humanisation des rapports avec les jeunes représente un élément incontournable dans la pratique du travail de proximité. D'ailleurs, selon Duval et Fontaine, le formalisme des institutions est fortement déploré par les travailleurs de proximité :

« Le formalisme dont est imprégné l'accueil choque par ailleurs les travailleurs de rue qui déplorent l'absence de relation personnalisée, laquelle est primordiale pour le jeune, surtout lors de la prise de contact » (Duval et Fontaine, 2000 : 60).

Enfin, dans les régions moins urbanisées, les travailleurs de proximité font face à une difficulté supplémentaire en ce qui concerne la référence. Le service dont aurait besoin un jeune se retrouve rarement dans la municipalité, voire dans la MRC où il habite (Paquet et al, 1998). Comme les distances à parcourir et le transport constituent souvent un problème dans ces

milieux, le jeune ne peut pas se rendre à l'endroit où le service est offert. En région périphérique, le travailleur de proximité joue un rôle plus large, notamment en ce qui a trait à l'insertion sociale des jeunes et à l'organisation d'activités de loisir, en raison de l'absence de certaines ressources ou de leur accessibilité limitée (Fontaine et Richard, 1997). Il doit alors s'occuper des besoins non comblés par les autres ressources.

1.2.3 De l'accompagnement

En plus d'indiquer à un jeune les services qu'il peut utiliser pour régler un problème, le travailleur de proximité peut aussi lui proposer de l'accompagner dans ses démarches, notamment lors des premières rencontres avec d'autres intervenants. Cet accompagnement permet de sécuriser le jeune dans un contexte où l'utilisation d'un service ou la rencontre d'un nouvel intervenant lui apparaît comme un saut vers l'inconnu, pouvant contribuer à accroître son niveau de stress. Toutefois, l'accompagnement ne se fait pas systématiquement avec l'ensemble des jeunes. Duval et Fontaine rapportent qu'un organisme de Montréal évaluait à 38 % le taux de jeunes rejoints qui ont demandé d'être accompagnés par les travailleurs de proximité (Duval et Fontaine, 2000). Bref, le travailleur de proximité peut rencontrer les jeunes sur le terrain et leur offrir de les accompagner sans que cela ne se réalise concrètement. Encore ici, le niveau de confiance influence la décision des jeunes.

L'accompagnement constitue une intervention qui doit être menée avec prudence car il comporte des risques. Le premier est que le jeune voit dans ce geste une solution facile pour lui, une solution qui ne l'oblige pas à se prendre lui-même en main. Le deuxième risque, si le travailleur de proximité connaît mal les services, est qu'il se heurte aux procédures lourdes et complexes inhérentes aux structures des institutions. Devant un ralentissement de la démarche, le jeune peut perdre sa motivation ou encore il peut percevoir le tout comme une répétition de ses mauvaises expériences antérieures. Au bout du compte, cela l'amène parfois à changer d'idée et à refuser de poursuivre la démarche. Le dernier de ces risques est que la présence du travailleur de proximité soit mal acceptée par l'autre intervenant. Ce dernier peut croire que le jeune n'osera pas se confier aussi facilement en raison de la présence d'une tierce personne, ou encore que le travailleur de proximité viendra interférer dans la dynamique entre l'intervenant et le jeune. Certains intervenants refusent carrément la présence des travailleurs de proximité

car selon eux, ils cherchent « *trop à défendre les intérêts du jeune* » (Duval et Fontaine, 2000 : 63). Par conséquent, cette manière de travailler peut créer des tensions entre les travailleurs de proximité et les autres intervenants.

Pour éviter de telles situations, le travailleur de proximité doit préalablement tisser des liens avec les intervenants. Autrement dit, il doit posséder des « poteaux » à l'intérieur des institutions et des organismes. Ces alliés, en qui il peut avoir confiance, lui permettent de connaître les procédures à suivre et même de les accélérer à l'occasion (Duval et Fontaine, 2000). Ils lui permettent aussi de se faire connaître comme intervenant et d'expliquer en quoi consiste la nature particulière de son travail. Ainsi, il peut démystifier son rôle auprès des autres intervenants qui connaissent peu le travail de proximité et qui le voient comme une menace. Évidemment, cette démystification atténue les tensions qui peuvent exister avec ces intervenants, ce qui facilite leur intervention ainsi que celle du travailleur de proximité, au profit des jeunes.

1.2.4 De la prévention

L'image classique du travailleur de proximité est celle d'un intervenant aux allures marginales qui se promène dans les rues pour faire de la prévention, principalement en ce qui concerne la consommation de drogue (Fontaine et Richard, 1997) et les MTS. Pour certains, il représente un distributeur de condoms et de seringues (Beaulé et Simard, 2001). Plusieurs projets de travail de proximité sont subventionnés par des programmes gouvernementaux de prévention de la toxicomanie et des MTS. Pourtant, dans la pratique, la prévention ne constitue pas le seul volet de leur intervention et elle ne concerne pas seulement les drogues et les MTS. Elle s'applique à tout comportement qui compromet la santé, le bien-être et la qualité de vie des individus (alcool, cigarette, violence, suicide, nutrition...).

La prévention s'effectue par la transmission d'information, notamment sur les conséquences de certaines habitudes de vie. Toutefois, elle s'exerce aussi par une prise de conscience, chez les jeunes, de certaines habitudes qui peuvent s'avérer nuisibles à court ou moyen terme. La prévention pratiquée par les travailleurs de proximité diffère de celle exercée par les

intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. Comme l'expliquent Paquet et ses collègues :

« Les actions en prévention sont bien différentes de celles à quoi sont habitués les professionnels du réseau de la santé. Les travailleurs de rue n'empêchent pas les jeunes de faire ce qu'ils veulent, mais leur fournissent les outils nécessaires pour se protéger et leur expliquent comment les utiliser » (Paquet et al, 1998 : 23).

L'objectif premier du travailleur de proximité n'est pas d'enrayer complètement et subitement les comportements à risque. Par exemple, tout en tolérant qu'un jeune continue à consommer de la drogue, le travailleur de proximité peut lui conseiller de diminuer sa consommation, que ce soit en terme de fréquence, de quantité ou encore en lui suggérant de consommer de la marijuana au lieu de la cocaïne. Le travailleur de proximité s'inspire alors de l'approche de réduction des méfaits. À première vue, cette vision particulière s'avère surprenante, surtout aux yeux des intervenants qui ont l'habitude de prôner une tolérance zéro. Ceci peut évidemment entraîner des tensions avec les intervenants qui ne partagent pas le même point de vue.

1.3 UNE PRATIQUE QUI SE DÉFINIT ENTRE DEUX PÔLES

Les éléments de définition que nous venons de donner se rapprochent davantage de la position des travailleurs de proximité et des personnes qui gravitent auprès des organismes encadrant la pratique sur le terrain. Il est cependant important de noter que ce point de vue ne concorde pas toujours avec celui des intervenants et des administrateurs du réseau de la santé et des services sociaux. Quelques auteurs (Dubé, 1998 ; Duval et Fontaine, 2000 ; Pharand, 1995) ont d'ailleurs élaboré une échelle qui répartit les différentes conceptions du travail de proximité entre deux pôles de pratiques :

1. le pôle « Prévention épidémiologique » ou « Normatif » ;
2. le pôle « Éducation globale » ou « Autonomie ».

Dans la perspective du pôle 1, le travailleur de proximité :

« Est appelé à jouer, le plus humainement possible, un rôle de courroie de transmission des objectifs et des normes institutionnels en tant qu'agent de liaison entre les jeunes et les services » (Duval et Fontaine, 2000 : 52).

Bref, il ne servirait qu'à transmettre l'information aux jeunes qui n'ont pas été rejoints par les services traditionnels, en plus de faire la promotion de ces services. Cette conception s'apparente fortement à la stratégie du *outreach*, qui consiste à rejoindre les jeunes où ils sont, pour transmettre l'information et réduire les problèmes de méconnaissance et d'accessibilité aux services disponibles (Fortier et Roy, 1996). Cette vision serait davantage partagée par les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux.

Au pôle 2, le travailleur de proximité responsabilise davantage les jeunes et il leur donne des outils afin qu'ils accèdent à une certaine émancipation, conduisant à l'acquisition d'un pouvoir sur leur vie et au partage d'une manière différente d'être ensemble en société. Plus précisément, il informe les jeunes, les aide à exprimer leurs émotions, à identifier leurs valeurs, à définir leurs orientations, à confronter leurs paradoxes et à comprendre les conséquences de leurs actes. Il les accompagne aussi dans leurs démarches. Cette vision est davantage partagée par les intervenants des groupes communautaires, donc par les travailleurs de proximité eux-mêmes puisqu'une majorité d'entre eux sont encadrés par de tels organismes. Dans la réalité, la pratique des travailleurs de proximité oscille entre les deux pôles. Ils ne sont donc pas « campés » de façon catégorique et hermétique dans une vision particulière. Par exemple, bien des travailleurs de proximité acceptent le rôle d'agent de liaison entre les jeunes et les services institutionnels, tant qu'ils demeurent maîtres de leurs interventions et qu'ils peuvent continuer à responsabiliser les jeunes.

Toutefois, cette segmentation n'est pas sans entraîner certaines tensions, comme le soulignent Duval et Fontaine : « Plus la pratique tend vers le pôle autonome, plus le rapport aux institutions est délicat » (Duval et Fontaine, 2000 : 53). Ces tensions résultent du fait que les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux ne partagent ni la même définition du travail de proximité ni les mêmes objectifs. Les tensions demeurent aussi parce que rares sont ceux qui prennent le temps de débattre ensemble de la question afin d'en arriver à une définition commune créant ainsi un consensus (Simard et al, 2002). Bien des intervenants

parlent de travail de proximité en utilisant les mêmes termes tout en faisant allusion à différents concepts.

Cette première partie tente de décrire le plus globalement possible en quoi consiste le travail de proximité. La pratique se base sur une approche globale du jeune en tant qu'être humain et acteur social, et non sous l'angle pathologique des diverses problématiques, ce qui contribue à fragmenter l'individu. La principale tâche du travailleur de proximité est de créer des liens de confiance avec les jeunes. Par la suite seulement, il peut répondre aux besoins spontanés des jeunes, les écouter, leur suggérer d'autres services, les accompagner dans leurs démarches, faire de la prévention et développer leur capacité à se prendre eux-mêmes en charge afin de résoudre leurs problèmes et d'accroître leur qualité de vie. Enfin, la pratique du travail de proximité s'étend entre deux pôles d'activités : la prévention épidémiologique, propre aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et l'éducation globale, davantage préconisée par les organismes communautaires. Bref, le travail de proximité est fondé sur l'humanisme, l'expérimentation, le savoir-être et le geste ordinaire, sur le terrain et dans le quotidien des jeunes (Fontaine et Richard, 1997).

CHAPITRE 2

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES
ET LA DYNAMIQUE DU MILIEU RURAL ?

CHAPITRE 2

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES ET LA DYNAMIQUE DU MILIEU RURAL ?

Le milieu rural comporte des éléments particuliers qui le différencient du milieu urbain, éléments qui peuvent avoir une incidence sur la manière d'intervenir auprès des jeunes. Dans ce chapitre, nous verrons les éléments facilitants pour rejoindre les jeunes au Témiscamingue ainsi que les obstacles qui rendent l'intervention plus difficile.

2.1 LES ÉLÉMENTS FACILITANTS QUI PERMETTENT DE REJOINDRE LES JEUNES EN MILIEU RURAL

2.1.1 La faible densité de la population

Le Témiscamingue se caractérise par la faible densité de sa population répartie dans une vingtaine de petites municipalités. Par conséquent, la plupart des gens se connaissent. Les informateurs soulignent amplement cette caractéristique. Lorsqu'ils ne se connaissent pas, les gens ont des relations en commun. Une intervenante explique que lorsque deux témiscamiens se rencontrent pour la première fois, ils se demandent mutuellement s'ils sont parents avec untel, dans telle famille, s'ils ont été à l'école avec un autre en telle année... Comme elle l'explique les gens font des rapprochements : « *Tu vas passer une entrevue à Montréal, à Québec, n'importe quoi, y te demanderont pas c'est qui ton père* ». Une autre intervenante témoigne en ce sens : « *Quand j'suis arrivée ici, pis encore, y a des gens qui me demandaient, qui voulaient savoir mes origines pour savoir si y avait pas quelqu'un de parent, pour me classer un peu* ». En entrevue, plusieurs jeunes affirment que le fait que tout le monde se connaît constitue un élément qu'ils apprécient du milieu témiscamien. Ils indiquent que le contact avec les gens est facile, permettant de créer rapidement des liens et d'organiser des activités. Cela contribue à créer une atmosphère chaleureuse.

Le fait que les gens se connaissent bien a d'autres avantages. Ainsi, il existe moins de ségrégation au sens où les individus se parlent entre eux, peu importe leur statut. Par exemple, un adolescent indique qu'il n'y a pas de phénomène de gangs à l'école. Les jeunes ont aussi de bonnes relations avec les professeurs parce qu'ils les connaissent depuis un certain temps. Cet adolescent ajoute que dans sa municipalité, les jeunes fréquentent des adultes de 50 ans. Toujours selon lui, ce type de rapports n'existe pas en milieu urbain. Plusieurs informateurs affirment qu'un autre avantage qui découle du fait que les gens se connaissent et qu'ils habitent la même municipalité depuis des années, est qu'il est plus facile de connaître et d'identifier les jeunes qui vivent des difficultés. Comme l'explique un intervenant : « *Si t'as une population de 300 personnes, c'est quasiment facile à les cibler* ». Une autre intervenante rapporte que certaines personnes connaissent tellement bien le milieu qu'elles peuvent de mémoire nommer chaque personne, maison par maison. Dans ce contexte, selon deux intervenantes, il est alors plus facile de rejoindre des jeunes par contacts interposés. Si l'intervenant ne connaît pas personnellement le jeune ou qu'il ne peut l'aborder directement, il peut tenter une approche avec un jeune qui le connaît, un commerçant, un voisin ou encore un parent. Cela constitue donc une alternative supplémentaire difficilement applicable en milieu urbain.

De plus, comme les milieux sont petits, il est facile de cibler les endroits publics fréquentés par les jeunes dans chaque municipalité, selon quelques informateurs. Par exemple, trois informateurs estiment qu'il est possible de les rejoindre à la Maison des jeunes. D'autres informateurs identifient spontanément le cas des jeunes qui se regroupent en face d'un commerce connu de Ville-Marie ou qu'ils vont aux différentes fêtes qui se déroulent durant les fins de semaine. Il est donc relativement facile de savoir où sont les jeunes qu'il faut rejoindre.

2.1.2 L'entraide

Le fait que les gens partagent le même environnement et se connaissent favorise également l'entraide. En entrevue, plusieurs jeunes affirment que la solidarité représente un élément positif du milieu témiscamien. Les gens s'entraident et le sentiment d'appartenance est puissant. Par exemple, si une maison brûle, la communauté va aider les résidents à se loger et à acheter des biens. Un jeune adulte estime que cette solidarité s'accompagne de rapports plus égalitaires. Selon trois intervenantes, dans un tel contexte, les jeunes qui vivent des difficultés peuvent

facilement recevoir du support. Toutefois, il faut aussi spécifier que cette entraide a des limites. Selon une intervenante, les proches peuvent soutenir l'un des leurs à court terme. Par contre, ils seront moins intéressés à le faire si le besoin persiste car ils ont leurs propres obligations. De leur côté, les jeunes ne feront pas appel à leurs proches si le problème est grave. Selon une autre intervenante, cette entraide existe par la force des choses. En effet, en situation de survie, la collectivité ne peut exclure des personnes et se montrer trop sélective car elle a besoin de l'implication de tout le monde. De cette façon, les gens réussissent à faire beaucoup avec peu de moyens, toujours selon cette intervenante. L'isolement a donc l'effet positif d'obliger les gens à s'entraider davantage.

Par ailleurs, toujours selon des informateurs, ce contexte de survie engendre aussi un partenariat au sein des organismes du milieu. Par exemple, de plus en plus les municipalités et la commission scolaire partagent des équipements et font des échanges de services (fusion de bibliothèques, prêt de gymnases et de salles, partage des installations Internet...). Ce partenariat qui résulte aussi de l'entraide propre aux milieux ruraux survient dans un contexte où il est difficile de maintenir les services en place, surtout avec le transfert de responsabilités vécu par les municipalités. Ces dernières doivent payer plus de services, le plus récent étant la Sûreté du Québec (SQ), malgré le fait qu'elles comptent de moins en moins de contribuables. Elles ont donc une capacité réduite de payer qui peut avoir des répercussions sur la possibilité d'offrir l'ensemble des services. Comme l'exprime une intervenante, l'entraide est essentielle dans les milieux ruraux pour aider les gens à avoir une certaine qualité de vie.

Enfin, le fait que les gens se connaissent et s'entraident donne souvent naissance à une vie communautaire riche. Deux décideurs rapportent que certaines collectivités sont bien organisées, comme l'explique l'un d'eux :

« Quand la vie civile et communautaire s'exercent, bien y a plein de lieux locaux qui existent. Si y a une dynamique intéressante, si les parents ont une vie communautaire intéressante, si y a des organismes qui organisent des activités pour les jeunes [...] Ça fait que t'as des petits ensembles, même si y ont pas beaucoup d'monde, y ont peut-être une grande capacité d'assumer les responsabilités par rapport à leurs jeunes ».

Une adolescente confirme les retombées d'une vie communautaire active dans son entourage :
« *Mes parents sont comme ben impliqués, t'sé moé j'm'implique de même* ».

Cette dynamique permet aux collectivités de créer des activités qui rassemblent toute la population. Par conséquent, selon des informateurs, les jeunes s'intègrent rapidement à la vie de la communauté. Il est plus facile de les aider par la suite puisqu'ils ont des liens significatifs avec plusieurs personnes de différents statuts socio-économiques, comme l'explique un décideur :

« Y dealent avec des riches, y dealent avec des pauvres, y dealent avec des jeunes, avec des adultes, avec des vieux, des hommes, des femmes, toutes sortes de monde pis ça, ça me semble fondamental, c'est ça qui y a d'merveilleux dans la société rurale ».

Les jeunes sont aussi en relation constante avec différentes catégories de jeunes qu'ils connaissent depuis leur enfance par le biais de l'école, des jeunes qui ont de multiples intérêts, diverses aptitudes et qui proviennent de différentes municipalités. Ils développent alors un réseau élargi de connaissances qui transcende les affinités et les appartenances diverses, ce qui contribue à enrichir leurs habiletés sociales. Un adolescent témoigne de cette ouverture vers les autres :

« Tout l'monde se connaît entre eux autres. Faque quand tu vas jouer à l'aréna, ça t'dérange pas d'être avec n'importe qui parce que tu connais tout l'monde. Tout l'monde est ami entre eux autres ».

D'ailleurs, deux jeunes adultes et un intervenant estiment que les jeunes d'aujourd'hui forment des groupes moins homogènes, qui acceptent autant les garçons que les filles et qui combinent différents styles (manteaux de cuir, militaire, sportif...). Les jeunes forment des groupes plus larges.

Une intervenante donne un autre exemple de cette vie communautaire enrichie. Elle fut témoin d'un projet où des jeunes faisaient de la menuiserie avec l'aide de personnes âgées habiles à travailler le bois. Après une courte période d'approvisionnement mutuel, les deux groupes avaient hâte de se retrouver une fois par semaine pour cette activité. Celle-ci a permis aux jeunes

d'apprendre à travailler le bois et aux personnes âgées de constater que les jeunes n'étaient pas tous des délinquants, malgré leur apparence parfois marginale. Un tel projet a donc contribué à rapprocher ces deux groupes.

Cependant, ce ne sont pas toutes les municipalités qui profitent d'une telle effervescence communautaire. Quelques milieux voient le nombre de leurs activités diminuer souvent parce qu'il n'y a plus personne qui désire s'en occuper, comme ce fut le cas pour un groupe de 4H dans un petit village du secteur est. Plusieurs informateurs constatent qu'il existe un essoufflement des bénévoles. Ce sont souvent les mêmes personnes, une minorité, qui s'impliquent dans les différents comités et qui travaillent avec les jeunes. La majorité des gens ne s'impliquent pas car ils n'ont pas le temps, ils ont des obligations ou ils manquent d'intérêt. Par conséquent, les bénévoles qui restent finissent par s'épuiser après plusieurs années d'implication. Selon une intervenante, ils aimeraient passer le flambeau mais il n'y a personne pour prendre la relève. D'un autre côté, comme le rapporte un décideur, les gens qui ne s'impliquent pas se lassent de toujours entendre les mêmes personnes avec leurs différents projets. Dans ces milieux, nous pouvons imaginer que les jeunes souffrent du manque d'activités et s'isolent davantage.

En résumé, le fait que les gens se connaissent constitue le principal élément facilitant pour rejoindre les jeunes en milieu rural. Ainsi, il est plus facile d'identifier les jeunes qui ont des difficultés dans les milieux ruraux car ils sont connus des parents, des amis, des voisins ou des commerçants. De plus, cette contiguïté favorise également l'entraide entre les individus et les organismes. Elle contribue à générer une vie communautaire riche, dans laquelle les jeunes créent des contacts significatifs avec différents types de personnes. Bref, comme les gens vivent une réalité semblable et partagent des racines communes, ils se supportent davantage, au dire de deux intervenants. Nous pouvons imaginer qu'il est alors plus facile pour un travailleur de proximité de s'intégrer à un tel milieu et de contribuer à son développement en supportant lui aussi les jeunes.

2.2 LES OBSTACLES POUR REJOINDRE LES JEUNES EN MILIEU RURAL

2.2.1 Le manque d'anonymat

Le fait que les gens se connaissent comporte un inconvénient majeur. En effet, dans les milieux ruraux, tout finit par se savoir. Plusieurs informateurs abordent cette problématique. Selon une intervenante, il existe même des lieux de « *potinage* » où les rumeurs sont diffusées : « *on les imprime pas mais j'te jure que ça diffuse vite* ». Ces rumeurs amplifient les faits. Par exemple, un intervenant explique que si quelqu'un est vu dans un bar pendant 30 minutes, la semaine suivante, la rumeur soutiendra qu'il passe ses journées à l'hôtel. Il donne un autre exemple : « *On a pris une bière avec, faque là, une bière ça veut dire douze pis là ça finit que t'étais saoul mort* ». Une adolescente rapporte aussi un exemple : « *Si tu t'es chicané avec tes parents, ça finit que ta mère t'a crissé une volée* ». Donc, tout finit par se savoir, même si les rumeurs ne rapportent pas les faits avec exactitude.

Dans un tel contexte, l'anonymat s'avère difficile à conserver car les moindres gestes sont visibles dans la communauté. En entrevue, plusieurs jeunes estiment que le manque d'anonymat représente un élément négatif propre au milieu rural. Dès que quelqu'un fait quelque chose, tout le monde le sait. Une adolescente ironise la situation en disant que les gens savent à quelle heure les autres sont nés et ce qu'ils mangent pour souper.

Cette absence d'anonymat représente un véritable obstacle lorsqu'une personne a besoin de consulter un intervenant⁵. Selon trois informateurs, dès qu'il est question de leur vie privée et de leurs problèmes, les gens veulent être discrets. Toutefois, s'ils rencontrent un intervenant, certaines personnes risquent de les voir se présenter au point de services ou au centre de santé. Comme l'indique une intervenante : « *C'est visible. Tu peux pas passer incognito là. [...] Y reconnaissent le char d'la PJ, y reconnaissent les policiers même si sont en civil* ». Si ces personnes voient quelqu'un entrer au point de services et s'ils remarquent en plus que l'automobile de l'infirmière n'est pas là, ils vont en conclure que la personne rencontre le travailleur social. Les rumeurs prennent alors forme. Par conséquent, plusieurs personnes

5. D'autres études (Ouellet et Roy, 1994 ; Paquet, 1992 ; Corin et al, 1990) confirment ces résultats.

n'osent pas consulter un intervenant lorsqu'elles ont un problème. Une intervenante témoigne en ce sens :

« Si demain, moi j'avais des problèmes... de j'sais pas trop quoi, moi ça me ferait peur de consulter ici. Parce que oui, on a toujours peur que ça s'sache. [...] J'suis même pas prêt à dire qui y a des fuites, mais y a des gens qui des fois sont ben vites à faire de déductions de toutes sortes ».

Un autre intervenant rapporte que certaines personnes exigeaient de le rencontrer le soir, lorsqu'il faisait noir, afin que personne ne puisse les voir entrer au point de services.

Selon un intervenant, les gens agissent de la sorte car ils ont peur d'être jugés. Ce dernier raconte que lui-même ne s'est jamais résigné à appliquer sur l'aide sociale, il y a plusieurs années, car il craignait ce que les gens allaient penser de lui. Les individus ont donc peur d'être étiquetés comme ayant un problème quelconque et d'être mis à l'écart de la communauté par la suite. Ils ne veulent pas être identifiés. Deux intervenantes expliquent qu'il est difficile d'organiser des soirées d'information sur certaines problématiques ou de former des groupes d'entraide. Les gens ne s'y présentent pas car tout le monde se connaît. Ils ne veulent pas être « tagués » comme ayant tel problème. L'une d'elles commente : « *L'anonymat est comme dur à préserver parce que dans l'fond, si quelqu'un se pointe dans un service, y est comme reconnu* ». Une autre intervenante s'exprime sur la question :

« Dans les milieux ruraux, tout l'monde se connaît... Y vont être plus étiquetés ou y vont s'sentir plus jugés. Si y frappent à une porte que ce soit du réseau ou du communautaire pour aller chercher de l'aide, c'est l'estime de soi qui en prend un bon coup ».

La même logique s'applique aux délits criminels. Un intervenant explique qu'un individu dont le père et le grand-père ont commis des actes répréhensibles risque lui aussi d'y être associé et ce, même s'il n'a rien fait personnellement. Il peut alors se voir refuser des emplois en raison des liens familiaux. L'intervenante en question commente : « *Les gens qui sont connus pour être dans misère, [...] vont l'demeurer tout l'temps* ». Ainsi, certains noms de famille comportent un bagage lourd pour les individus qui le portent alors que d'autres noms, au contraire, facilitent l'intégration socioprofessionnelle. Si la personne vient d'une famille où les membres sont

réputés être de bons travailleurs, elle risque davantage d'être engagée, toujours selon cette intervenante. Deux décideurs affirment qu'une fois étiqueté, il est difficile de se refaire un nom et de se réintégrer à la communauté. La réputation d'un individu le suit pendant plusieurs années.

Les jeunes réagissent comme les adultes. Lorsqu'ils vivent des difficultés, ils n'osent pas consulter un intervenant car ils ont peur que cela se sache dans la communauté. Ils ne veulent pas être identifiés car les étiquettes demeurent longtemps, comme l'explique un intervenant : « *Y suffit juste qui s'passe une flagosse mettons là, dans un milieu, pour que les jeunes restent étiquetés pendant des années après cette flagosse-là. C'est incroyable* ». Cette réaction contribue à accroître la difficulté de rejoindre les jeunes. Il faut aussi tenir compte de l'importance de l'image pour les jeunes. En effet, quelques intervenants mentionnent que les jeunes se préoccupent fortement de ce que les autres pensent d'eux. Ils ont besoin de se sentir acceptés par leurs pairs. Une intervenante explique que lorsqu'ils sont en groupe, les jeunes aiment projeter une image de « *tough* », quelqu'un de fort qui règle lui-même ses problèmes. Dans ce contexte, nous pouvons imaginer qu'ils ne désirent pas que leurs amis sachent qu'ils veulent demander l'aide d'un intervenant. Alors, ils préfèrent ne pas consulter pour préserver leur image. Selon une intervenante, si les jeunes ne vont pas chercher l'aide appropriée, ils risquent de se démoraliser. Par conséquent, il est possible que les jeunes s'isolent avec leurs difficultés et consultent un intervenant seulement lorsque le problème se transforme en situation d'urgence (tentative de suicide, overdose de drogue, infractions...).

Ces éléments permettent de comprendre que le fait d'être connu dans son milieu est un couteau à double-tranchant. D'un côté, cela permet de créer des alliances avec d'autres personnes, de tisser des liens significatifs qui peuvent se traduire par de l'entraide lorsqu'une personne vit des difficultés. D'un autre côté, le fait d'être connu peut limiter les personnes et les enfermer dans des ghettos, comme celui de la pauvreté. Ainsi, si elles sont identifiées comme ayant des problèmes, elles peuvent se voir fermer bien des portes. Les jeunes préfèrent alors être discrets et ne pas consulter d'intervenants afin de camoufler publiquement leurs difficultés. Évidemment, le problème ne se poserait pas en milieu urbain puisque les jeunes peuvent consulter des intervenants sans que les voisins ne les voient entrer dans l'immeuble où se situe le service. Le manque d'anonymat en milieu rural constitue donc un obstacle pour rejoindre les jeunes.

2.2.2 Les distances et l'éloignement

« Dans un milieu comme le nôtre, si t'as pas d'voiture, t'es comme ben mal pris ».

Une intervenante.

Comme nous l'avons déjà souligné, le milieu rural témiscamien se caractérise par sa vingtaine de municipalités réparties sur un immense territoire. Ces municipalités sont donc éloignées les unes des autres. Plusieurs informateurs sont conscients de cette caractéristique et de ses répercussions, comme en témoignent deux intervenantes et un décideur :

« On est loin de toute ».

« J'ai toujours dit moé, autonomie, ça commence par un auto icitte au Témis ».

« Aujourd'hui, on parle du travailleur de milieu pis on est face à la même problématique qui est l'éloignement ».

Par exemple, un décideur explique que dans une école du secteur est, il est difficile d'organiser des activités parascolaires après les heures de classe, car les jeunes ne peuvent retourner à la maison, à moins que leurs parents ne viennent les chercher, ce qui représente un voyage de plusieurs kilomètres. Cette école doit alors privilégier les activités sur l'heure du midi. En entrevue, plusieurs jeunes ont souligné que l'éloignement constitue un élément négatif propre au milieu rural. Les gens sont obligés de se déplacer en toutes circonstances. Même les personnes qui habitent dans un rang doivent se déplacer pour aller au dépanneur ou à la station d'essence. Parfois, ils doivent même se rendre à New-Liskeard (Ontario) ou à Rouyn-Noranda, des pôles urbains qui offrent plus de services.

En ce qui concerne les services, plusieurs informateurs affirment qu'ils sont davantage concentrés dans le secteur centre, particulièrement à Ville-Marie. Comme il n'existe pas de transport en commun et que la plupart des jeunes ne possède pas une automobile, ces services sont peu accessibles. Il faut parcourir plusieurs kilomètres. Une adolescente explique que les jeunes ne sont pas portés à se rendre à Ville-Marie pour trouver de l'aide. De son côté, un intervenant rapporte que les jeunes ne veulent pas quêter des « lifts » à leurs parents pour se rendre à un rendez-vous. Un adolescent s'exprime sur la question : « Si t'as un problème mettons avec tes parents... tu veux en parler avec des professionnels, va à Ville-Marie avec

qui ? » Un autre intervenant mentionne qu'il n'y a que les jeunes de Ville-Marie qui peuvent accéder aux services à pied ou à bicyclette sans mettre au courant un adulte de leur entourage. Il est alors difficile pour les intervenants de rejoindre l'ensemble des jeunes sur le territoire. Un décideur témoigne en ce sens : « *Les jeunes qui ont des problèmes vont vivre plus longtemps dans leurs problèmes à cause de ça, l'éloignement du territoire* ».

Même si les jeunes pouvaient facilement se déplacer, il n'est pas certain qu'ils se rendraient dans une autre municipalité pour aller chercher de l'aide. Un intervenant affirme que les gens du secteur nord et du secteur est se déplacent rarement à Ville-Marie pour obtenir des services. Une autre intervenante explique ce constat de la manière suivante :

« Si t'es dans l'fond de [tel village], on l'sait que c'est un heure de route de Ville-Marie pis que t'en n'as pas dans ton petit milieu de l'aide. [...] Quand t'es en crise, quand t'en as besoin là, c'est pas à faire une demi-heure de route ou une heure de route que... t'sé, t'as l'temps de changer d'idée ben des fois là ».

Ainsi, les gens préfèrent obtenir de l'aide immédiatement et sur place. L'éloignement caractéristique du milieu rural constitue alors un obstacle à l'utilisation des services.

2.2.3 Le faible nombre de jeunes

Le milieu rural témiscamien se caractérise également par le faible nombre de jeunes qui compose sa population, du moins dans certaines petites municipalités. Ainsi, entre les recensements de 1991 et 1996, le groupe d'âge des 15-24 ans a connu une baisse allant jusqu'à 15 % dans certaines municipalités (Régie régionale, 2001). D'ailleurs, quelques informateurs rapportent qu'il est parfois difficile d'organiser des activités de loisir car il n'y a pas assez de jeunes dans une municipalité pour former une équipe complète, particulièrement au hockey et au base-ball, à moins d'aller chercher des jeunes de différents groupes d'âge ou de différentes municipalités. Comme l'explique un décideur, il n'y a souvent que quatre ou cinq jeunes de chaque groupe d'âge dans une petite municipalité. Toujours selon ce décideur, le faible nombre de jeunes se fait aussi sentir dans certaines Maisons de jeunes : « *Dans les milieux plus petits, t'as d'la difficulté à rejoindre suffisamment d'personnes pour être capable*

d'avoir une Maison de jeunes qui est intéressante ». Une adolescente témoigne de l'absence des jeunes dans sa municipalité :

« Y a jamais personne dans l'avillage là qui s'promène. C'est vide. C'est comme si ça serait un village perdu. Y est vide vraiment là. Y a quasiment personne qui s'promène, juste des vieilles personnes ».

Enfin, une intervenante rapporte le cas d'une classe de morale où le professeur était seul avec un étudiant.

Quelques informateurs mentionnent également que les jeunes adultes ont tendance à quitter la région. Selon une intervenante, il existe un trou dans le groupe des 18-30 ans. Bon nombre de jeunes vont étudier à l'extérieur, le cégep et l'université les plus près étant à Rouyn-Noranda, et plusieurs se trouvent un emploi sur place après leurs études. Ils sont alors peu nombreux à revenir dans leur milieu d'origine. Comme l'exprime une jeune adulte : *« On perd nos jeunes, c'est certain ».*

La période hivernale s'avère particulièrement tranquille au Témiscamingue. Selon deux informateurs, en plus des jeunes adultes partis étudier ou travailler à l'extérieur, les adolescents qui demeurent sur le territoire sont difficiles à rejoindre dans les municipalités étant donné qu'ils sortent moins dans les endroits publics extérieurs en raison du froid. Quelques informateurs mentionnent également que plusieurs municipalités ne possèdent pas de lieux publics intérieurs où les jeunes peuvent se rassembler. Il y a alors peu d'activités qui peuvent être organisées. Par conséquent, les jeunes se retrouvent souvent seuls à la maison ou avec quelques amis. Quelques intervenants indiquent que plusieurs jeunes peuvent alors vivre l'isolement. Ils se referment davantage sur eux-mêmes. L'école et la Maison des jeunes constituent les seuls endroits où ils peuvent rencontrer d'autres jeunes. Cependant, comme ils sont peu nombreux, le groupe formé demeure tout de même restreint. De plus, s'il y a peu de jeunes en général, il y a aussi peu de jeunes hors réseau, au dire de trois intervenants. Deux autres informateurs estiment qu'il y a peut-être quatre ou cinq jeunes hors réseau dans une municipalité de quelques centaines de citoyens. Étant donné leur faible nombre, il est donc plus difficile de rejoindre l'ensemble des jeunes, surtout durant la saison hivernale, dans une optique de travail de proximité.

De plus, quelques informateurs indiquent que certains jeunes ne veulent pas être rejoints. Ils ne veulent pas recevoir de l'aide de la part d'un intervenant. Ils n'en voient pas l'utilité ou encore ils ne se sentent pas encore prêts. Comme l'exprime une intervenante : « *Si les jeunes sont pas intéressés, t'as beau faire n'importe quoi là. [...] C'est difficile d'aller les chercher, d'les embarquer dans quelque chose qui va les intéresser* ». Un décideur se pose même la question à savoir s'il faut à tout prix rejoindre tous les jeunes : « *Un organisme communautaire, ça vient au monde parce qu'y a un besoin dans l'milieu. On vas-tu créer quelque chose où le besoin y est moins présent ?* » Nous reparlerons des besoins inhérents aux différents secteurs géographiques du Témiscamingue au chapitre 5.

2.2.4 Le peu d'ouverture envers les jeunes

Plusieurs informateurs rapportent qu'il existe de l'intolérance envers les jeunes dans la plupart des municipalités. Plusieurs citoyens ont tendance à conclure que les jeunes sont responsables du vandalisme et des incidents qui s'y produisent. Ils croient aussi que les jeunes ne pensent qu'à se droguer et à traîner dans les rues, qu'ils sont paresseux et voleurs. Une intervenante indique que les jeunes ont des difficultés à expérimenter librement car il y a toujours des adultes qui les surveillent étroitement. Deux intervenantes précisent que les citoyens sont ouverts aux jeunes dans leur discours, mais que dans la réalité, ils ne le sont pas. Selon l'une d'elles, le discours officiel, qui se veut « *politiquement correct* », affirme qu'il faut s'occuper des jeunes afin qu'ils ne quittent pas la région témiscamienne. Toutefois, comme elle le souligne : « *Officiellement, oui y a beaucoup d'ouverture face aux jeunes... mais on leur garioche vite la pierre par exemple* ». L'autre intervenante apporte deux exemples pour illustrer ses propos. Le premier concerne les programmes permettant aux mineurs ayant commis des délits de payer leur dette en accomplissant du bénévolat pour la victime. Les gens se disent ouverts à accueillir un jeune délinquant, mais ils sont plus réticents lorsqu'il s'agit d'agir concrètement. Le deuxième exemple concerne les coopératives jeunesse de services. Les gens disent apprécier cette initiative, mais peu d'entre eux font appel au service. Donc, ils n'encouragent pas les jeunes concrètement, comme l'exprime une intervenante :

« *Pis t'as pas d'ouvrage premièrement. Un jeune qui vas s'présenter avec les cheveux rouges pour travailler, j'suis pas sûre qui va s'faire engager. C'est pas tout l'monde qui est ouvert à ça* ».

Trois intervenants abordent le peu d'ouverture envers les jeunes lorsqu'il s'agit de mettre en place des Maisons de jeunes. Selon eux, il est encore difficile aujourd'hui, même après quinze ans d'expériences positives, de trouver un local pour la Maison des jeunes dans certaines municipalités. Certains citoyens croient toujours que les jeunes vont tout démolir et qu'ils vont consommer de l'alcool et de la drogue sur place, alors que le règlement l'interdit. Deux intervenants estiment que certains conseils municipaux ne donnent que le strict minimum à la Maison des jeunes et qu'ils ne tolèrent pas les attroupements de jeunes dans les lieux publics de leur territoire. L'un de ces intervenants ajoute que lorsqu'il y a une ouverture, ce n'est pas toujours pour répondre aux besoins des jeunes. Il fait ainsi référence aux danses organisées par les comités de loisir, où les jeunes sont acceptés même s'il y a un permis d'alcool. On accepte donc que les jeunes se saoulent car : « *les organisateurs font de l'argent sur l'dos des jeunes en vendant de l'alcool* ». Ces danses « *typiquement témiscamienne* » permettent aux comités de loisir d'amasser de l'argent pour leurs activités. Cet argent ne sert pas à organiser des activités saines pour les jeunes de leur municipalité.

Selon quelques informateurs, le manque d'ouverture observé s'explique en partie par le vieillissement de la population. En effet, les personnes âgées forment une grande proportion de la population dans les différentes municipalités. Comme l'explique un intervenant : « *La population vieillit ici, les élus c'est des gens assez âgés, c'est des gens qui aiment pas voir les jeunes traîner* ». Deux adolescents estiment que les personnes plus âgées ont leurs habitudes qu'elles ne veulent pas vraiment changer. Elles sont alors moins ouvertes aux initiatives des jeunes. Deux autres intervenants et un décideur croient que ce manque d'ouverture résulte de la méconnaissance des adultes face aux jeunes. Ainsi, les adultes ne côtoient pas suffisamment les jeunes pour apprendre à les connaître et être en mesure de laisser tomber leurs préjugés. Toujours selon ces informateurs, les adultes qui s'impliquent avec les jeunes ont généralement une perception plus positive de ces derniers, comparativement à ceux qui ne les côtoient pas.

Ce manque d'ouverture dans certaines municipalités peut amener les jeunes à se méfier des adultes qui ont l'habitude de ne pas leur faire confiance et de les critiquer. D'ailleurs, quelques informateurs abordent cette question. Selon eux, les jeunes font peu confiance aux adultes. Une intervenante s'exprime à ce sujet : « *Parce que eux autres, si t'es écoutes parler, tout l'monde est contre eux autres pis eux autres ont rien faite* ». Une autre intervenante indique qu'à force d'être étiquetés de drogués et de voleurs, les jeunes ont développé une mauvaise opinion des adultes et parfois une mauvaise opinion d'eux-mêmes, comme l'exprime une intervenante : « *Y faut croire aux jeunes. Pis y faut leur donner espoir. Y faut leur redire comment y sont corrects parce que c'est comme ça que tu grandis, pas en t'faisant taper sa tête* ». Il faut donc beaucoup de temps pour établir cette confiance avec un adulte et même lorsque celle-ci existe, il suffit que naisse un simple doute pour que les jeunes croient que l'adulte est un délateur. Dans ce contexte, on peut soupçonner qu'il faudra possiblement un certain temps à un travailleur de proximité pour rejoindre ces jeunes et rétablir un lien de confiance.

2.2.5 Le réflexe d'accepter son état

Selon quelques informateurs, la population témiscamienne a un seuil de tolérance plutôt élevé en regard des difficultés vécues. À travers leur éducation et leur culture, les personnes ont appris à se débrouiller seules sans chercher du support dans leur entourage. Elles ont intégré ce schème de pensée à leur système de valeurs. Notons que d'autres études (Ouellet et Roy, 1994 ; Paquet, 1992 ; Corin et al, 1990) apportent des résultats similaires. Une intervenante et un décideur abordent cette question en utilisant l'expression « *la loi du silence* ». Lorsqu'ils vivent des difficultés, les individus essaient de les régler eux-mêmes, sans en parler autour d'eux. Comme l'exprime une intervenante : « *On s'débrouille pis on fait avec les moyens qu'on a. On ira pas s'plaindre à drette pis à gauche. On s'organise* ». Un décideur explique pourquoi les gens n'ont pas tendance à raconter leurs problèmes :

« Y sont pas pour en parler, y se sont faites tellement driller à maison [...] mais la loi du silence est épouvantable, c'est difficile à gérer ça. Parce que les gens se connaissent beaucoup, parfois beaucoup trop. Si tu parles, ça a des répercussions sur ton voisin, sur ton oncle, sur ta tante. Ça, c'est quèque chose qui est pas évident ».

Selon une intervenante, les gens acceptent de consulter un médecin ou une infirmière pour des problèmes physiques, mais ils refusent de rencontrer un travailleur social ou un psychologue. Cette intervenante explique que les gens croient que la plupart des intervenants agissent comme ceux des centres jeunesse et craignent que leurs interventions conduisent au démantèlement de leur famille. De son côté, un jeune adulte soutient que les psychologues ne traitent que les personnes aux prises avec de graves problèmes de santé mentale. De plus, une autre intervenante explique que les gens s'habituent au manque de services. Ils finissent par croire qu'il est normal pour ceux qui habitent dans des municipalités éloignées d'avoir moins de services. Ces diverses croyances n'encouragent pas les individus à consulter les intervenants.

En résumé, plusieurs obstacles peuvent empêcher de rejoindre les jeunes en milieu rural. Tout d'abord, le manque d'anonymat peut dissuader les jeunes à consulter un intervenant. L'éloignement des services constitue aussi un problème puisque les jeunes n'ont généralement pas les moyens de se déplacer de façon autonome, sans mettre au courant quelqu'un de leur entourage. Il est aussi difficile de rejoindre les jeunes en raison de leur faible nombre dans certaines municipalités. La période hivernale est particulièrement problématique puisque les jeunes fréquentent moins les lieux publics extérieurs. De même, le peu d'ouverture des adultes envers les jeunes dans certains milieux accroît la méfiance des jeunes à leur égard et donc, envers les intervenants. Enfin, comme les adultes, les jeunes ont tendance à vouloir régler eux-mêmes leurs problèmes sans chercher de l'aide. Cette attitude accentue la difficulté à les rejoindre.

2.3 QUELQUES AUTRES DIFFICULTÉS PROPRES AU MILIEU RURAL TÉMISCAMIEN

Voici d'autres caractéristiques propres au milieu rural dont il faut tenir compte et ce, même si elles ne concernent pas directement la difficulté de rejoindre les jeunes.

2.3.1 Le manque d'activités

Plusieurs informateurs mentionnent le peu d'activités de loisir pour les jeunes au Témiscamingue. En entrevue, quelques jeunes ont indiqué qu'ils considèrent que ce manque

d'activités représente un élément négatif propre au milieu rural témiscamien. Dans les centres urbains de plus grande taille, les jeunes ont accès à des roulathèques, des cinémas ouverts tous les soirs, des salles de billards et des lieux où ils peuvent se retrouver entre eux. Au Témiscamingue, de tels lieux n'existent pas. Une intervenante explique qu'en raison du peu de population, les organismes concentrent leur énergie sur certains créneaux d'activités populaires (sports, plein air) qui rejoignent seulement une partie de la population. Par ailleurs, le principal lieu de socialisation locale est souvent l'hôtel où les jeunes de plus de 18 ans peuvent se retrouver s'ils en ont les moyens. Le sport surtout le hockey, est aussi une activité appréciée toutefois, encore là, le problème de transport vers les arénas se pose. En définitive, les jeunes ont donc accès à peu d'activités, comme l'indiquent deux d'entre eux :

« *C'est mort!* »

« *Wan, c'est pas mal plate. J'ai hâte de crisser mon camp en ville* ».

Selon quelques informateurs, ce manque d'activités résulte en partie du peu d'implication des adultes. Un citoyen indique que le patin artistique a failli être annulé dans sa municipalité car les parents ne voulaient pas donner de leur temps. Selon lui, ils préféreraient aller reconduire leurs enfants dans une autre municipalité plutôt que d'encadrer eux-mêmes l'activité. Plusieurs adultes ne s'impliquent plus dans les loisirs parce qu'ils l'ont fait durant de nombreuses années à titre de bénévole et qu'ils n'ont plus le goût de le faire. De son côté, une jeune adulte hors réseau mentionne qu'il est difficile d'organiser des activités de loisir, car après l'engouement de la nouveauté, les gens finissent par s'en désintéresser graduellement.

2.3.2 Les difficultés économiques

Le Témiscamingue se caractérise également par un climat économique difficile, notamment en regard de la rareté de l'emploi. Plusieurs entreprises et commerces ont mis fin à leurs opérations, entraînant de nombreuses mises à pied. Plusieurs personnes quittent la région pour se trouver un emploi ailleurs et les jeunes ne font pas exception, comme l'exprime cette jeune adulte :

« La grosse affaire c'est de garder nos jeunes icitte. Y en a pas qui reste icitte. Même moi, j'resterai pas icitte toute ma vie là, j'travaillerai pas si j'reste icitte. Faque moé aussi j'pense de déménager là ».

Par ailleurs, la population tend à se rendre dans les centres urbains régionaux (Rouyn-Noranda, New-Liskeard) pour leurs achats, ce qui ne contribue pas à soutenir les commerces du Témiscamingue. Une intervenante rapporte que sa petite municipalité comptait auparavant trois épiceries rentables alors qu'aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une qui éprouve des difficultés. Selon une autre intervenante, certaines municipalités attirent des personnes à faible revenu en raison du coût relativement bas des loyers et des maisons. Ces municipalités ressemblent de plus en plus à des « ghettos ». De plus, toujours selon cette intervenante, le tissu social s'effrite car les nouveaux venus ne connaissent pas les résidents d'origine et ils ont des difficultés à s'intégrer à leur nouvelle communauté.

En revanche, d'autres informateurs ont une vision plus positive de l'économie témiscamienne. Ainsi, selon un décideur, le secteur nord est actuellement en croissance économique. Certaines municipalités prennent en main leur propre développement sur une base durable, en misant notamment sur l'exploitation forestière et agricole. De leur côté, les intervenants économiques du secteur est misent davantage sur le tourisme et sur une usine de transformation qui a démarré depuis peu. Toujours selon ce décideur, il est possible que la dynamique de développement local, qui caractérise le secteur nord, prenne également naissance dans le secteur est.

Cependant, selon un intervenant, le développement local est parfois freiné par les guerres de clochers entre les municipalités et les guerres internes entre différents intervenants. Il croit par exemple qu'un projet de centrale électrique aurait démarré depuis quelques temps si les municipalités concernées avaient réussi à s'entendre sur le partage des bénéfices. Il se demande aussi pourquoi l'agriculture biologique et les nouvelles technologies de l'information sont des créneaux peu exploités au Témiscamingue. Il explique les retombées de cette situation sur les jeunes : *« Les jeunes y regardent ça s'passer c'game-là. Y regardent les adultes se chicaner par rapport à ça. Pendant c'temps-là, l'train passe pis ces jeunes-là s'en vont à l'extérieur ».*

Un jeune adulte est conscient de ces guerres internes entre les municipalités : « *Même dans région, on s'respecte pas les uns les autres. Comment on veut être considéré, l'Abitibi-Témiscamingue, dans province ?* » Ce constat nous amène à parler d'un dernier élément qui caractérise le Témiscamingue.

2.3.3 Les préjugés entre les secteurs géographiques

Quelques informateurs rapportent que les différents secteurs géographiques qui composent le territoire témiscamien ont tendance à se critiquer l'un l'autre. Les tensions les plus visibles sont celles entre les résidents du secteur centre et ceux du secteur est. Par exemple, les étudiants de secondaire V du secteur est qui doivent fréquenter la polyvalente du secteur centre⁶ disent être l'objet de discrimination. Un ex-étudiant témoigne : « *on est pris comme si on était encore dans préhistoire là, pis on est des êtres primitifs* ». Selon un décideur et un adolescent, les résidents du secteur centre croient que ceux du secteur est vivent tous de l'aide sociale. Comme le constate une intervenante du secteur centre : « *c'est péjoratif quand tu viens du secteur est* ». De leur côté, les résidents du secteur est acceptent moins bien les idées et les projets qui proviennent du secteur centre, comme l'exprime une intervenante : « *On l'sait ben, lui y vient de Ville-Marie ou c'est encore un projet qui vient de Ville-Marie* ».

Un décideur indique que les priorités et les intérêts des résidents du secteur est sont différents de ceux des résidents du secteur centre. Les premiers, selon lui, s'intéressent moins aux voyages et à la culture mais davantage aux activités de plein air. Selon un autre décideur, le revenu familial moyen des résidents du secteur est équivaut à celui des résidents du secteur nord, malgré la croyance que le secteur est soit le plus pauvre de la région. La méconnaissance serait alors responsable des préjugés, au dire d'un troisième décideur. Par exemple, il mentionne que le personnel scolaire du secteur centre ignore peut-être que les étudiants du secteur est s'impliquent dans une proportion de 60 % dans le spectacle de fin d'année de l'école secondaire de Latulipe, un pourcentage qu'on ne retrouve pas dans les autres polyvalentes témiscamiennes. Les intervenants jeunesse auraient sûrement avantage à tenir compte de cette dynamique entre les secteurs lors de leurs réflexions sur l'implantation d'un modèle de travail de proximité pour l'ensemble du territoire témiscamien.

6. Le secteur est n'offre pas le secondaire V.

En résumé, dans ce chapitre, nous avons examiné les caractéristiques du milieu rural témiscamien qui influencent l'intervention auprès des jeunes. Tout d'abord, nous avons abordé les éléments facilitants qui permettent de rejoindre les jeunes. Dans les petits milieux, il est facile d'identifier les jeunes en difficulté, car les gens se connaissent tous pour la plupart. Par conséquent, un jeune peut recevoir du soutien spontané de la part de son entourage puisque l'entraide caractérise fortement le milieu. Il est aussi facile pour un intervenant d'aborder ce jeune indirectement puisqu'il peut utiliser les différents contacts significatifs entretenus par celui-ci dans son milieu. Nous avons ensuite poursuivi avec les obstacles qui empêchent de rejoindre les jeunes en milieu rural. Premièrement, le manque d'anonymat n'encourage pas les jeunes à utiliser les services. Ils ont peur que leur entourage sache qu'ils consultent un intervenant et ils ne veulent pas être identifiés comme ayant un problème particulier, une étiquette qu'ils pourraient porter durant plusieurs années et qui pourrait nuire à leur intégration socioprofessionnelle. Paradoxalement, le fait d'être connu peut faciliter la vie des individus ou encore leur nuire. Deuxièmement, l'éloignement des services et les distances à parcourir constituent des obstacles pour rejoindre les jeunes. Les services sont majoritairement concentrés à Ville-Marie. Les jeunes qui ne demeurent pas dans cette municipalité doivent alors se déplacer s'ils veulent consulter des intervenants. La plupart d'entre eux ne possède pas d'automobile et ils ne veulent pas demander à leurs parents de les reconduire car cela impliquerait qu'ils les mettent au courant de leur situation. Les jeunes éprouvent donc des difficultés à se déplacer pour utiliser les services.

Troisièmement, il y a peu de jeunes dans certaines municipalités. Durant la période hivernale, les jeunes adultes ont quitté la région pour travailler ou étudier, alors que les adolescents sortent peu dans les lieux publics extérieurs. Les jeunes hors réseau sont aussi peu nombreux. Plusieurs ont quitté la région dans l'espoir d'améliorer leur sort et ceux qui restent vivent davantage isolés à la maison. Il n'est pas évident pour un intervenant de rejoindre ces jeunes. Quatrièmement, les jeunes se méfient des adultes. Dans plusieurs milieux, il existe un manque d'ouverture et une intolérance envers les jeunes. À force d'être mis à l'écart, de se faire critiquer et d'être traités de délinquants, plusieurs jeunes ont coupé le contact avec les adultes. Encore ici, il serait difficile pour un intervenant de renouer ces relations avec les jeunes. Enfin, comme les adultes, les jeunes ont appris qu'il est préférable de régler soi-même ses problèmes, sans alerter son entourage et sans demander de l'aide extérieure. Cette attitude de repli sur soi ne facilite pas la tâche d'un intervenant quand vient le temps de rejoindre les jeunes. Nous avons

aussi noté que le manque d'activités, les difficultés économiques et les préjugés entre les secteurs géographiques caractérisent le milieu témiscamien.

CHAPITRE 3

**QUELS SONT LES SERVICES DISPONIBLES POUR LES JEUNES SUR
LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE ?**

CHAPITRE 3

QUELS SONT LES SERVICES DISPONIBLES POUR LES JEUNES SUR LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE ?

À première vue, les informateurs rapportent qu'il y a peu de services offerts aux jeunes. Quelques-uns mentionnent même qu'il en n'existe aucun, comme l'expriment ces trois intervenantes :

« *Les jeunes n'ont pas d'services* » ;

« *Y a rien pour les jeunes* » ;

« *Y a pas grand chose d'offert pour les jeunes* ».

Néanmoins, au fil des conversations, les informateurs finissent par en nommer quelques-uns. Ils ont tous été en mesure d'en nommer au moins un ou deux. Ce chapitre présente les principaux services offerts aux jeunes sur le territoire du CSSF. Il traite aussi de quelques difficultés reliées à ces services et de l'absence de certains d'entre eux. Enfin, il propose des éléments d'évaluation des services par les utilisateurs et les solutions proposées.

3.1 LES SERVICES OFFERTS AUX JEUNES

Les principaux services que l'étude a permis de recenser sont présentés sous forme de tableau. Les informateurs ont identifié des services⁷ qui n'apparaissent pas dans ces tableaux puisque ces services ne s'adressent pas spécifiquement aux jeunes. De plus, les informateurs n'ayant pas élaboré sur les mandats de ces services, il est difficile d'en faire une présentation complète. Cette liste n'est donc pas exhaustive. Elle reflète la connaissance qu'en ont les informateurs.

7. À titre indicatif : Société de développement du Témiscamingue, Sûreté du Québec, Centre Normand, Groupe Image, Centre de femmes, L'Entretoise et Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue.

La Maison des jeunes du Témiscamingue (MJT)

Catégorie	Définition	Commentaires
loisir ; socialisation	<ul style="list-style-type: none"> - structure décentralisée permettant d'avoir un local dans plusieurs municipalités ; - organisation d'activités « saines » avec les jeunes en fonction de leurs intérêts ; - développement personnel des jeunes (se fixer un but, trouver des moyens pour l'atteindre) ; - prévention : diffusion d'informations sur les services offerts aux jeunes (brochures, conférences, références) ; - opportunité pour les jeunes de s'amuser sans consommer d'alcool ni de drogues. 	<ul style="list-style-type: none"> - certaines animatrices reçoivent les confidences des jeunes. Elles font de l'écoute même si leur mandat ne prévoit pas de l'intervention ; - en théorie, le service s'adresse aux 12-17 ans ; en réalité, il répond davantage aux besoins des 12-14 ans ; - il permet aux jeunes de fraterniser et de se faire des amis, dans leur municipalité et à l'extérieur de celle-ci lors de certaines activités.

Les promoteurs de la MJT ont préféré déplacer les animatrices dans les différentes municipalités où vivent les jeunes, au lieu d'établir une seule Maison de jeunes à Ville-Marie et de déplacer les jeunes. Chaque année, entre quinze et dix-sept Maisons de jeunes offrent des services dans autant de municipalités, tout en étant sous la responsabilité d'un seul organisme. Les jeunes, même ceux éloignés de Ville-Marie, peuvent alors bénéficier de loisirs et d'un lieu de rassemblement tout en développant un sentiment d'appartenance à leur municipalité.

La Maison des jeunes s'adresse aux 12-17 ans. Cependant, selon quelques informateurs, elle répond davantage aux besoins des plus jeunes (12-14 ans) qui veulent s'amuser et organiser des activités. Les 15-17 ans préfèrent socialiser entre eux, sans avoir l'obligation de participer à des activités. Les jeunes qui ont plus de 18 ans ne peuvent fréquenter le local. Enfin, selon

deux informateurs, les jeunes qui ont des problèmes sérieux, comme la consommation de drogues, ne sont pas portés à se rendre à la Maison des jeunes.

En ce qui concerne les loisirs, le mouvement scout existe dans certaines municipalités, bien qu'il compte moins d'adeptes qu'il y a une vingtaine d'années. Un intervenant rapporte que certains jeunes peuvent aussi jouer au hockey ou pratiquer le patin artistique. Toutefois, ceux qui ont un talent particulier pour ces sports ont peu de chance de le développer s'ils habitent loin d'un aréna ou, dans le cas du hockey, s'ils ne peuvent s'expatrier à l'extérieur de la région pour jouer dans une équipe de plus haut niveau. De plus, le hockey est un loisir dispendieux (inscription, équipement, déplacements...). Les loisirs organisés sont donc peu nombreux, ne répondent pas à tous les intérêts des jeunes et certains sont inaccessibles en raison des coûts.

Carrefour jeunesse emploi du Témiscamingue

Catégorie	Définition	Commentaires
intégration socio-professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - services d'aide à la recherche d'emploi ; - réintégration à l'emploi avec le projet « On en sort du bois » ; - socialisation des jeunes au café Le Carafon ; - développement personnel des jeunes (se fixer des buts, prendre des responsabilités). 	<ul style="list-style-type: none"> - le projet « On en sort du bois » rejoint possiblement des jeunes hors réseau ; - belle ambiance, absence de préjugés entre les jeunes ; - un espace où les jeunes démontrent à la population qu'ils peuvent réaliser de beaux projets ; - ouvert le jour, durant la semaine, lorsque les jeunes sont à l'école.

Le Carrefour jeunesse emploi du Témiscamingue (CJET) a ses bureaux à Ville-Marie. Son projet « On en sort du bois » aurait permis de rejoindre des jeunes hors réseau. Cependant, une intervenante questionne ce point de vue. Selon elle, même si le CJET a tenté de solliciter différents types de jeunes, elle se demande s'il ne s'est pas retrouvé avec l'élite.

Prévention suicide ; Tel-Jeune ; Jeunesse-J'écoute

Catégorie	Définition	Commentaires
écoute et référence	- services téléphoniques d'écoute et de référence.	- accessibles en tout temps ; - absence d'une relation personnelle face à face.

Les services téléphoniques sont accessibles 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Ils permettent des échanges confidentiels et anonymes, sans toutefois établir un contact personnel avec un intervenant.

Travail de milieu

Catégorie	Définition	Commentaires
travail de proximité	- service de prévention, d'écoute et de référence ; - présence dans les lieux publics et à son bureau au point de services ; - présence à l'école à titre de travailleur de corridor ; - soutien à l'organisation d'activités et de projets.	- intervenant sympathique ; - confidentialité appréciée ; - meilleur suivi des jeunes du fait qu'il est à la fois à l'école et dans la municipalité ; - possibilité de le contacter par courriel.

Le travail de milieu est une expérience innovatrice de travail de proximité instauré par le comité Notre-Dame-du-Nord en santé. Le travailleur de milieu intervient auprès des jeunes et des adultes de cette municipalité. Comme un travailleur de proximité, il se déplace dans les différents lieux publics (parc, aréna, Maison des jeunes). Il possède également un bureau où il peut rencontrer les gens. Il s'implique aussi dans l'organisation d'activités (aménagement d'un « skate park », distribution de vêtements usagés...). De plus, depuis quelques mois, il fait du travail de corridor à l'école secondaire, à l'heure du dîner. Cela lui permet de rencontrer des jeunes qui vivent à l'extérieur de Notre-Dame-du-Nord et de suivre davantage ceux qu'ils rencontrent dans la municipalité. Le comité Notre-Dame-du-Nord en santé a commandé une recherche afin de cerner en détails cette pratique et d'évaluer les retombées dans le milieu. Un document fut publié en 2001 (Beaulé et Simard, 2001)⁸.

Ressources scolaires

Catégorie	Définition	Commentaires
<i>services aux étudiants</i>	<ul style="list-style-type: none">- service de travailleur social, de psychologue, d'infirmière, d'éducatrice spécialisée et de conseiller en choix de carrière, dans les trois écoles secondaires de ce territoire ;- programme de pairs aidants dans deux écoles secondaires.	<ul style="list-style-type: none">- bonne collaboration avec les intervenants du CSSF lorsque l'école ne suffit plus à la demande ou lorsqu'un étudiant en fait lui-même la demande.

Les services donnés en milieu scolaire reviennent régulièrement dans les propos des informateurs comme des ressources disponibles dans la MRC. Le principal problème est que les jeunes qui ne vont pas à l'école n'ont pas accès à ces services. D'ailleurs, au moins deux jeunes affirment que les adultes devraient eux aussi avoir accès à ces ressources qui sont, dans certains cas, davantage à proximité de leur lieu de résidence.

8. La pratique à Notre-Dame-du-Nord est désignée « travail de milieu » depuis juin 2001. Au moment de l'évaluation, c'est plutôt le terme « travail communautaire » qui était utilisé et qui apparaît dans le rapport.

Centre de santé Sainte-Famille

Catégorie	Définition	Commentaires
santé et services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - service de travailleur social, psychologue, infirmière et médecin ; - présence à temps partiel d'un travailleur social et d'une infirmière aux différents points de services dans des municipalités éloignées de Ville-Marie. 	<ul style="list-style-type: none"> - les intervenants aux services de première ligne sont accueillants et compétents ; - structure lourde et complexe qui décourage les jeunes à utiliser les services.

Le CSSF est situé à Ville-Marie. Il possède également des points de services dans huit municipalités. Ceux-ci permettent d'offrir à l'occasion, par exemple une fois par semaine, des services de santé (infirmière et travailleur social) à l'extérieur de Ville-Marie.

Centre jeunesse

Catégorie	Définition	Commentaires
protection de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - service pour les jeunes ayant de graves difficultés au sein de leur famille (violence, inceste) et où leur sécurité immédiate est compromise ; - placement dans les familles d'accueil ; - démarches devant les tribunaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de flexibilité et de compréhension de la part d'une structure lourde ; - arrêt du suivi dès que le jeune atteint 18 ans ; - utile dans les cas extrêmes seulement

Le Centre jeunesse (CJ), communément appelé « D.P.J. », est considéré par les informateurs comme un service de dernier recours. Les jeunes qui ont utilisé les services du CJ n'ont donc

pas une opinion particulièrement positive. Les rumeurs veulent que les cas de DPJ finissent souvent par éclater sur la place publique, bien qu'aucun informateur n'en ait rapporté un exemple concret. Les critiques touchent également la rigidité de cette institution qui doit respecter des lois et des procédures administratives complexes, comme l'indique un décideur :

« Y a certaines décisions qui auraient pu tellement être simples à prendre pis facile, qui doivent être entérinées par des tribunaux, pis t'as des parents en arrière qui ont chacun des avocats pis ça s'bat pis ça veut régler des comptes personnels ».

La sombre réputation que traîne le CJ n'aide en rien les jeunes à utiliser ses services. Ils se méfient des intervenants et ils croient que ceux-ci vont automatiquement détruire leur famille.

Référence jeunesse

Catégorie	Définition
délinquance juvénile	- services pour aider les jeunes contrevenants à se réintégrer dans la société et réparer leurs torts auprès de leurs victimes

Seulement deux informateurs indiquent Référence jeunesse comme étant un service pour les jeunes. Il faut noter que ce service s'adresse à un groupe ciblé. Cela explique peut-être que les jeunes n'en font pas mention dans leur propos.

Il faut également mentionner que même si quelques jeunes n'ont pas une idée précise des services offerts sur le territoire, ils savent par contre où trouver l'information si le besoin se présente. Par exemple, trois jeunes indiquent qu'ils n'ont qu'à fouiller dans l'annuaire téléphonique. Deux autres informateurs expliquent que l'agenda fourni par l'école contient une liste des services téléphoniques offerts aux jeunes. Enfin, trois jeunes rapportent qu'il y a des affiches à l'école où apparaissent les numéros de téléphone de divers services. Selon un intervenant, il est logique que les individus ne connaissent pas un service jusqu'au moment où ils en ont personnellement besoin, comme il l'explique :

« Y les connaissent peu ou pas comme j'pense pour l'ensemble de la population. Quand qu'on n'a pas d'besoin ou quand qu'on sent pas l'besoin de consulter... quand qu'on n'a pas un besoin précis, c'est difficile d'identifier l'service correspondant ».

Les services sont alors connus lorsque le besoin est directement significatif pour la personne elle-même.

3.2 QUELQUES DIFFICULTÉS LIÉES À L'OFFRE DE SERVICES

3.2.1 Le cas des jeunes hors du réseau scolaire

Selon les informateurs, plusieurs des services pour les jeunes sont accessibles à l'école. Par conséquent, le problème d'accès aux services s'avère plus criant pour les jeunes qui ne vont plus à l'école ou qui ne fréquentent pas la Maison des jeunes, soit en raison de leur âge ou de leurs intérêts. Selon deux intervenantes, ces jeunes hors réseau n'ont pas de services adaptés à leurs besoins. Ils peuvent se rendre au CSSF mais comme en témoigne une autre intervenante :

« Y vont être comme plus portés à aller voir ces gens-là [les intervenants scolaires] parce que c'est près d'eux... C'est plus facilitant. J'serais comme étonnée qu'un jeune parte lui-même, se rende au service de première ligne à Ville-Marie ».

Les services desservent donc peu les besoins des jeunes hors du réseau scolaire.

3.2.2 La suspension et l'expulsion de l'école

Plusieurs informateurs précisent qu'il est important que les intervenants jeunesse développent des contacts avec les jeunes pour les connaître, tisser des liens de confiance, découvrir leur potentiel et le mettre à contribution dans la communauté. L'école représente un des lieux qui offre la plus grande opportunité aux adultes d'être en contact avec les jeunes. Cependant,

quelques informateurs rapportent que lorsqu'un jeune vit des difficultés qui se répercutent à l'école, la direction a tendance à l'expulser. Elle adopte cette politique notamment dans les cas de consommation de drogues. Leur philosophie est « *tolérance zéro* ».

Une intervenante apporte l'exemple d'un jeune qui fut expulsé pendant un mois parce qu'il avait fumé un joint à l'école. Elle explique qu'il n'avait pas encore été reconnu coupable de ce délit puisqu'il n'y avait pas eu d'audience devant un juge. La direction de l'école, elle, l'avait déjà condamné. Cette intervenante mentionne que la société juge un individu innocent jusqu'à preuve du contraire lors d'un procès, ce qui n'est pas le cas à l'école. Elle s'exprime à ce sujet : « *Y a un problème de comportement à l'école, on fait quoi avec ? On l'jette en dehors de l'école. On a tu réglé notre problème ? De l'école, oui. D'la société, non* ». Elle termine en disant que ce jeune a finalement doublé une année. Son expulsion a entraîné un retard académique. Il n'a pu se réintégrer au milieu scolaire. Au lieu de conserver un contact avec ce jeune pour le supporter dans ses difficultés, les intervenants scolaires ont rompu les liens, isolant du même coup le jeune avec ses problèmes ce qui, de l'avis de cette intervenante, ne représente pas une attitude aidante. De plus, un jeune suspendu de l'école n'a automatiquement plus accès à la Maison des jeunes. Cette règle vise à préserver la réputation de l'organisme au sein de la population. Une autre intervenante explique que les directions d'école suspendent les jeunes parce qu'elles sont dépassées par la situation et qu'elles ne savent plus comment réagir. Cette intervenante affirme que la solution serait que les intervenants en place soient davantage disponibles, ce qui s'avère difficile actuellement en raison de leur faible nombre et du manque de temps.

Enfin, une dernière intervenante n'apprécie pas que la direction de l'école oblige les jeunes à consulter les intervenants lorsqu'elle détecte des difficultés, comme elle le rapporte :

« À l'école, y oblige les jeunes à y aller. Moé j'pensais que c'était libre ça, mais y oblige les jeunes à y aller. Si y décide eux autres qu'le jeune y a un problème de comportement, y sont obligés d'aller voir la travailleuse sociale. Même que tu t'sens bien avec ou pas... y faut que tu y ailles ».

À son avis, il ne sert à rien de forcer un jeune à consulter un intervenant, ce que confirme un jeune adulte. Pour que la démarche soit efficace, il faut que le jeune prenne lui-même conscience de ses difficultés et accepte de les régler avec de l'aide extérieure.

3.2.3 L'absence de ressources intermédiaires

Quelques informateurs indiquent qu'il n'existe pas de ressources intermédiaires sur le territoire du CSSF. C'est lorsque les problèmes des jeunes se détériorent gravement qu'ils peuvent recevoir de l'aide. Par exemple, un intervenant explique qu'un jeune qui consomme de la drogue modérément, mais qui est potentiellement à risque de devenir dépendant, ne peut être référé à un organisme en toxicomanie. Une autre intervenante apporte un deuxième exemple. Un jeune qui vit une crise ou une période turbulente dans son milieu familial n'a pas d'endroit où aller. Il n'existe pas de maison d'hébergement pour les jeunes temporairement en difficulté. L'hébergement par le Centre jeunesse n'est disponible qu'en cas de situations graves (violence, délits criminels). De plus, toujours selon cette même intervenante, une telle ressource coûterait moins cher qu'un hébergement à l'hôpital ou à l'Étape de Val-d'Or (Centre jeunesse), qui représente plusieurs centaines de dollars par semaine. Des ressources intermédiaires éviteraient donc que les problèmes des jeunes ne s'amplifient et que ces derniers ne reçoivent de l'aide que lorsque la situation éclate et se transforme en urgence.

3.2.4 Des critiques sur les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux

Quelques informateurs critiquent les démarches et l'attitude du réseau de la santé et des services sociaux dans l'offre des services. Comme l'indique un décideur, le réseau éprouve de la difficulté à s'intégrer au milieu. Pour ce faire, il sollicite alors les organismes communautaires du milieu qui ont plus de facilité à rejoindre les gens. Toutefois, le réseau ne reconnaît pas toujours la contribution des organismes communautaires. Toujours selon ce décideur, les groupes communautaires ont travaillé plusieurs mois avec le réseau dans le dossier de l'implantation du travail de rue au Témiscamingue. Pourtant, il estime que le réseau n'a pas tenu compte du point de vue de ces groupes lorsque fut le temps de prendre certaines décisions. Une autre intervenante confirme ces allégations : « *J'suis pas toujours convaincue*

qu'le réseau reconnaît le plein potentiel du communautaire ». Selon elle, ce sont pourtant les intervenants communautaires qui sont sur le terrain, près de la population, et qui posent les actions. Ils sont alors sûrement en mesure de saisir les besoins de la population.

Par ailleurs, trois informateurs doutent de la capacité du réseau à répondre aux besoins de la population. Le réseau impose des services au lieu de partir des besoins du milieu, comme l'exprime un décideur :

« La philosophie du communautaire, c'est que tu pars des besoins, pis le réseau, si l'ministère y dit qu'on fait ça parce qu'on a besoin de c'te service-là, y vont l'créer de toute façon ».

Une intervenante du réseau témoigne en ce sens :

« Les programmes aussi, les services qu'on offre, ben j'suis pas sûre qui sont toujours adéquats. On peut ben vouloir offrir un programme parce que la Régie nous dit que c'est tel programme pis y ont les argents pour, mais des fois, c'est pas ça qu'la personne a [besoin] ».

Le problème se pose également du côté des organismes communautaires qui doivent gérer des services avec des budgets limités, ce qui entraîne parfois des tensions entre les groupes. Certains d'entre eux ajoutent des mandats à leur mission pour recevoir plus de financement, des mandats dont s'occupaient déjà d'autres groupes. Comme l'indique une autre intervenante :

« Quand l'objet principal de toute la discussion c'est l'argent, [...] quand tout ça accroche... parce qu'on s'tire les bouts d'couvertes parce qu'on veut avoir ce petit morceau-là parce qu'on veut faire ça avec, ben là j'me dis en quêque part, le jeune en bénéficiera pas plus là. Parce que y a quelqu'un à travers ça qui essaye de ramasser la plus grosse part du gâteau. [...] On s'éloigne des vrais problèmes. Dans l'sens que... quand qu'on en vient à s'battre pour l'argent, ben le reste passe après [...]. C'est pu vrai qu'on répond aux besoins du jeune ».

Le manque de financement constitue alors un obstacle à l'offre de services aux jeunes.

Enfin, deux intervenantes du réseau déplorent la lourdeur de la structure des services offerts par le réseau. Selon l'une d'elle, la complexité des procédures administratives décourage les jeunes à utiliser les services. Par exemple, le mécanisme de l'Accueil-Évaluation-Orientation (AEO) les oblige à raconter leurs difficultés à plusieurs intervenants qu'ils ne connaissent pas et avec qui ils n'ont pas développé de liens de confiance. L'autre intervenante dénonce la bureaucratisation (formulaire, statistique) des services et le nombre croissant d'intervenants impliqués dans les dossiers, comme elle l'explique :

« J'ai huit formules à remplir pour placer l'jeune pis y faut que j'aille rencontrer la famille d'accueil pis toute le kit oufff, on pourrait tu slaker par rapport à ça. C'est comme ça. Comme la semaine passée, j'ai compté qu'un jeune avait sept intervenants... un par obligation parce que le juge a recommandé, faque y a un éducateur du Centre jeunesse, y a un responsable de dossier du Centre jeunesse, y a un intervenant d'la clinique externe de psychiatrie. Y s'est retrouvé au bureau de l'infirmière pour raconter toute son histoire que les trois autres savaient par cœur ».

En plus, ce cas particulier impliquait la travailleuse sociale de l'école, la direction de l'école, un professeur et le surveillant sur l'heure du midi. Plusieurs personnes sont donc impliquées dans un dossier et celles-ci entretiennent peu de contacts entre elles, comme l'exprime cette même intervenante : *« Tout ce beau monde-là se parle pratiquement pas »*. Par conséquent, en plus du découragement des jeunes devant la complexité des procédures, la gestion des dossiers s'avère difficile en raison du grand nombre d'intervenants impliqués.

3.3 ÉVALUATION DES RENCONTRES AVEC LES INTERVENANTS

Globalement, les informateurs affirment que les services offerts sont utiles, aidants et de qualité. Les intervenants sont compétents, attentifs et ils sont animés de bonne volonté. En entrevue, les jeunes qui ont déjà utilisé les services relatent leur utilité. Plusieurs d'entre eux ont apprécié l'aide reçue et ils retourneraient consulter les intervenants sans hésiter, comme l'exprime ce jeune adulte qui explique que l'intervenant a pris le temps nécessaire pour l'écouter et lui donner des outils pour régler son problème : *« Toutes les petites failles que j'avais à l'intérieur, ben on a pris le temps des recoller. Dans l'fond, c'est comme un casse-tête »*.

Plus spécifiquement, les jeunes interviewés indiquent que les services ont été utiles sur quelques plans :

- § **Conscientisation** : quelques jeunes expliquent que l'aide reçue leur a permis de s'ouvrir les yeux sur des éléments qu'ils ne voyaient pas dans leur vie, comme l'exprime cette adolescente : « *Elle a l'don de faire ressortir des affaires que tu sais même pas qui t'font encore d'la peine* ». Un jeune adulte comprend davantage ce qu'il vit et il saisit les options qui s'offrent à lui : « *J'aurais pu rester dans mon petit coquerond, ben c'est ça, j'aurais pas pu voir les possibilités* ».
- § **Absence de jugements** : quelques jeunes apprécient que les intervenants ne les aient pas jugés lors des rencontres. Ces jeunes craignaient que les intervenants fassent des commentaires sur leurs difficultés et qu'ils jugent leur manière de vivre.
- § **À l'écoute** : quelques jeunes considèrent que les intervenants ont été réceptifs, sympathiques et à l'écoute de leurs besoins. Une adolescente utilise l'expression « *oreille attentive* » pour qualifier l'attitude de son intervenante. Cependant, quelques jeunes perçoivent négativement cette écoute, comme l'exprime cet adolescent : « *Tu parles dans l'vide. Là y fait « hum hum », y t'écoute, y t'écoute mais y fais juste t'écouter* ». Un jeune adulte témoigne aussi en ce sens : « *J'ai l'impression qu'à t'écoute trop pour te dire... a s'en fout dans l'fond. A fait rien que t'écouter* ». Ils ont l'impression que l'écoute ne débouche pas sur des actions concrètes et utiles à la résolution de leurs problèmes.
- § **Se libérer** : trois jeunes expliquent que l'aide reçue leur a permis de se libérer de leurs difficultés, de se débarrasser de leurs peurs et de s'ouvrir aux autres. Dans quelques cas, le simple fait de pouvoir exprimer verbalement ses difficultés fut ressenti comme un soulagement.

D'un autre côté, quelques jeunes estiment que leurs rencontres avec les intervenants n'ont pas été utiles. Par exemple, un jeune adulte explique qu'il a dû rencontrer le psychologue de l'école car il avait de mauvaises notes. Il a dû lui parler de son enfance malheureuse et de la séparation de ses parents, « *des affaires tata d'même* » selon ses dires. Il poursuit :

« J'vois pas c'qui y a d'intérêt à un psychologue à rencontrer des jeunes parce que y ont pas une bonne note. Écoute, si t'aimes pas l'école, t'aimes pas l'école, y a pas personne qui va t'faire changer là ».

Une adolescente témoigne de ses mauvaises expériences avec les psychologues :

« J'en ai vu en masse des psychologues moé, sont assez fatiguants là. Ça s'mêle de ta vie, les problèmes de jeunesse. J'allais en voir une quand j'étais petite pis mettons que j'veux pu la revoir. Ça t'fait travailler avec des poupées, c'est fatigant ça ».

Cette adolescente n'a pas non plus apprécié des intervenants du Centre jeunesse :

« J'trouve ça niaiseux. Ça cherche les petits bobos. Y t'posent toutes sortes de questions là pour aller le plus profond possible. J'suis allée à DPJ. A m'a faite faire un dessin, y fallait que j'm'assise sur une chaise pis y fallait que je regarde l'autre chaise en avant d'moé pis que j'parle à l'autre chaise. Faque là, très intéressant, c'est supposé d'connaître des affaires sur moé ça! [...] Tant qu'à parler à une chaise, j'aime autant m'en aller chez nous. J'trouve ça con là ».

Par ailleurs, cette même adolescente suggère qu'il est possible d'améliorer les services en intégrant des activités aux rencontres. Ainsi, l'intervenant pourrait faire une activité avec le jeune, marcher dans la forêt par exemple ou prendre un café dans un restaurant, bref une activité qui intéresse le jeune, tout en discutant avec le jeune. D'autres jeunes abondent en ce sens. Ils estiment que des activités contribueraient à créer un contexte moins formel où les jeunes n'auraient pas l'impression d'être analysés par l'intervenant. Ils se sentiraient alors moins bousculés, comme l'exprime cette adolescente : *« le psychologue y est pas obligé de t'faire rentrer tout d'suite dans l'problème »*. Les rencontres comporteraient alors plus d'intérêt pour les jeunes. Un intervenant appuie cette suggestion :

« Y faut qu'les gestionnaires des boîtes, les services aussi, apprennent à voir ça autrement l'intervention sociale, derrière des portes closes, autour des tables, dans des institutions. [...] Tu fais pas d'réunions avec des jeunes garçons autour d'une table ».

Les activités pourraient s'inscrire dans les loisirs, les sports et le travail, l'essentiel étant d'y aller en fonction des intérêts de chaque jeune.

Quelques jeunes mentionnent aussi qu'il serait possible de bonifier les services en offrant plus de flexibilité. Par exemple, un jeune adulte raconte qu'il devait rencontrer son intervenant une fois par semaine. Cette fréquence lui pesait lourd. Il aurait préféré une rencontre à chaque deux semaines mais il ne pouvait l'exiger de son intervenant. La flexibilité favorise le respect du rythme de la personne, ce que deux autres jeunes jugent important. Quelques informateurs croient aussi qu'il serait préférable que les intervenants fassent les premiers pas pour connaître les jeunes, expliquer leurs services et créer des liens significatifs. Une adolescent a beaucoup apprécié que les intervenants de son école aient fait une tournée des classes, en début d'année, pour se présenter comme personne et démystifier leurs services. L'exercice leur a permis de se rapprocher des jeunes. D'autres informateurs estiment que ce type d'approche initié par l'intervenant est moins menaçant pour les jeunes. Enfin, un adolescent précise qu'il aimerait que les services ne soient pas tous centrés à Ville-Marie. Ils seraient plus accessibles si certains d'entre eux se situaient dans les secteurs nord et est.

En résumé, dans ce chapitre, nous avons présenté les différents services offerts aux jeunes sur le territoire du CSSF. Tout d'abord, les résultats démontrent que la Maison des jeunes du Témiscamingue est présente dans plusieurs municipalités. Cette décentralisation en fait le service le plus accessible géographiquement pour les jeunes. En revanche, la Maison des jeunes ne rejoint pas les 18 ans et plus et elle n'offre pas de relation d'aide, bien que certaines animatrices assument personnellement ce rôle en raison de leurs aptitudes et de leur contact avec les jeunes. Ensuite, le Carrefour jeunesse emploi du Témiscamingue (CJET) s'occupe de l'intégration socioprofessionnelle des jeunes. Le CJET rejoint possiblement une large catégorie de jeunes, dont des jeunes hors réseau, surtout avec son projet « On en sort du bois » mais pour des besoins différents. De plus, le service a ses bureaux à Ville-Marie, ce qui peut occasionner des problèmes de transport pour plusieurs jeunes, et il ne possède pas d'intervenants qui s'occupent de problèmes sociaux (consommation de drogue, suicide...). Puis, les jeunes peuvent utiliser les divers services téléphoniques, dont Prévention suicide et Tel-Jeune. Accessibles en tout temps et de partout, discrets et confidentiels, ces services ne permettent pas toutefois d'établir un contact personnel avec un intervenant. De son côté, le

travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord offre de l'écoute, de la prévention et de la référence. La seule lacune vient du fait qu'il s'adresse davantage aux résidents du secteur nord de la région.

En ce qui concerne les institutions, les ressources scolaires offrent des services variés (travailleur social, psychologue, infirmière, conseiller en orientation) à un grand bassin de jeunes qui fréquentent les écoles secondaires. Toutefois, elles ne sont pas accessibles aux jeunes qui ne fréquentent pas les institutions. Ensuite, le CSSF offre lui aussi divers services (travailleur social, infirmière, psychologue, médecin) à Ville-Marie et dans quelques points de services répartis sur le territoire, ce qui favorise une certaine accessibilité. Enfin, le Centre jeunesse et Référence jeunesse représentent des services qui s'adressent à des groupes cibles, aux prises avec des problèmes lourds (violence familiale, abus sexuels, délits). Ils fonctionnent avec une structure administrative lourde qui ne facilite pas les contacts avec les jeunes.

Les résultats illustrent également quelques difficultés découlant des services disponibles sur le territoire. Premièrement, il ressort que les jeunes qui ne fréquentent plus l'école et qui ne cadrent pas avec la Maison des jeunes se retrouvent sans service. Deuxièmement, même si plusieurs intervenants s'entendent pour dire que le contact avec les jeunes est essentiel, les directions d'école continuent d'expulser les jeunes qui ont des troubles de comportements. Troisièmement, les informateurs dénotent l'absence de ressources intermédiaires, notamment en ce qui concerne l'hébergement des jeunes. Ainsi, il faut attendre que la situation d'un jeune se dégrade pour que des services comme le Centre jeunesse ou le Centre Normand puissent intervenir. Enfin, quelques informateurs critiquent l'attitude du réseau de la santé et des services sociaux, qui utilise les groupes communautaires pour pénétrer les milieux sans pour autant reconnaître leur apport. Ces informateurs indiquent que le réseau tend à imposer des services sans tenir compte des besoins du milieu, avec des structures administratives lourdes qui découragent une partie des jeunes à les utiliser.

Finalement, les informateurs qui ont déjà utilisé les services offerts sur le territoire considèrent que ces derniers ont été utiles et aidants. L'aide reçue leur a permis de prendre conscience de certains aspects de leur vie et d'exprimer leurs difficultés à des intervenants compétents, attentifs et qui ne posent pas de jugements sur leur situation. Quelques jeunes indiquent que les services pourraient par contre être améliorés notamment en intégrant des activités aux

rencontres, en étant flexibles et accessibles géographiquement. Les intervenants auraient aussi intérêt à faire les premiers pas pour établir le contact avec les jeunes, afin d'établir un contexte moins menaçant.

CHAPITRE 4

**QUELS SONT LES BESOINS DES JEUNES SUR
LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE ?**

CHAPITRE 4

QUELS SONT LES BESOINS DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE ?

Les jeunes qui vivent sur le territoire décrit dans les deux chapitres précédents ont des besoins particuliers. Pour bien saisir ces besoins, nous les avons interrogés sur leurs réactions lorsqu'ils font face à un problème. Dans un premier temps, nous verrons que les jeunes réagissent aux difficultés selon une démarche en trois étapes. Puis, nous présenterons leurs besoins.

4.1 LA RÉACTION DES JEUNES FACE À UN PROBLÈME

Lorsqu'un problème survient, les jeunes réagissent habituellement selon la logique suivante :

- premièrement, ils essaient de régler eux-mêmes le problème ;
- deuxièmement, ils demandent de l'aide à l'intérieur de leur réseau personnel ;
- troisièmement, ils font appel à un intervenant lorsqu'ils n'ont plus le choix.

4.1.1 Régler soi-même le problème

Selon plusieurs informateurs, dans un premier temps, les jeunes tentent de régler eux-mêmes le problème sans en parler à d'autres personnes. Certains sont portés à se refermer sur eux-mêmes alors que d'autres s'évadent par le biais d'activités (vélo, plein air, poésie...). En général, ils ne cherchent pas l'aide offerte par les services institutionnels et communautaires. Voici les témoignages de quelques jeunes interrogés :

« J'essaye de régler ça tout seul moé. [...] J'm'arrange avec mes problèmes faque j'cherche pas à demander autour de moi ».

« Ça m'intéresse pas pantoute d'leur conter mon petit problème. [...] J'vas m'arranger moé-même ».

« Si j'ai un problème, c'est pas un psy qui va m'dire comment régler mes affaires, comme mener ma vie. Si j'ai un problème, m'a l'régler ».

« J'suis capable de dealer avec ça. [...] J'trouve que c'est la seule manière que tu peux vraiment l'régler, quand t'essayes de dealer ça toé-même ».

« Quand j'ai un problème moé, j'essaye de l'régler. Si ça marche pas, ben j'attends que l'temps passe ».

Lors de cette première étape, les jeunes sont confiants de trouver eux-mêmes une solution et ils demeurent en contrôle de la situation.

Tel que mentionné auparavant, ce réflexe peut être conditionné par l'éducation reçue, comme l'explique cette jeune adulte :

« J'pense on a souvent été élevé, en tout cas j'sais ben que chez nous c'est... pas que tu te débrouilles mais t'essaye de régler tes problèmes. S'plaindre, c'est des choses qu'on aime pas entendre. En tout cas j'sais que chez nous on a toujours été porté justement à régler nos problèmes ».

Deux intervenants croient pour leur part que les jeunes qui ne travaillent pas et qui ne vont pas à l'école ne demanderaient pas de l'aide parce qu'ils ont une faible image d'eux-mêmes et qu'ils n'arrivent pas à décoder seuls qu'ils ont un problème. Enfin, un jeune pense que cette attitude résulte du peu d'anonymat, comme il explique lui-même : *« Tu peux pas dire ça à personne. C'est gros. Tout l'monde y ont des oreilles pis y ont une bouche ».* Peu importe les causes, les informateurs identifient deux conséquences à cette façon de voir les choses. Premièrement, le jeune réussit effectivement à régler lui-même son problème. Deuxièmement, il continue de ne pas en parler et il s'enfoncé davantage dans ses difficultés, jusqu'à ce que son secret devienne trop lourd pour lui. Alors, il se décide à en parler à quelqu'un.

4.1.2 Utiliser son réseau personnel

Lorsqu'ils ne peuvent régler eux-mêmes leurs problèmes, les jeunes se confient à une autre personne. Il faut noter qu'il est possible qu'un jeune ayant un problème ne tente pas de le résoudre lui-même et qu'il en parle immédiatement à quelqu'un. Bref, il passe outre la première étape. C'est le cas de quelques jeunes dans l'échantillon. Cependant, les jeunes ne se confient pas à n'importe qui. Ils doivent connaître la personne, lui faire confiance et entretenir de bonnes relations avec elle.

Plusieurs informateurs (27 au total, dont 16 jeunes) indiquent que les jeunes parlent de leurs problèmes à leurs amis. Ceux-ci ont l'avantage d'avoir vécu les mêmes expériences et ils peuvent donc dispenser des conseils. Ils partagent aussi une vision du monde semblable puisqu'ils ont le même âge. Selon les informateurs, les amis sont fiables et ils ne répètent pas les confidences reçues. Enfin, ils peuvent être utiles pour se changer les idées et se divertir lorsque l'un d'eux vit une période difficile. Voici quelques témoignages de jeunes :

« On s'en parle vraiment entre nous autres. Parce que moé si j'ai un problème, avant d'aller voir des spécialistes, j'trouve là que j'peux aller voir les vrais amis icitte, surtout que j'peux leur faire confiance. Souvent, eux autres y ont passé par là ».

« J'suis capable de compter sur eux autres pis j'suis capable d'leur faire confiance. [...] On va s'arranger pour que ça reste entre nous autres pis ça sort pas ».

« Mes chums, j'suis capable d'leur dire qu'est-ce que je ressens ».

Sur l'ensemble de l'échantillon, une seule adolescente affirme qu'elle ne confie pas ses problèmes à ses amis car elle craint que ceux-ci les racontent à d'autres personnes. Malgré cela, elle indique qu'elle les écoute lorsque ceux-ci ont des difficultés. Un autre jeune soutient que si les amis sont les premiers confidents lorsque l'on est plus jeune, en vieillissant, les personnes tendent davantage à se débrouiller seules.

Les jeunes peuvent aussi parler de leurs problèmes à quelqu'un de leur famille en qui ils ont confiance, comme le signalent une vingtaine d'informateurs, dont 14 jeunes. Les parents

peuvent être des confidentiels fiables s'ils ont une bonne relation avec leur enfant. Une jeune adulte raconte qu'elle discute parfois avec sa belle-sœur qui a une formation en travail social. Une jeune adulte hors réseau affirme qu'elle peut régler de nombreux problèmes en parlant avec ses tantes, dont certaines ont suivi des cours en communication. Enfin, un jeune adulte mentionne qu'il peut facilement se confier à sa sœur qui a étudié en travail social. Voici d'autres commentaires provenant des jeunes :

« Quand qu'on a des problèmes nous autres, on les règle quasiment en famille avant d'aller régler ça ailleurs ».

« Si t'es capable de régler tes problèmes avec ta famille pis que l'monde de ta famille pis de ton entourage peuvent t'aider, ça sert à rien d'aller voir un psychologue là hein ? »

« J'demanderais à mon père parce que lui, c'est un peu mon idole ».

Sur l'ensemble de l'échantillon, seuls deux informateurs croient que les jeunes ne se confient pas à leurs parents qui représentent l'autorité.

Un décideur résume bien la réaction des jeunes : *« de un, ça s'passe entre eux autres. Deux, ça s'passe avec les parents »*. Parfois, comme le rapportent plusieurs informateurs, cette personne de confiance peut aussi être un professeur avec qui le jeune entretient une bonne relation, un intervenant scolaire en qui il a confiance ou une animatrice de la Maison de jeunes. Enfin, six jeunes indiquent qu'ils se confient spontanément au travailleur de milieu de Notre-Dame-du-Nord. Ces dernières données confirment l'importance de connaître le confident, d'entretenir avec lui une relation de confiance et d'avoir développé un lien significatif avec celui-ci. Dans ce contexte, le réseau personnel ne se limite pas aux amis et aux parents, bien qu'il en soit formé majoritairement.

Cependant, il existe quelques inconvénients à se confier à ses amis ou à ses parents. Tout d'abord, quelques jeunes stipulent que les amis n'ont pas toujours les connaissances pour donner des conseils, ni les outils pour le faire. Dans d'autres cas, ils sont eux-mêmes aux prises avec le problème et ils ne savent pas comment s'en sortir. Un intervenant et un décideur

affirment même qu'un ami peut mal orienter la personne et l'entraîner dans d'autres problèmes, comme consommer de la drogue pour oublier une peine d'amour. Par ailleurs, deux jeunes rapportent qu'il devient parfois difficile de supporter les amis qui ont des problèmes, surtout si l'on est soi-même en difficulté. Enfin, une jeune adulte indique que les réactions des parents ne sont pas toujours celles attendues. Dans son cas, elle a parlé à ses parents d'un problème sérieux et, au lieu de l'aider, ses parents l'ont jetée à la rue, ce qui a aggravé sa situation. C'est souvent lorsqu'ils ont épuisé leurs ressources personnelles que les jeunes se décident à consulter un intervenant.

4.1.3 Consulter un intervenant lorsqu'il n'y a plus de choix

Selon plusieurs informateurs, lorsqu'un jeune n'est plus en mesure de se débrouiller seul, parce que son entourage ne peut l'aider ou qu'il n'est plus capable de supporter la situation, il est alors contraint à consulter un intervenant. Une jeune adulte explique que cette démarche ressemble à une recherche d'emploi : la personne commence par chercher dans son réseau personnel de contacts (amis, parents) et elle utilise les services professionnels seulement si ça ne fonctionne pas à l'intérieur de son propre réseau. Si un jeune doit consulter, c'est que la situation est devenue intolérable et que les ressources immédiates ne suffisent plus. La décision repose aussi sur la nature des difficultés. Si un jeune éprouve un problème avec ses parents ou ses amis, il ne pourra compter sur eux pour l'aider. Si le problème est grave, comme une crise suicidaire ou une surconsommation de drogue dure, le jeune ira consulter directement un intervenant. C'est une démarche qui peut exiger beaucoup de temps.

Une jeune adulte hors réseau donne un exemple typique de cette situation. Lorsqu'elle était plus jeune, elle avait des difficultés avec ses parents. Elle a finalement porté plainte au Centre jeunesse et rencontré un psychologue pendant quelques années. Elle explique qu'avant de faire cette démarche, elle a attendu tant qu'elle a pu, jusqu'au moment où son problème a « explosé comme une bombe ». Dernièrement, elle a vécu un autre problème et comme elle l'indique : « *J'suis obligée d'aller rencontrer un psychologue mais mon égo aime pas ça non plus* ».

Voici d'autres témoignages qui illustrent bien cette dynamique :

C'est avec ta famille ou tes amis l'problème, ben là c'est comme pas évident d'aller leur en parler. Faque là, tu gardes ça pour toé ou tu vas consulter un moment donné. J'suis sûre que tu vas attendre à dernière minute avant d'aller consulter.

Un jeune adulte

Y faut que tu sois mal pris en crise pour aller faire affaire à des ressources.

Un décideur

J'pense que j'appellerais au CLSC si y aurait un problème. Y faudrait que ça s'oye gros en tabarnouche par exemple pour que j'ai affaire à aller là.

Une jeune adulte hors réseau

La démarche de consultation revêt donc un caractère d'« obligation ». Selon deux intervenants, c'est parfois la famille du jeune qui réagit en prenant conscience de sa détresse et qui oblige le jeune à consulter un intervenant. Pour d'autres, les jeunes entrent dans le réseau des services parce qu'ils y sont référés en raison de la gravité de la situation. Par exemple, un jeune fait une tentative de suicide ou une « overdose », il se retrouve à l'urgence où on le confie à un autre intervenant. Ou encore, un jeune commet un délit, il se fait arrêter par la Sûreté du Québec et il entre dans le système judiciaire qui peut exiger des rencontres avec un intervenant. Parfois aussi, ce sont des voisins ou des parents qui peuvent avoir porté plainte à la DPJ. Comme l'exprime une intervenante : « *Y attendent que ça pète. Y s'ramassent à l'urgence* ». Voici un autre témoignage qui illustre nos propos :

En secondaire III, là j'ai pas eu l'choix. J'me suis rendue à l'hôpital là j'avais pas l'choix, j'étais tannée, j'étais trop dépressive. Pis là, j'ai pas eu l'choix d'aller voir un psychologue. J'étais pas capable de parler à personne.

Une adolescente hors réseau

D'autres jeunes ont répondu qu'ils consultent lorsqu'ils n'ont plus le choix, « à l'extrême », lorsqu'il n'y a plus d'alternatives, comme en témoignent deux d'entre eux : « *Moé, j'ai eu à consulter une fois pis j'ai comme pas eu l'choix là. J'étais rendu au bout* » ; « *Parce que y a*

pas d'autres personnes pour nous aider ». Mentionnons que sur l'ensemble de l'échantillon, une seule intervenante croit que les jeunes vont chercher de l'aide lorsqu'ils sont prêts.

En plus de poser directement la question aux jeunes, nous leur avons soumis cinq scénarios qui mettaient en scène des amis fictifs aux prises avec différents problèmes (violence familiale, grossesse, suicide, surconsommation de drogue et décrochage scolaire). Nous leur avons demandé comment leur ami pouvait s'en sortir. Encore une fois, il est possible de dégager la même dynamique. Pour ce qui est du cas de violence familiale, les jeunes mentionnent qu'il faut prioritairement en parler à un intervenant connu ou carrément appeler la DPJ. Un jeune explique pourquoi les amis et les parents ne sont d'aucune utilité dans ce contexte :

« Les amis, comme y peuvent pas tout l'temps aider non plus. Y a des affaires qui comprennent pas. Si eux autres ça va bien dans leur famille, y peuvent pas vraiment t'aider. Les parents, c'est certain que tu vas pas leur en parler, ben tu peux essayer d'leur en parler, si t'as essayé pis si y comprennent pas, quand c'est avec eux autres le problème euh, j'pense que vraiment, c'est les services sociaux qui peuvent l'aider l'plus là-dans ».

En d'autres termes, puisque le problème est grave, puisque les parents et les amis ne peuvent aider le jeune, il ne lui reste que les services sociaux. Nous percevons ici le processus d'élimination qui conduit cette logique. Cette dernière s'applique également aux cas de surconsommation de drogue. La plupart des jeunes répondent qu'il faut envoyer la personne dans un centre de désintoxication car les amis et les parents ne sont pas vraiment outillés pour l'aider. Comme l'explique l'un d'eux : *« C'est vraiment l'genre de problème que ça prend des professionnels »*. Dans le cas de l'ami qui a des idéations suicidaires, la plupart des jeunes disent que dans un premier temps, le jeune en détresse doit s'entourer de ses amis afin de ne pas demeurer seul, de se distraire et de comprendre que la vie vaut malgré tout la peine d'être vécue. Toutefois, ils ajoutent que si la situation se détériore, il faut contacter un intervenant car le problème est sérieux. On constate donc que lorsque les problèmes sont graves, les jeunes pensent à demander l'aide de professionnels.

À l'inverse, dans le scénario de l'amie qui vit une grossesse, les jeunes disent que la meilleure solution est d'en parler aux parents, qui auront peut-être un rôle important à jouer en tant que support financier, et au père de l'enfant à naître. Donc, cette situation relève de la famille

comme l'indiquent ces deux jeunes : « *C'est plutôt des histoires de famille* » ; « *J pense que c'est un problème qui faut qui s'règle à maison* ». Consulter un intervenant vient par la suite, surtout pour obtenir des informations techniques (avortement, grossesse) ou lorsque les parents ont une réaction négative. Enfin, en ce qui concerne le décrochage scolaire, les jeunes croient que les amis peuvent être utiles surtout pour leur faire comprendre les conséquences liées à ce geste, pour les aider à trouver ce qu'ils veulent faire dans la vie et les aider pour les matières dans lesquelles ils ont des difficultés. Cinq jeunes suggèrent d'abandonner l'école et de poursuivre leurs études à l'école des adultes, où le jeune pourrait apprendre à son rythme sans être dérangé par les professeurs. Peu de jeunes mentionnent la rencontre d'un intervenant comme solution à cette situation.

Selon un grand nombre d'informateurs (26), les jeunes n'ont donc pas tendance à consulter les intervenants s'ils peuvent régler seuls leurs problèmes, s'ils peuvent en parler à un ami ou à un parent ou si le problème n'est pas suffisamment grave. Un intervenant s'exprime : « *Y veulent rien savoir. Y veulent avoir l'oreille attentive au bon moment là. C'est correct, y défoulent leurs affaires. Le lendemain, oublie ça, y iront pas au centre de santé* ».

En résumé, l'analyse des données permet de voir que les jeunes réagissent aux problèmes selon une séquence de trois étapes dans le temps, comme Lépine et Ouellet l'observent dans leur étude sur la recherche d'aide chez les jeunes adultes (Lépine et Ouellet, 1992). Premièrement, le jeune essaie de régler seul le problème. Deuxièmement, s'il ne réussit pas à régler le problème de cette manière, il en parle aux personnes de son entourage, en qui il a confiance et avec qui il possède un lien significatif. Ces personnes sont souvent des amis ou des parents mais peuvent aussi être des intervenants (professeur, travailleur social, travailleur de milieu) avec qui le jeune a une bonne relation. Il arrive parfois qu'un jeune débute sa démarche de résolution de problème à cette deuxième étape, sans avoir essayé de le régler lui-même. Troisièmement, si le problème persiste ou s'aggrave, si les individus de son réseau personnel ne peuvent l'aider, le jeune consulte alors une ressource formelle. Cela implique qu'il n'a plus d'autres solutions ou qu'il est référé par une personne ou un service.

Six informateurs illustrent clairement cette dynamique en trois étapes. Voici quelques exemples :

Première étape : « *Ben souvent moé m'a m'enfermer dans ma chambre, m'a accumuler. [...] J'aime mieux garder ça pour moé pis on dirait que j'veux pas inquiéter personne avec ça* ».

Deuxième étape : « *Pis quand ça s'passe pas, ben là j'en parle. [...] M'a n'en parler à mes parents ou à mes amis* ».

Troisième étape : « *Mais j'suis pas quelqu'un qui va aller voir mettons un travailleur social pour me remonter là, à moins que ça serait ben grave là* » .

Un jeune adulte

Première étape : « *Mon premier réflexe, j'm'enferme dans ma chambre pis j'pense à ça* ».

Deuxième étape : « *Ben au début, j'en parle pas pis si ça vient trop grave, ben j'en parle à mes amis* ».

Troisième étape : « *Pis si c'est encore plus grave, ben j'en parle à mes professeurs ou [aux] professionnels* ».

Un adolescent

Première étape : « *Un, y s'referment* ».

Deuxième étape : « *Ou y en parlent avec leurs chums. Quelques-uns parlent à leurs parents, surtout à leur mère* ».

Troisième étape : « *Certains vont venir voir un intervenant. Mais y faut avoir créé l'contact* ».

Une intervenante

4.2 LES BESOINS QUI DÉCOULENT DES MODES DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES DES JEUNES

Les modes de résolution de problèmes permettent d'identifier trois types de besoins chez les jeunes.

4.2.1 Besoin de connaître l'intervenant

Nous venons de voir que les jeunes ont tendance à parler de leurs problèmes aux personnes qu'ils connaissent, que ce soit des amis, des parents ou des intervenants. Donc, pour utiliser un service de leur propre initiative, ils ont besoin de connaître a priori l'intervenant. Sept informateurs affirment qu'il est moins gênant pour un jeune de consulter un intervenant qu'il connaît déjà, parce qu'il le côtoie toute l'année ou parce qu'il lui a déjà parlé. Lorsque nous avons demandé aux jeunes ce qui les motivait à consulter un intervenant, quelques-uns ont mentionné le fait qu'ils connaissaient déjà la personne. Voici deux témoignages :

J'suis allée consulter parce que y avait une de mes amies qui travaillait là pis qu'a m'a expliqué c'était quoi l'service. [...] Quand j'suis arrivée là-bas, c'était moins inconnu aussi. J'savais que y aurait quelqu'un que j'connaîtrais là-bas.

Une jeune adulte

C'est un gars que tu connais ben, tu commences à t'faire chum, j'irais peut-être ben plus en parler mais non si je l'connaîtrais pas, non j'irais pas. Moé, y faut vraiment que je l'connaisse comme y faut.

Un adolescent

Un intervenant abonde aussi en ce sens : « *Y est venu m'voir à c'te niveau-là, mais c'est parce que m'connaissait* ». De même, lorsque nous avons demandé aux jeunes pourquoi ils ne consultaient pas les intervenants, cinq d'entre eux ont répondu qu'ils ne les connaissaient pas et que par conséquent, ils avaient peur de ne pas être compris. Selon ces jeunes, le fait de connaître l'intervenant est rassurant. Ce n'est pas comme confier ses problèmes à un étranger. Un intervenant qui connaît l'histoire, le caractère et les intérêts d'un jeune est alors plus en mesure de l'aider adéquatement.

Un décideur explique l'importance des activités parascolaires pour que les intervenants de l'école se fassent connaître des jeunes :

« Ça fait en sorte que le jeune nous voit pas simplement comme un prof, comme un directeur ou comme un travailleur dans l'école. Y voit qu'on est des humains, qu'on a nos difficultés nous autres aussi dans l'fond, quand on échange avec eux autres. Le fait de prendre du temps le soir après l'école pour des activités dans l'gymnase. Donc, ça démystifie un peu le rôle du personnel en fonction des jeunes ».

Ces activités permettent donc aux intervenants et aux jeunes de se connaître davantage, dans un contexte moins formel que celui de la relation d'aide.

Par la suite, lorsqu'ils connaissent l'intervenant et le service qu'il peut offrir, les jeunes ont plus tendance à faire appel à lui. Selon deux jeunes, ils sont portés à consulter l'intervenant car ils se retrouvent alors en terrain connu et ils savent que le service est pertinent. Trois autres jeunes informateurs croient même qu'ils peuvent recommander leur intervenant à d'autres. D'ailleurs, une adolescente a raconté qu'elle était allée consulter une intervenante parce que son frère et sa sœur la connaissaient et ils lui avaient dit qu'elle était gentille.

Selon un intervenant, le travail de proximité comporte un avantage indéniable. Il permet à l'intervenant de se faire connaître graduellement en étant présent dans le milieu de vie des jeunes. Cette présence continue favorise le développement de liens de confiance entre les jeunes et l'intervenant, comme l'a souligné un décideur et ce jeune adulte : *« C'est à force d'y en parler que tu vas créer une confiance en c'personne-là »*. La connaissance de l'intervenant et la confiance des jeunes sont intimement liées. Cette confiance motive également les jeunes à se confier à l'intervenant.

4.2.2 Besoin d'établir un lien de confiance avec l'intervenant

La dynamique qui régit la réaction des jeunes face à un problème démontre aussi que les jeunes consultent un intervenant lorsqu'ils ont confiance en lui. L'établissement de liens de confiance s'avère donc essentiel pour établir une relation d'aide avec les jeunes. Lorsque nous

avons demandé aux jeunes ce qui les motivait à consulter un intervenant, onze d'entre eux ont répondu qu'ils se sentaient à l'aise et en confiance avec celui-ci. Les réponses de quelques intervenants allaient aussi en ce sens. Les jeunes n'avaient pas l'impression que l'intervenant les jugeait. Comme le témoignent deux jeunes, il respectait leur rythme, sans rien imposer :

Moé j'dirais pas mes problèmes à quelqu'un en qui j'ai pas confiance.

Un adolescent

Tu peux te confier à eux autres quand t'as vraiment confiance.

Une adolescente

D'ailleurs, quelques informateurs affirment que les jeunes et même les adultes ont peur d'être jugés par l'intervenant. Ils craignent qu'il leur fasse la morale ou qu'il les croit idiots de ne pas avoir consulté plus tôt. Une intervenante donne l'exemple suivant : elle n'est pas certaine qu'elle irait consulter un intervenant à Ville-Marie pour une MTS, de peur de passer pour quelqu'un de « *courageux* ». On peut imaginer que les craintes d'être jugé diminuent s'il existe un lien de confiance préalable avec l'intervenant.

Lorsque nous avons demandé aux jeunes pourquoi ils ne consultaient pas les intervenants, trois d'entre eux et trois intervenants ont répondu qu'ils n'avaient pas confiance en l'intervenant. Voici le témoignage d'une adolescente hors réseau : « *J'aime pas ça les psychologues moé. T'sé j'sais pas, sont là pis ça pose plein d'questions. Là tu t'sens pas vraiment en confiance non plus parce que t'es connais pas là* ». Parfois, selon deux intervenants, les jeunes ont entendu des histoires où des intervenants ont dénoncé des jeunes à la DPJ ou à la SQ. Ils craignent de subir le même sort et ils ne leur font donc pas confiance. Un décideur exprime le commentaire suivant : « *On recevra jamais de confidences d'la part d'un jeune parce que souvent, l'adulte est vu comme quelqu'un qui peut être menaçant* ». Cela nous ramène à la connaissance de l'intervenant : lorsqu'un jeune connaît l'intervenant, il lui est plus facile de développer un lien de confiance avec celui-ci.

4.2.3 Besoin de côtoyer une personne significative

Les jeunes tendent à consulter un intervenant lorsqu'ils le connaissent et qu'ils ont confiance en lui. Ils ont donc une relation significative avec celui-ci. Quelques informateurs affirment que les jeunes n'ont souvent pas de personnes significatives dans leur vie. Selon un décideur, il y aurait une « *fracture* » entre les générations. Par exemple, peu d'adultes sont intéressés à organiser des loisirs avec les jeunes et à encadrer ces activités. Selon une intervenante, les personnes n'ont plus le temps de le faire ou encore elles l'ont trop fait seules pendant des années. Il est difficile d'assurer une relève. Une autre intervenante ajoute : « *Y a comme un creux aussi, comme au niveau de l'implication. Les gens sont individualistes aussi* ».

Par ailleurs, deux intervenants estiment que les parents s'occupent moins de leurs enfants. L'encadrement familial serait moins ferme et les parents se fieraient davantage sur l'école pour que leurs enfants aient des contacts avec des adultes. Comme l'explique un de nos informateurs : « *Les parents, autrement dit, y ont abdiqué* ». Par conséquent, les jeunes vivraient davantage d'isolement par rapport aux adultes. Selon quatre intervenants, les jeunes doivent se débrouiller seuls. Un jeune adulte affirme que lorsqu'ils vivent des difficultés, les jeunes ont tendance à se refermer sur eux-mêmes. Comme l'indique un décideur : « *Y a une grosse partie du problème qui est peut-être là* ».

Toutefois, des jeunes réussissent à développer une relation significative avec des intervenants de certaines ressources. Par exemple, s'ils ont une relation de confiance avec l'animatrice de la Maison des jeunes, ils peuvent lui parler de leurs difficultés. D'ailleurs certaines animatrices acceptent d'être contactées en dehors des heures d'ouverture du local. Elles font de l'écoute même si cela ne fait pas partie de leur mandat. De la même manière, quelques jeunes rencontrés en entrevue ont créé une relation significative avec des intervenants du CSSF et des intervenants scolaires. Ils n'hésitent pas à les consulter lorsqu'ils vivent des difficultés.

La dynamique à la base du comportement des jeunes face à un problème traduit trois de leurs besoins qui pourraient se résumer en un seul : développer des relations significatives avec des adultes qu'ils côtoient régulièrement dans leur milieu. Ces relations significatives impliquent que les jeunes connaissent la personne et qu'ils lui fassent confiance. Comme nous l'avons déjà souligné, les jeunes tendent à se confier à des personnes avec qui ils entretiennent une relation

significative, principalement des amis ou des parents mais aussi des professeurs et des intervenants. Donc, ce sont des gens qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance parce qu'ils les côtoient régulièrement. Actuellement selon les informateurs, plusieurs jeunes n'ont pas d'adulte significatif dans leur vie. Le travail de proximité représente alors une solution intéressante puisque l'un de ses objectifs est justement d'assurer la présence régulière d'un intervenant dans le milieu de vie des jeunes, présence qui rend propice le développement de relations significatives.

4.3 LES AUTRES BESOINS DES JEUNES

4.3.1 Besoin d'anonymat

Il ressort explicitement de l'analyse que les jeunes désirent consulter un intervenant dans l'anonymat. Une adolescente raconte son expérience :

« Une fois, j'ai eu un gros problème plus majeur sauf que pour rencontrer la personne, j'avais pas mes 14 ans, y fallait que j'ai le consentement de mes parents pis j'avais pas que mes parents soient au courant, c'était pas encore assez alarmant ».

Elle a alors choisi de ne pas consulter d'intervenant. Selon des intervenants, les jeunes ont peur que leurs difficultés soient exposées publiquement. Une intervenante précise que cette peur ne fait pas nécessairement référence aux fuites d'informations de l'intervenant lui-même. Elle pense davantage que les gens jugent trop rapidement les situations et se plaisent à diffuser ces rumeurs dans la communauté. Enfin, un jeune adulte estime que les jeunes craignent de mal paraître devant leurs amis en allant consulter un intervenant. Cet informateur rappelle que les amis sont importants pour les jeunes, surtout à l'adolescence. Par conséquent, ils possèdent une certaine influence. Deux jeunes et une intervenante croient que les jeunes ont peur d'être jugés par leurs pairs car consulter un intervenant signifie pour plusieurs que la personne est dérangée, « folle » ou qu'elle souffre de graves difficultés. Un jeune adulte témoigne de cette croyance : *« J'sais pas, un psychologue, ça sert vraiment peut-être les gros problèmes »*. Selon une intervenante, consulter serait perçu comme étant « *cul cul* », c'est-à-dire peu utile.

Comme il a été souligné auparavant, la difficulté en milieu rural réside dans le fait que l'anonymat n'existe pratiquement pas. Il est alors difficile d'aller consulter un intervenant, comme l'explique une intervenante : « *C'est visible. Tu peux pas passer incognito. Y reconnaissent le char d'la DPJ, y reconnaissent les policiers même si sont en civil* ». Toujours selon les informateurs, la situation n'est guère plus reluisante à l'école puisque les étudiants peuvent voir les jeunes aller au bureau de l'intervenant. Un adolescent donne son point de vue sur la question :

« C'est une petite école, y a 100 quelques élèves. Quand t'es appelé durant ton cours, t'es demandé au secrétariat, c'est soit parce que tu t'en vas voir l'infirmière, soit tu t'en vas voir la psychologue ou soit tu t'en vas voir le conseiller en orientation. Faque tout l'monde se doute de quelque chose. [...] C'est plus gênant. [...] A moins que t'aïlles voir l'conseiller en orientation mais comme est là juste une journée par semaine, c'est facile de savoir qui tu vas voir ».

Il ajoute que la psychologue est, elle aussi, présente à l'école une journée par semaine. Par conséquent, si un étudiant est demandé au secrétariat cette journée-là, les autres peuvent se douter qu'il va la rencontrer. Les difficultés liées à l'absence d'anonymat s'appliquent aussi aux services du CSSF : les personnes peuvent être vues entrant au CSSF ou à l'un des points de services.

Quelques informateurs expliquent qu'un jeune qui commet un délit risque d'être victime de préjugés. Sa réputation est alors entachée pour longtemps. Ainsi, il aura probablement de la difficulté à se trouver un emploi. Un décideur utilise même le terme « *black list* » pour caractériser ce phénomène. Il ajoute que si un délit est commis dans la communauté, les policiers vont avoir tendance à interroger ce jeune plus systématiquement parce qu'il est considéré comme un délinquant. Une intervenante rapporte une autre situation vécue par certains jeunes dans les écoles : si le frère d'un jeune est passé avant lui et qu'il a causé des problèmes, les professeurs s'en souviennent et ils attendent le jeune avec un préjugé défavorable.

En milieu rural, où la plupart des gens se connaissent, le travail de proximité s'avère une solution pertinente. En effet, comme le révèle l'évaluation sur le travail de milieu à Notre-Dame-

du-Nord (Beaulé et Simard, 2001), le contact d'une personne avec le travailleur de proximité ne peut être interprété automatiquement par l'entourage comme une démarche pour obtenir de l'aide face à un problème. En effet, la personne peut parler au travailleur de proximité de toutes sortes de sujets et le fait de le voir quotidiennement dans le milieu finit par voiler son étiquette d'intervenant aux yeux de la population. Dans le cas du travailleur de milieu, les jeunes pouvaient l'aborder pour lui parler des activités dans lesquelles il les accompagnait, que ce soit à l'école ou dans la communauté. Par conséquent, les gens du milieu ne pouvaient déduire qu'un jeune avait des problèmes simplement parce qu'il parlait au travailleur de milieu ou parce qu'il allait le voir à son bureau. Le travail de proximité constitue donc une alternative intéressante dans un milieu où l'anonymat est difficile à conserver.

4.3.2 Besoin de confidentialité

Plusieurs informateurs affirment que les jeunes sont davantage à l'aise de consulter un intervenant lorsqu'ils savent que la confidentialité est respectée. C'est d'ailleurs une des raisons qu'ils donnent pour expliquer le fait qu'ils consultent ou non un intervenant. Ainsi, comme ils ne veulent pas que les gens de leur milieu sachent qu'ils vont consulter un intervenant, ils ne veulent pas non plus que ces gens connaissent leurs difficultés. Une adolescente hors réseau témoigne de cette peur de bris de confidentialité : « *J'ai eu peur des psychologues parce que on l'sait jamais qu'est-ce qui peuvent dire aux autres* ». Un autre jeune apporte l'exemple suivant : un jeune qui subit des abus au sein de sa famille décide d'en parler à un intervenant. Celui-ci mène alors une enquête dans la famille, il en parle aux parents et à ses collègues de travail. Le jeune est alors contrarié. Il voulait simplement se confier à quelqu'un sans que personne ne connaisse ses difficultés. Enfin, un informateur rapporte un cas où un intervenant scolaire a rapporté en détails à un parent les propos de son adolescent lors d'une rencontre.

Dans le même ordre d'idée, quelques informateurs n'apprécient pas que les intervenants tiennent des dossiers de leurs consultations avec les clients. Ils craignent que leur dossier puisse être lu par une tierce personne qui connaîtrait ainsi la nature de leurs problèmes. Certains adultes rencontrés croient même que ces dossiers sont accessibles aux autres intervenants qui peuvent les consulter à leur guise. On peut supposer que ces craintes face aux bris de confidentialité résultent peut-être de la méconnaissance des services. D'ailleurs, une

jeune adulte croit que cette méconnaissance contribue directement à ce que certains jeunes ne consultent pas les intervenants. Selon deux intervenants, les jeunes croient que les intervenants ne respectent pas la confidentialité et qu'ils dénoncent systématiquement tous les jeunes à la DPJ ou à la SQ. Une responsable d'un groupe communautaire indique également que de nombreux jeunes associent tous les services à la DPJ et craignent que leur famille soit divisée s'ils parlent de leurs difficultés. Si les jeunes savaient que les dossiers ne sont pas accessibles, même aux autres intervenants, et que ces derniers n'agissent pas tous comme ceux de la DPJ, il est possible qu'ils consulteraient davantage les ressources du milieu.

À cet égard, le travail de proximité comporte un avantage. En général, le travailleur de proximité ne prend aucune note et ne tient pas de dossiers sur les jeunes qu'il côtoie quotidiennement. De plus, il ne dénonce pas les jeunes à la SQ, même s'il est témoin de délits, ou à la DPJ, à moins que la vie du jeune soit manifestement en danger ou que le jeune l'autorise à le faire⁹. Notons que lors de l'évaluation du travail de milieu (Beulé et Simard, 2001), les jeunes et les adultes qui ont utilisé le service ont grandement apprécié l'absence de dossier et le fait qu'ils étaient assurés que le travailleur de milieu respecte la confidentialité.

4.3.3 Besoin d'aide immédiatement et sur place

Selon les informateurs, les jeunes qui vivent des difficultés ont besoin d'aide sur le moment, lorsque la situation se présente et à l'endroit où ils sont. Comme l'indique une intervenante : « *Les ados, y est trop tard les ramasser le lundi... t'sé quand qu'la peine d'amour, la tentative de suicide a eu lieu pendant la fin d'semaine, c'est ça. Des fois, y faut intervenir tout suite* ». Une jeune adulte abonde dans le même sens : « *Quand quelqu'un est en détresse, c'est tout d'suite* ».

Au Témiscamingue, il existe plusieurs obstacles qui empêchent d'offrir cette aide partout et à tout moment. Premièrement, les informateurs perçoivent qu'il existe des moments où les jeunes n'ont pas accès à des services, notamment durant la période de l'été et les fins de semaine. C'est le cas de la Maison des jeunes, dont les locaux ne sont ouverts que deux soirs par semaine, et des ressources scolaires. Pourtant, selon deux intervenants, c'est durant ces

périodes qu'ont lieu de nombreux événements et festivals où les jeunes vivent des problématiques parfois lourdes (surconsommation, abus sexuel, peine d'amour, tentative de suicide, etc.). Par conséquent, ils doivent attendre au lundi ou à la rentrée scolaire pour confier leurs difficultés à un intervenant. D'autres informateurs déplorent aussi le fait que le café du CJET ne soit pas ouvert le soir et les fins de semaine.

Deuxièmement, même si l'aide est disponible, plusieurs informateurs affirment que les jeunes ne peuvent y accéder en raison des grandes distances qui les séparent des services et l'absence de transport. Ainsi, la plupart des services offerts sont concentrés dans le secteur centre, plus particulièrement à Ville-Marie. Il n'y a que la Maison des jeunes et les lignes d'écoute téléphonique qui contournent le problème du transport. En l'absence de transport en commun, les jeunes sans automobile et qui ne veulent pas demander à un adulte de les conduire sont alors privés des services. Une intervenante témoigne de cet aspect : « *Si y a pas d'voiture, y faut qui demande à quelqu'un faque drette là, y a une autre personne qui va l'savoir. Les jeunes y veulent pas qu'eux problèmes se sachent* ».

Une autre intervenante explique que lorsqu'ils sont obligés de consulter un intervenant parce qu'ils n'ont plus le choix, les jeunes se sentent « *déracinés* » de leur milieu puisqu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser les services. Une autre intervenante apporte cet exemple : la DPJ a obligé une mère monoparentale à se déplacer une fois par deux semaines à Ville-Marie avec son fils pour rencontrer un travailleur social. Elle devait alors faire deux heures de route chaque fois, en plus de s'absenter de son travail. De telles situations n'incitent pas les gens à utiliser les services. Néanmoins, il existe des points de services du CSSF dans huit municipalités témiscamiennes, où une infirmière et un travailleur social sont disponibles à certains moments de la semaine. Un décideur explique que cette structure permet de « *décentraliser* » en partie les services et de les rendre plus accessibles aux communautés. Cependant, comme l'indique un adolescent, il n'en demeure pas moins que les intervenants n'y sont pas présents à tous les jours, parfois seulement quelques jours par mois, ce qui ne règle en rien le problème d'accessibilité aux services.

9. Au sujet de la responsabilité sociale du travailleur de proximité, nous vous invitons à consulter le document de Nathalie Dubé (Dubé, 1998 ; 82-87) ainsi que l'article de Michelle Duval et Annie Fontaine (Duval et Fontaine, 2000 ; 65).

Troisièmement, même s'il existe des services et que le jeune possède un moyen de transport pour s'y rendre, il y a souvent de longs délais, allant de quelques jours à un mois, avant de rencontrer un intervenant. Plusieurs informateurs dénoncent cette situation et l'attribuent aux coupures budgétaires gouvernementales qui ont eu comme conséquence de surcharger les intervenants ayant conservé leur poste. Voici quelques témoignages qui illustrent bien l'état d'esprit de nos informateurs :

Si tu tombes dans le système bureaucrate, les centres de santé, [...] ça peut prendre trois jours avant d'venir à bout d'parler à quelqu'un.

Une citoyenne

J'appelle à l'école pour parler à la travailleuse sociale. Pas moyen d'y parler.

Une jeune adulte

J'ai faite toutes les travailleurs sociaux pis y n'a pas un que j'ai été capable de rejoindre là.

Une jeune adulte

Ça pris deux semaines avant qu'la madame a me rejoigne. [...] Si quelqu'un y en a d'besoin, c'est l'fun qui soient proches là. Qu'on soit capable des avoir quand qu'on n'a d'besoin là. Qu'on soit pas obligé d'attendre deux semaines pour avoir un rendez-vous.

Une jeune adulte hors réseau

Est-ce que ces gens-là ont la disponibilité de donner un service rapide ? Le jeune qui a besoin d'aide des fois, y a besoin d'aide tout suite. [...] Les besoins immédiats, à part une blessure qui saigne à l'urgence, t'as jamais d'service immédiat.

Une intervenante

Selon les informateurs, les services ne sont donc pas accessibles aux jeunes dans un délai raisonnable. Pourtant, lorsqu'un jeune décide de consulter un service, il est souvent en état de crise et il a besoin d'aide immédiatement. Comme l'explique cette jeune adulte : « *Dans trois semaines, le problème, m'a l'avoir réglé là* ». Un intervenant rapporte que même dans des cas

urgents, comme celui d'un jeune qui a des idéations suicidaires, il est souvent difficile d'obtenir un rendez-vous avant quelques semaines. Un intervenant explique le dilemme : « *Les gens ont peur d'aller au centre de santé. Pis si un moment donné, y ont assez d'guts d'y aller pis que t'arrives à les convaincre, y vont avoir un rendez-vous dans un mois* ».

Une autre intervenante s'exprime à ce sujet :

« On l'sait qu'la personne est en détresse et tu l'appelles pis tu lui dit ben ça va aller dans trois mois. Est-ce que t'incites les gens à refaire cette démarche-là la prochaine fois qu'a va vivre une situation stressante ? [...] C'est pas dans un an le besoin, c'est tout suite ».

Toutefois, ce phénomène ne touche pas seulement le réseau de la santé et des services sociaux. Un décideur affirme que dans les écoles du territoire, les intervenants ne sont souvent disponibles qu'une journée par semaine. Ils ne peuvent donc pas toujours rencontrer tous les étudiants dans le besoin.

Il est important que les jeunes aient une aide immédiate dans leur municipalité, afin qu'ils n'aient pas à se déplacer sur de grandes distances. Ce sont des êtres spontanés, comme le font remarquer deux intervenants, qui vivent intensément leurs problèmes. Une attente prolongée et de longues distances à parcourir peuvent les décourager d'utiliser les services, eux qui tendent déjà à ne pas les utiliser de façon habituelle.

4.3.4 Besoin de parler

Plusieurs informateurs affirment que les jeunes ont besoin de quelqu'un à qui parler, quelqu'un qui va les écouter, sans les juger et sans penser immédiatement à trouver une solution à leurs problèmes. Comme l'exprime cet intervenant : « *J'pense que les besoins, c'est carrément d'un oreille attentive au bon moment. C'est ça l'affaire* ». Une autre intervenante donne son point de vue : « *J'pense que ça leur fait du bien les jeunes d'avoir quelqu'un pour parler* ». Selon des citoyens, le simple fait de parler aide à diminuer l'ampleur des problèmes.

Les informateurs estiment aussi que les jeunes sont prêts à raconter leurs difficultés, mais sans nécessairement vouloir de l'aide, un suivi ou une référence à un service. Une intervenante explique :

« Y ont besoin d'avoir une oreille pour commencer. Y ont pas besoin nécessairement de s'faire accrocher pis mettre dans un réseau. [...] C'est juste d'avoir un contact, une personne à qui parler. Une personne à qui y peuvent se référer si y ont besoin ».

Une autre intervenante relate une expérience qui illustre bien ce besoin. Une jeune fille qui avait des problèmes lui écrivait des lettres. Elle ne voulait pas que l'intervenante réponde à ses lettres. Elle voulait simplement exprimer ce qu'elle ressentait sur le moment. D'ailleurs, plusieurs jeunes confirment ce besoin en entrevue. Ils veulent simplement parler, se libérer de leurs émotions, se confier, raconter leurs problèmes, échanger leurs idées et confronter leurs opinions, sans que cela n'aille plus loin.

D'ailleurs, quelques jeunes estiment que les intervenants cherchent trop à faire un suivi à long terme alors que les jeunes veulent simplement exprimer ce qu'ils vivent sur le moment, comme l'exprime cette jeune adulte :

« Donc j'suis allée consulter parce que j'avais besoin d'aide, j'avais l'goût d'en parler. Pis un moment donné, ben pour moi c'était correct, j'avais dit c'que j'avais à dire, ça faite du bien. Pis la personne a continué à m'appeler, [...] a voulait m'voir. Moi j'avais comme pu rien à dire là, j'avais conté c'que j'avais à dire ».

Certains perçoivent cette attitude plutôt négativement, comme l'explique cette jeune adulte :

« Pis après ça, y vient tout l'temps t'achaler itou. [...] Tu y vas une fois là pis y vont tout l'temps venir te voir. J'peux tu y aller une fois pis avoir la paix ».

Cette adolescente hors réseau partage cette opinion :

« Y faut que tu revives c'que t'as vécu pour essayer de trouver l'bobo que t'as aujourd'hui. J'ai déjà passé au travers de c'que j'ai vécu là, j'suis toujours ben pas pour revenir dessus là ».

Selon ces informateurs, les intervenants tendent à relancer les jeunes afin de poursuivre la relation d'aide alors que les jeunes n'en ressentent plus le besoin.

En comparaison, les travailleurs de proximité accompagnent les jeunes dans leur démarche en respectant leur rythme. Ils demeurent disponibles dans le milieu où sont les jeunes, sans pour autant les aborder en leur parlant de leurs problèmes. Cette attitude moins menaçante semble correspondre davantage aux besoins exprimés dans le cadre de cette recherche par les jeunes.

4.3.5 Besoin de soutien

Quelques informateurs estiment que les jeunes ont besoin d'être soutenus dans ce qu'ils vivent. Selon une intervenante, il arrive que les jeunes n'ont pas connaissance de leurs propres besoins, dans le sens qu'ils ont des difficultés à les définir et à les verbaliser. Par conséquent, ils croient souvent qu'ils n'ont pas de problème, ils ne cherchent donc pas à trouver des solutions. S'ils sont accompagnés dans leur démarche par quelqu'un d'expérience, en qui ils ont confiance et qui peut leur faire prendre conscience de ce qu'ils vivent, ils seront alors en mesure de réagir avant que la situation ne se détériore. Un intervenant explique que certains jeunes vivant en milieu défavorisé ont peu confiance en eux et ont tendance à accepter de subir leurs difficultés sans réagir, comme si cela était naturel, à un tel point, comme le rapporte cet intervenant que : *« Tu peux quasiment trouver des avantages dans ta misère »*. Ils ont alors besoin de quelqu'un pour les aider à se prendre en main.

Trois autres informateurs pensent que les jeunes considèrent qu'ils n'ont pas de problème ou n'admettent pas qu'ils ont un problème et que par conséquent, ils refusent de consulter un intervenant. Quelques jeunes traduisent cette attitude dans leurs mots :

« J'ai pas assez des gros problèmes pour consulter là ».

« Mais à date j'en ai pas eu d'majeurs faque j'ai pas senti l'besoin de consulter ».

« J'trouve que y en a tellement qui ont des plus gros problèmes. [...] Pis, j'hais ça parler de moé, c'est comme, j'ai pas d'importance, pourquoi j'parlerais d'moé ».

« *On n'a pas d problème!* »

Notons qu'il est aussi possible que ces jeunes n'aient effectivement pas de problème. Dans ce contexte, soutenir le jeune ne signifie pas que l'intervenant prend les décisions à sa place et l'oblige à consulter d'autres services. Le soutien implique, selon deux jeunes, d'aider le jeune à prendre une décision, l'orienter vers des services si tel est son désir et le soutenir moralement.

4.3.6 *Besoin d'information ?*

Huit informateurs indiquent que les jeunes manquent d'information sur les services offerts dans le milieu. Ces derniers ne sont pas suffisamment visibles et les jeunes ne connaissent pas leur existence. Par exemple, une jeune adulte raconte que lorsqu'elle était à l'école secondaire, elle ne connaissait pas les services offerts parce que les intervenants ne passaient pas dans les classes pour les expliquer. Un intervenant mentionne que le CSSF devrait faire davantage de promotion avec des affiches et des intervenants qui en parlent sur le terrain, car les citoyens ne connaissent pas leurs services. Une intervenante témoigne même de sa propre méconnaissance des services :

« J'ai quelqu'un autour de moi qui en aurait besoin pis j'serais même pas capable de l' diriger. [...] J'les connais pas beaucoup donc j'me dis si moi j'les connais pas... pis j'suis dans l'réseau... y doit n'avoir une gang qui connaît pas ça ».

Un intervenant soutient que les organismes communautaires auraient intérêt à faire de la publicité toute l'année, comme il l'explique :

« J'reproche aux organismes, c'est qu'on les voit quand qui y ont besoin d'argent... OK y font une belle grosse campagne pis on n'entend tu parler de leurs services. [...] Si a passe trois jours dans l'année, si ces trois jours-là, j'm'adonne à pas entendre leur annonce... ».

Une autre intervenante croit plutôt que les organismes¹⁰ vivent cette situation, surtout parce qu'ils n'ont pas les fonds nécessaires pour faire de la sensibilisation : « *C'est pas la faute des organismes là, c'est pas les organismes, c'est vraiment le manque de financement qui fait que ces organismes-là ne sont pas connus* ».

Cependant, il n'existe pas de consensus sur cette question. Premièrement, une jeune adulte et une intervenante croient que les informations sur les services offerts par le réseau de la santé et par les organismes communautaires sont accessibles. Les jeunes ont accès à une liste dans le bottin téléphonique et ils peuvent téléphoner pour obtenir plus de détails. À l'école secondaire, les services sont listés dans un bottin. Des pairs aidants formés connaissent également les services offerts et ils peuvent transmettre l'information aux autres étudiants. Les jeunes ont aussi accès à l'information sur les services disponibles à la Maison des jeunes et au CJET. Selon cette intervenante, le problème n'est pas que les jeunes ne connaissent pas l'existence des services mais bien qu'ils ont le sentiment que ces services ne s'adressent pas à eux.

Deuxièmement, quelques intervenants doutent de la pertinence de la publicité écrite et à la radio : les jeunes voient les journaux mais ne les lisent pas, ils entendent les annonces à la radio mais ne les écoutent pas. Ou encore comme le témoigne une citoyenne, les gens savent que les services existent mais ils comprennent leur utilité réelle seulement lorsqu'ils font face personnellement à un problème. Comme l'explique cette intervenante :

« Tant et aussi longtemps que t'as pas eu besoin d'un service, tu sais pas vraiment qu'est-ce qui t'offre, parce que t'as pas été attentif. Même si y aurait peut-être faite des annonces, [...] mais t'as pas été attentif, faque à c'moment là tu l'sais pas ».

Autrement dit, les gens entendent ou voient la publicité mais ils en prennent conscience seulement lorsqu'ils en ont besoin. La solution n'est donc peut-être pas d'accroître la publicité.

10. Le projet de recherche « Dynamique de développement local au Témiscamingue : recherche évaluative sur la contribution des organismes communautaires », réalisé par des chercheuses de la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec à Montréal avec des partenaires du milieu (Centre de femmes du Témiscamingue, Société de développement du Témiscamingue, centre de santé Sainte-Famille et le Carrefour jeunesse emploi) et financé par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), devrait permettre de mieux comprendre la problématique vécue par les groupes communautaires. Les résultats devraient être disponibles à l'automne 2002.

Troisièmement, une intervenante rapporte qu'il faut également tenir compte de la surcharge de travail des intervenants qui s'occupent de dossiers de plus en plus lourds. Ils ont été obligés de réduire leurs activités de prévention, ce qui a eu comme conséquence d'aggraver les problèmes vécus par leurs clients. Les intervenants doivent alors de plus en plus répondre à des urgences et par conséquent, ils ont encore moins de temps pour faire de la prévention et les listes d'attente s'allongent. Dans ce contexte, cette intervenante se questionne sérieusement sur les répercussions d'accroître la publicité sur les services, comme elle explique elle-même :

« J'serais mal même d'aller publiciser mon service... c'est tu une liste d'attente que j'vas faire. [...] J'serais même mal qu'on vienne parler de nos services, alors qu'on va faire attendre le monde ».

Pourtant, tel que souligné auparavant, les jeunes ont besoin d'une aide immédiate. Lorsque les jeunes acceptent de consulter un intervenant et qu'ils doivent attendre quelques semaines, ils risquent de ne pas refaire une demande la fois suivante. Si la publicité sur les services est accrue, il faut s'assurer que le service peut répondre à la demande et ce, en fonction des besoins des jeunes.

Il existe donc diverses opinions chez les informateurs. Quelques-uns estiment que les jeunes ne connaissent pas suffisamment les services en raison du manque de publicité. D'autres pensent que les jeunes connaissent les services et qu'ils ont accès à l'information. Enfin, d'autres se questionnent sur la pertinence d'accroître la visibilité des services dans un contexte où les intervenants ne suffisent pas à la demande.

En résumé, dans ce chapitre, les besoins des jeunes ont été présentés en débutant avec les trois modes de résolution de problèmes des jeunes. Premièrement, les jeunes tentent de régler eux-mêmes leurs problèmes sans en parler ni demander de l'aide. Deuxièmement, lorsqu'ils ne peuvent régler le problème eux-mêmes, ils en parlent à des personnes qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance, à l'intérieur de leur réseau personnel de connaissances. Troisièmement, lorsque les amis, les parents ou les personnes significatives ne peuvent les aider, lorsque le problème concerne ces personnes ou lorsque la problématique est devenue trop lourde, les jeunes consultent un intervenant car ils n'ont vraiment plus le choix.

De ces modes de gestion de problèmes, plusieurs besoins ont été identifiés chez les jeunes. Tout d'abord, les jeunes doivent connaître l'intervenant pour se confier à lui. Ils sont peu intéressés à raconter leurs difficultés à un étranger. Ensuite, les jeunes doivent avoir confiance en l'intervenant. Enfin, et cela combine les deux premiers besoins, les jeunes doivent entretenir une relation significative avec l'intervenant. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils tendent dans un premier temps à se confier à leurs amis ou à quelqu'un de leur famille. Selon les informateurs, le problème dans le contexte actuel est que les jeunes développent peu de relations significatives avec des adultes. Ils se retrouvent davantage isolés et ils ont tendance à se refermer sur eux-mêmes, ou du moins à l'intérieur de leur groupe de pairs.

Pour confier leurs difficultés à un intervenant, les jeunes ont besoin d'un contexte d'anonymat et de confidentialité, afin que leurs concitoyens ne sachent pas qu'ils utilisent un service et ne connaissent pas leurs difficultés. Lorsque survient un problème, les jeunes ont aussi besoin d'une aide immédiate et ce, près de l'endroit où ils habitent. Cela s'avère difficile actuellement en raison de l'éloignement des services et des listes d'attente. Ensuite, ils ont simplement besoin de parler à quelqu'un, d'exprimer leurs émotions et de raconter leurs difficultés, sans nécessairement que cette démarche se poursuive à long terme. Ainsi, une fois qu'ils ont évacué leur stress, ils veulent que les intervenants se fassent discrets et ne les relancent pas. Certains auraient aussi besoin d'être accompagnés dans ce qu'ils vivent, afin de prendre conscience de leurs difficultés et de se voir offrir diverses solutions. Enfin, quelques informateurs estiment que les jeunes ne connaissent pas suffisamment les services et que ceux-ci devraient être davantage publicisés. Toutefois, cette opinion n'est pas partagée par d'autres informateurs qui ne croient pas que les services sont méconnus ou qui pensent qu'une publicité accrue ne serait pas pertinente.

Les ressources présentes sur le territoire du CSSF répondent en partie seulement à ces besoins. Certains jeunes ont pu développer une relation significative avec des intervenants de la Maison des jeunes, des écoles et au CSSF. Ils peuvent également obtenir de l'information sur les services et exprimer leurs difficultés en toute confidentialité. Cependant, il semble difficile de répondre au besoin d'anonymat en contexte rural. De même, les services ne sont pas accessibles partout et en tout temps. La plupart sont situés à Ville-Marie et certains d'entre eux fonctionnent avec des listes d'attente.

Le travail de proximité semble par contre répondre à l'ensemble de ces besoins chez les jeunes, du moins selon les résultats de l'évaluation du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord (Beulé et Simard 2001). Le travail de proximité est basé sur la relation de confiance que l'intervenant développe avec les jeunes et sur sa présence continue dans leur milieu de vie. Le travail de proximité permet alors à l'intervenant et aux jeunes de développer une relation significative. De plus, il favorise l'anonymat car même si les gens du milieu peuvent observer un jeune qui parle avec le travailleur de proximité, ils ne peuvent savoir si c'est au sujet d'un problème, d'une activité ou une conversation banale. Le travailleur de proximité rassure aussi les jeunes sur le respect de la confidentialité puisqu'il ne tient aucun dossier. Le fait d'être présent sur place de façon continue contribue également à assurer un service rapide et accessible. Enfin, le travailleur de proximité a comme objectif de soutenir les jeunes dans leur démarche. Il respecte donc leur rythme et leurs décisions. Les jeunes peuvent simplement lui parler sans être référés à un service ou encore ils peuvent lui demander des informations sur les services existants. De son côté, le travailleur de proximité peut leur proposer des solutions sans leur en imposer. Il reste maintenant à savoir comment il est possible d'implanter un tel service dans un milieu rural comme le Témiscamingue.

CHAPITRE 5

**QUELS SONT LES MODÈLES POSSIBLES DE
TRAVAIL DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL ?**

CHAPITRE 5

QUELS SONT LES MODÈLES POSSIBLES DE TRAVAIL DE PROXIMITÉ

EN MILIEU RURAL ?

Nous avons vu auparavant que le travail de proximité est une pratique particulière qui repose sur un certain nombre de principes. Nous avons aussi décrit les caractéristiques du milieu témiscamien, les services offerts sur le territoire et les besoins des jeunes. Nous allons maintenant examiner comment il est possible d'implanter le travail de proximité dans ce milieu rural, notamment en conjuguant la nécessité d'une présence régulière, qui est à la base du travail de proximité, et l'étalement du territoire qui caractérise le Témiscamingue. Toutefois, avant de traiter des modèles possibles dans cette région, examinons ce qui se fait dans d'autres milieux ruraux ou moins urbanisés.

5.1 LES EXPÉRIENCES RECENSÉES DANS LES MILIEUX RURAUX

5.1.1 Les programmes « Travail de rue »

Le lecteur comprendra qu'il a été impossible de dresser une liste exhaustive des expériences de travail de proximité ailleurs au Québec et dans le monde, et ce pour deux raisons. Premièrement, il existe peu de documents écrits qui traitent du travail de proximité en milieu rural, cette pratique n'existant que depuis une trentaine d'années au Québec. De plus, elle est souvent encadrée par des organismes communautaires et ceux-ci ne disposent généralement pas du temps nécessaire pour rédiger des documents traitant de leurs pratiques. Deuxièmement, il semble qu'il y ait peu d'expériences de travail de proximité en milieu rural. Le travail de rue, qui constitue à notre avis une des premières formes de travail de proximité, est né et fut développé en milieu urbain. Ce n'est que dans les années 1990 que ce type d'intervention fut expérimenté à l'extérieur de grandes villes comme Montréal et Québec. D'ailleurs, nous tenons à rester prudents avec l'utilisation du terme « rural ». La plupart des

expériences recensées sont davantage rattachées à des petites villes de 5 000 à 80 000 habitants comme en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, au Saguenay-Lac-St-Jean ou en Abitibi, alors que la définition de la ruralité renvoie à de petites agglomérations variant entre 2 500 et 3 000 habitants (Dugas, 1994)¹¹. Le terme « rural » employé ici désigne donc des milieux situés à l'extérieur des grands centres comme Montréal.

Au Témiscamingue, deux initiatives ont réussi à rapprocher les services de la population. Il s'agit de la Maison des jeunes du Témiscamingue (MJT) et des points de services du CSSF. Il existe aussi un service de type travail de proximité à Notre-Dame-du-Nord : le travail de milieu. Ces services ont été présentés en détails au chapitre trois. Examinons maintenant ce qui se fait ailleurs au Québec.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il existe neuf travailleurs de milieu qui œuvrent dans 24 municipalités (Dubé, 1998)¹². La plupart de ces municipalités ont une population plus nombreuse que celle des villages témiscamiens¹³. Chaque travailleur de milieu dessert en moyenne deux à trois municipalités alors que certains en visitent quatre ou cinq. Les distances à parcourir varient entre 25 et 40 kilomètres. Les horaires et les lieux d'intervention varient en fonction des événements ou du nombre de jeunes rejoints. Les travailleurs de milieu passent généralement plus de temps dans les endroits où il y a plus de jeunes, ce qui ne les empêchent pas d'aller parfois dans des lieux moins fréquentés pour se rapprocher des jeunes en difficulté. Deux organismes communautaires ont été spécialement créés pour encadrer ces projets. Il s'agit de Unis-Vers Jeunes et Communic-Ami inc., qui emploient ensemble quatre personnes. Les autres travailleurs de milieu sont embauchés par des Maisons de jeunes. Ces projets sont financés par différentes sources, dont les programmes de prévention en toxicomanie.

Au Saguenay-Lac-St-Jean, neuf travailleurs de rue s'occupent de cinq villes dispersées sur cinq territoires de CLSC (Gauthier, 1998)¹⁴. Bien qu'ils concentrent leurs activités dans ces villes (Alma 27 000 personnes ; Dolbeau 15 300 personnes ; Chicoutimi 63 300 personnes ; Jonquière 57 000 personnes et Roberval 11 500 personnes), ils leur arrivent également de

11. De son côté, *Solidarité rurale* parle des municipalités ou territoires de moins de 5000 habitants (*Solidarité rurale du Québec*, 1999).

12. Des informations ont aussi été recueillies lors d'un échange de courriels avec madame Dubé.

13. Les populations se situent entre 2 000 et 4 000 personnes, alors que celles du Témiscamingue varient entre 300 et 3 000.

14. Des informations ont aussi été recueillies lors d'une conversation téléphonique avec monsieur Gauthier.

visiter de petites municipalités environnantes, variant entre 2 000 et 4 000 habitants, dans des endroits déterminés comme la Maison des jeunes ou encore à la suite d'une demande spécifique. Ces travailleurs de proximité sont encadrés par des organismes communautaires déjà implantés dans le milieu avant la venue du travail de proximité. Ce sont des Maisons de jeunes ou encore des organismes œuvrant en « alcool-toxicomanie ». Le financement provient de plusieurs sources, dont la Régie régionale de la santé et quelques entreprises privées.

5.1.2 Le travail de proximité par le biais des Maisons de jeunes

Au Québec, certaines Maisons de jeunes offrent un volet travail de rue. Ce sont généralement des projets satellites qui furent ajoutés à leur structure. C'est le cas de la Maison des jeunes de Farnham¹⁵, une municipalité d'environ 8 000 habitants située en Montérégie. Les jeunes peuvent rencontrer le travailleur de rue à l'extérieur des locaux de la Maison des jeunes ou le contacter par téléphone cellulaire ou téléavertisseur. Un tel projet a aussi existé pendant six ans à la Maison des jeunes des Basses-Laurentides¹⁶, située à Sainte-Thérèse, une municipalité d'environ 25 000 habitants. Cette Maison de jeunes, qui a une vocation régionale, offrait également du travail de corridor. Le projet a dû être abandonné à la suite de coupures de financement. Même si elle constitue une alternative, cette manière d'offrir du travail de rue dans une communauté fait l'objet de certaines critiques, notamment en ce qui concerne les risques de dédoublement de services. Des personnes estiment que le travail de proximité ne constitue qu'un service supplémentaire qui n'ajoute rien au travail effectué par les Maison de jeunes. Pourtant, il existe des différences majeures entre la mission d'une Maison de jeunes et celle du travail de proximité. Leur cohabitation au sein d'un même organisme et dans un même lieu nécessite cependant la définition de mandats respectifs clairs, pour éviter la confusion chez les jeunes et au sein de la population (Moore et al, 1998).

15. Voir la page web sur <http://mdjf.multimania.com/hist.htm>.

16. Voir la page web sur www.linfonet.com/articles/nordinfo/000701/art4/.

5.1.3 Une émission de radio

En Belgique, il existe dans une commune de 4 000 habitants, une émission de radio¹⁷ animée par des jeunes qui sont soutenus par des « éducateurs de rue »¹⁸. L'émission « *Radio Place aux jeunes* », diffusée sur les ondes de la radio locale, permet de rejoindre plusieurs jeunes dispersés sur un grand territoire et de briser leur isolement.

5.1.4 Des unités mobiles d'intervention

Il existe également des expériences dans lesquelles des intervenants se déplacent dans un autobus ou une roulotte, comme le fait le père Emmett Johns « Pops » au centre-ville de Montréal pour les jeunes itinérants. Une expérience semblable se déroule dans la région de Sherbrooke. Depuis 1997, le projet Macadam J¹⁹, instauré par la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue, permet à quatre travailleurs de rue de se déplacer pour rencontrer des jeunes au centre-ville et ailleurs, même si ces derniers peuvent aussi avoir accès à des services dans la municipalité. Les intervenants utilisent un autobus urbain modifié. Ils répondent à des besoins en ce qui concerne l'insertion à l'emploi, l'éducation, la santé, les loisirs et la culture. Ils rejoignent des centaines de jeunes qui peuvent ainsi accéder à de multiples services au même endroit.

En Grande-Bretagne, il existe également un projet de ce genre. En effet, à Oxfordshire, un autobus à deux étages se promène dans les espaces ruraux afin d'offrir des services et de briser l'isolement des jeunes. Ce projet intitulé « *The Bus* » a été mis sur pied par le National Lottery Charities Board. Cet autobus a été spécialement aménagé pour recevoir les jeunes. Il contient des télévisions, des jeux vidéos, des ordinateurs, un café et un « snack bar », ainsi qu'un « *information bar* » où les jeunes peuvent accéder à de l'information sur une foule de problématiques. L'autobus dispose aussi d'espaces pour s'asseoir et discuter. Il constitue un lieu mobile de rencontre.

17. Voir la page web sur amojodoigne.citeglobe.com/activites.htm.

18. Selon la terminologie européenne.

19. Voir la page web sur http://www.oiiq.org/regionaux/estrie/region_estrie1.htm.

5.2 LES CARACTÉRISTIQUES QUE DEVRAIT AVOIR LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ AU TÉMISCAMINGUE

5.2.1 Une présence régulière

Plusieurs informateurs, dont une majorité d'intervenants, estiment qu'un travailleur de proximité devrait être disponible dans les différents milieux en dehors des heures d'ouverture régulières des autres services, afin d'être accessible aux jeunes qui travaillent ou qui vont à l'école. De plus, il serait préférable que le travailleur de proximité soit sur le terrain régulièrement afin d'intégrer le milieu, d'entrer en contact avec les résidants, de connaître leurs intérêts et d'être présent lorsque survient une situation de crise. Un intervenant explique :

« D'avoir quelqu'un qui apprennent à côtoyer à travers des contacts ponctuels pis un moment donné, cette personne-là devient comme l'pivot pour toutes sortes de demandes, le pivot pour toutes sortes d'entrées d'service ».

Un autre intervenant fait remarquer qu'il n'y a plus de « témoin » présent pour observer ce qui se passe dans le milieu, comme le faisait autrefois le curé ou l'infirmière du village. Il n'y a plus de personne ressource disponible sur le terrain, dans chaque milieu.

Selon les informateurs, cette présence régulière est importante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, être présent lorsque les jeunes en ont besoin, sur le moment et non lors d'un rendez-vous fixé une semaine plus tard, est la meilleure façon de les rejoindre, comme l'exprime une intervenante :

« J'pense que la meilleure manière, c'est [...] d'avoir d'la flexibilité. Pas la semaine prochaine parce qu'on est débordé, mais parce que y a un espace où les gens sont disponibles, y sont accessibles à attendre là sur l'moment qu'la crise est là, pas quand c'est fini. J'pense qui y a une rapidité de services dont y faut répondre ».

Ensuite, les jeunes n'aiment pas se rendre dans des lieux identifiés à un service, comme le souligne une intervenante: « Ça leur tente pas d'aller dans une belle petite bâtisse toute ben propre pour aller chercher de l'aide ». Ils préfèrent un endroit accessible, anonyme et « neutre », comme le bureau de poste ou le parc de la municipalité, où ils ne seront pas

identifiés comme ayant des problèmes. De plus, en côtoyant les jeunes tous les jours, le travailleur de proximité détecterait plus facilement leurs problèmes car il connaîtrait les comportements, les habitudes et les histoires de chacun. Une intervenante témoigne en ce sens :

« Moi, ça fait 25 ans que j'suis ici, faque à c'moment-là, j'vois [untel] mais j'vois [untel] avec tout c'qui y a pu s'passer, que j'ai eu connaissance, qui s'est passé dans sa vie ou dans la vie de ses parents ».

Lorsque le travailleur de proximité verrait un changement d'attitude chez un jeune, il pourrait alors tendre une perche et prévenir la détérioration d'une situation problématique. En plus de favoriser la prévention, cette manière d'intervenir permet de mieux saisir les problématiques, étant donné que le travailleur de proximité peut jeter un regard plus global sur la personne et son entourage. D'un autre côté, en côtoyant les jeunes sur une base régulière, le travailleur de proximité représenterait moins une menace à leurs yeux, comparativement à un intervenant qu'ils rencontreraient quelques fois seulement.

Pour garantir cette présence régulière sur le terrain, certaines conditions doivent être respectées. En effet, un intervenant explique que le travailleur de proximité ne devrait pas investir trop de temps dans le travail de bureau et le financement car il aurait alors moins de disponibilité sur le terrain. Ce danger est d'ailleurs mis en lumière dans une évaluation sur le travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord (Beulé et Simard, 2001). Une autre intervenante mentionne qu'il faut éviter de « *bureaucratiser* » le poste de travailleur de proximité. Elle fait référence à un projet où des intervenants sont devenus graduellement des fonctionnaires qui étaient de moins en moins disponibles sur le terrain. Enfin, exiger une présence régulière a des conséquences sur la forme que prendrait le travail de proximité au Témiscamingue. Ainsi, pour couvrir l'ensemble du territoire du CSSF, il faudrait plus d'un travailleur de proximité, comme l'indique un intervenant : « *C'est impensable d'avoir moins de trois intervenants. [...] C'est pas quand tu vois quelqu'un une fois par semaine que tu crées un contact significatif* ». En d'autres termes, un seul travailleur de proximité n'aurait pas le temps de couvrir la vingtaine de municipalités, réparties dans trois secteurs d'une superficie totale de 19 220 km² et de s'intégrer dans les différents milieux en étant régulièrement sur le terrain.

5.2.2 Un accompagnement effectué dans le respect d'autrui

Quelques jeunes et des intervenants interrogés voient le travailleur de proximité comme un accompagnateur qui ne juge pas la personne en difficulté et qui ne décide pas à sa place ce qu'elle doit faire pour résoudre ses problèmes. Le travailleur de proximité pourrait toutefois présenter les solutions possibles à un problème, aider les jeunes à se mettre en action, à accéder à des services et à des outils. Il supporterait les jeunes dans leur démarche en respectant leur rythme. Les jeunes doivent se sentir respectés, compris et non pas surveillés. Selon une intervenante, il ne faut pas prendre en charge les jeunes mais croire en leur potentiel et les aider dans leur propre quête de solution. Il s'agit alors de travailler avec eux et non pour eux. Une intervenante s'exprime sur la question : « *Qu'on ait pas nécessairement d'attente de changement envers les jeunes. Y veulent pas vivre de pression* ».

Un intervenant jeunesse résume bien ce point de vue :

« Y faut pas que tu mettes les attentes trop hautes. Y faut pas que t'essayes de rendre les jeunes à tes attentes à toé, parce que tu risques d'être déçu. Y faut que t'essayes de voir c'est quoi les attentes des jeunes pis que t'essayes d'les soutenir dans c'te démarche-là ».

Une autre intervenante voit dans ce mandat le rôle d'un mentor : « *Les jeunes doivent créer des liens avec des gens peut-être plus matures, qui vont leur donner leur point d'vue mais qui [vont] leur donner une liberté* ». Un décideur utilise le terme « *coach* » pour qualifier ce rôle. Un travailleur de proximité ouvert d'esprit qui n'entretient pas de préjugés pourrait donner des conseils sans croire qu'il possède la vérité. S'il juge un jeune ou s'il lui dit quoi faire, il risque alors de couper le contact avec celui-ci, selon un décideur et une intervenante. Cette dernière ajoute qu'il faut alors entretenir des rapports de même niveau, soit entre deux êtres humains, et demeurer professionnel sans jouer à l'expert chevronné. Un décideur confirme l'importance de cette attitude. Il faut alors une bonne dose d'empathie et de compréhension. Enfin, selon une intervenante et un jeune adulte, une attitude moralisatrice est à proscrire totalement car elle risque de rompre le lien avec les jeunes. Une dernière intervenante jeunesse témoigne de l'importance de cette attitude : « *J'trouve que si j'veux garder ma place avec les jeunes pis qui aient confiance en moé, y faut pas que j'sois tout l'temps à leur donner la morale* ».

Selon quelques informateurs, il est important que cette attitude de respect se manifeste aussi envers le milieu dans lequel évolue le travailleur de proximité afin d'impliquer la population et de profiter d'une dynamique nouvelle. Une intervenante estime que les citoyens sont en mesure de trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes, simplement avec l'aide d'un regard extérieur. Un décideur exprime clairement son point de vue sur la question :

« C'est pas juste des institutions, du personnel spécialisé qui irait régler ça. Y faut qui ait une dynamique locale qui supporte ça. [...] C'est pas vrai que c'est des travailleurs sociaux qui arrivent là de quèque part pis qui viennent régler les problèmes ».

Il ajoute plus loin :

« Intervient pas en technocrate. Mais si c'est des citoyens spécialistes de quèque chose qui interviennent, en étant respectueux des gens, en traitant pas les gens de niaiseux, le monde le comprend. [...] Me semble que quand ça intervient dans un milieu, c'est important d'écouter l'monde. Les gens l'savent c'est quoi la solution ».

Toujours selon lui, il est important d'impliquer le milieu dans la démarche car celui-ci est tellement « *organique* » que s'il en est exclu, il sera difficile d'intervenir avec les jeunes à moins de les extraire de ce milieu. Ce décideur ne croit pas que la solution réside simplement dans des investissements financiers à l'intérieur du réseau de la santé et des services sociaux. Il faut davantage viser « *des collaborations fructueuses avec le réseau* ».

Un autre décideur supporte cette proposition et considère qu'il faut aussi utiliser les forces locales dans l'implantation du travail de proximité. Il précise qu'il faut prendre le temps de bien réaliser la démarche :

« Les gens l'acceptent beaucoup mieux j'pense dans c'temps-là. Quand on va trop vite, quand on veut instaurer des choses, si on va trop vite et on pense qu'on a le monopole d'la vérité, on risque de se péter la gueule ».

Il ajoute :

« Quand les gens sont informés, quand qui sentent qu'on fait ça pour eux autres pis qu'on les implique [...], ils te voient pas nécessairement comme étant une personne qui vient de l'extérieur pis qui s'en vient changer des affaires ».

Enfin, un intervenant jeunesse confirme que le milieu doit être soutenu afin qu'il se prenne lui-même en main pour aider ses propres jeunes, ce qui implique davantage que simplement identifier les problèmes et parachuter un intervenant pour les résoudre. Cependant, avant que cela ne survienne, un des décideurs estime qu'il serait nécessaire que les différentes collectivités s'assoient ensemble, examinent la situation et se concertent sur les actions à poser. Un autre intervenant pense qu'elles doivent également agir de façon pro-active en ce qui concerne les services dont elles veulent se doter et les acquis qu'elles veulent conserver, comme il explique lui-même :

« [Il faut] s'concerter entre nous avant que l'institution débarque pis décide de nous proposer quelque chose qui va être difficile à changer ».

Afin d'accompagner les différentes collectivités dans le respect, le travailleur de proximité devrait se rappeler qu'il existe des disparités sur le territoire témiscamien. En effet, quelques informateurs précisent que le Témiscamingue ne constitue pas une société homogène, comme l'explique un intervenant en parlant du secteur centre :

« Les jeunes sont habitués d'avoir des services plus proches pis y s'mobilisent peut-être un peu moins que dans d'autres secteurs. J'dirais que les secteurs plus éloignés, si y veulent avoir de quoi y ont pas l'choix. Y faut qui s'mobilisent pis y faut qui s'parlent pis qui s'concertent. [...] J'pense au secteur nord et particulièrement l'secteur est, y a comme une tradition plus de mobilisation ».

En conséquence, le travailleur de proximité ne devrait pas se présenter avec une solution préparée à l'avance. Une autre intervenante abonde en ce sens :

« C'est de pas leur imposer quèque chose mais de créer à partir de leur intérêt à eux parce que moi j'pense que les gens qui vivent au Nord, les gens qui vivent à Belleterre pis à Ville-Marie, y ont pas nécessairement les mêmes intérêts ».

Selon un autre intervenant, le travailleur de proximité devrait également connaître les particularités de chaque village, les valeurs et les perceptions populaires qui ont cours. Le travailleur de proximité devrait donc saisir les dynamiques locales et connaître les endroits où il y a plus d'activités.

5.2.3 La répartition des travailleurs de proximité sur le territoire

Comme nous l'avons vu auparavant, il serait difficile pour un seul travailleur de proximité de parcourir tout le territoire témiscamien. Cela nous amène à la question suivante : combien en faudrait-il et comment seraient-ils répartis sur le territoire ? Huit informateurs, dont une majorité d'intervenants, croient qu'il pourrait y avoir un travailleur de proximité par secteur géographique (centre, est et nord). En effet, selon un intervenant, les gens éprouvent une certaine appartenance à leur secteur de résidence. Cette formule « *décentralisée* » permettrait « *d'entrer en communication avec la population* », selon un jeune adulte. Un décideur mentionne également qu'elle permettrait d'impliquer les collectivités locales dans l'élaboration de solutions à leurs problèmes particuliers. Dans chaque secteur, le travailleur de proximité pourrait établir un horaire fixe afin de visiter chaque semaine tous les villages. Selon une intervenante, il pourrait aussi se rendre dans les différents villages en fonction des demandes et des événements vécus. Il pourrait enfin être présent là où les jeunes se rassemblent en plus grand nombre, comme lors de festivités estivales telles le Rodéo du Camion, la fête de la St-Jean-Baptiste ou durant toute l'année lors des « *danses* » organisées par les comités de loisir des différentes municipalités. Cette même intervenante apporte également une variante : le travailleur de proximité pourrait prioriser un village où les besoins sont urgents, s'y investir pleinement, puis agrandir graduellement son champ d'intervention vers d'autres villages. En ce sens, elle croit qu'il serait important d'établir des priorités à l'intérieur du mandat afin d'éviter d'être inondé de demandes qui entraîneraient l'éclatement de l'intervention. Un décideur souligne également cet élément :

« Y faut s'établir des priorités parce que quand on pense qu'on va organiser qu'êque chose pis que ça va être bon partout, c'est beau en théorie mais en pratique, c'est pas si évident ».

Il pourrait donc y avoir trois travailleurs de proximité, chacun couvrant un secteur et organisant son intervention soit en fonction de priorités, d'un horaire fixe ou d'un horaire flexible répondant à la réalité du milieu.

5.2.4 L'insertion du travailleur de proximité dans la communauté

Un décideur souligne qu'il serait préférable que le travailleur de proximité ne soit pas un employé du réseau de la santé et des services sociaux, car il porterait alors une étiquette en ce sens, ce qui nuirait possiblement à ses relations avec les jeunes. Une intervenante du réseau partage ce constat. Selon elle, les jeunes feraient moins confiance à une personne identifiée au réseau. Elle explique son propos :

« Y en a qui ont des préjugés par rapport aux ados, y a des ados aussi qui ont des drôles de préjugés. [...] J'me verrais mal moé devenir un travailleur de rue parce que j'suis comme connue par rapport à des affaires, pis y savent que j'viens d'une boîte, que j'ai une structure. [...] Quand on vient d'une boîte, c'est plus embêtant ».

Huit informateurs croient que le travailleur de proximité devrait soit être jeune lui-même, soit avoir conservé une mentalité de jeune, soit croire aux jeunes ou encore avoir des habiletés à entrer en contact avec eux. Comme l'exprime une intervenante : *« [Ça prend] quelqu'un comme eux-autres [...] quelqu'un d'cool avec eux, [...] quelqu'un qui trip avec eux autres »*. Selon une autre intervenante, cela est important afin que les jeunes puissent lui faire confiance, s'identifier à lui et avoir l'impression qu'il peut davantage les comprendre que les adultes. Une troisième intervenante ajoute qu'un jeune travailleur de proximité pourrait servir de modèle pour les jeunes et il serait moins menaçant qu'un intervenant plus âgé qui provient du réseau. Enfin, une dernière intervenante suppose que cette personne ne doit pas nécessairement posséder un diplôme quelconque mais bien davantage des habiletés personnelles, c'est-à-dire que par son attitude, sa philosophie de vie et sa manière d'être, elle pourrait transmettre des valeurs aux jeunes. Nos informateurs perçoivent donc un jeune intervenant intéressé qui n'aurait pas œuvré au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Toutefois, toujours selon ces

informateurs, il existe également un risque lié à l'embauche d'un jeune intervenant. Si la différence d'âge n'est pas suffisante entre l'intervenant et les jeunes, celui-ci pourrait voir sa vie privée perturbée à l'occasion. Il risquerait de fréquenter les mêmes endroits que les jeunes, peu importe la municipalité où il habite, et donc de se faire interpeller même s'il ne travaille pas. L'idéal serait alors de prendre quelqu'un d'un peu plus âgé mais qui a conservé une mentalité jeune.

En utilisant la formule « un travailleur de proximité par secteur », il serait intéressant selon une intervenante de former une équipe de travail avec ces travailleurs. En effet, celle-ci considère que chacun travaillerait dans son propre secteur sauf lors d'événements spéciaux, comme le Rodéo du Camion, où les trois pourraient être présents étant donné que les jeunes de toute la MRC fréquentent de telles festivités. Cette présence leur permettrait de se faire connaître également des jeunes des autres secteurs. De plus, le travail d'équipe comporte l'avantage d'apporter un soutien mutuel et d'échanger sur la pratique. Cette intervenante croit qu'une telle structure encouragerait les candidats à postuler car le cadre d'intervention serait plus stimulant.

Selon quelques intervenants, les travailleurs de proximité devraient également faire équipe avec les intervenants en place qui possèdent déjà une connaissance du milieu et de ses problématiques. Une intervenante s'exprime à ce sujet : « *Moi je pense que quelqu'un tout seul peut pas rien faire* ». Cette collaboration pourrait, selon un intervenant, s'installer avec les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux, avec ceux des groupes communautaires et du milieu scolaire régulier ou pour les adultes. Les travailleurs de proximité obtiendraient donc du soutien et profiteraient de l'expertise de tous ces professionnels, ce qui leur permettrait d'être plus efficaces dans leurs propres interventions. Toutefois, comme l'exprime un intervenant, il serait important de collaborer tout en respectant les approches de chacun et l'anonymat des cas discutés, ce qui est parfois difficile comme le révèlent deux recherches récentes à Rouyn-Noranda (Dupuy et al, 2001 ; Simard et al, 2002). Pour faciliter ce respect, trois intervenants jugent qu'il serait essentiel de démystifier l'approche de proximité en rencontrant tous les professionnels concernés, afin d'établir une compréhension commune de cette pratique. Un tel exercice permettrait du même coup aux travailleurs de proximité de connaître les autres intervenants et leurs services, en vue de les référer aux personnes qu'ils rencontrent dans le milieu. Un tel échange serait donc profitable pour tous.

Enfin, d'autres informateurs considèrent que les travailleurs de proximité pourraient également faire équipe avec des gens du milieu, par le biais d'échanges avec des « poteaux », ces personnes bien connues dans chaque milieu pour leur implication dans la vie de la communauté. Les poteaux sont en mesure de saisir le pouls de la population au fil des événements et ils connaissent bien les citoyens. Un intervenant explique sa perception :

« Dans les petits milieux, y a des gens que ça fait X années qui sont là. Eux autres, y ont comme le portrait, y ont un feeling t'sé, y sentent la place pis y savent qui a des ressources qui sont là ».

Le poteau sert alors de témoin actif du milieu et de pivot entre celui-ci et le travailleur de proximité. Un intervenant rapporte qu'un professeur pourrait bien servir de poteau car il est en contact avec plusieurs jeunes et il peut facilement détecter un changement dans leur comportement lorsqu'ils vivent des difficultés. Une intervenante estime que des personnes âgées pourraient également jouer ce rôle. Selon elle, les personnes âgées ont de l'intérêt car la plupart ont des petits-enfants et elles sont présentes dans chaque municipalité. Comme elles ont également du temps pour s'impliquer, elles pourraient même transcender le rôle de poteau et accompagner les jeunes dans des projets communs. Les jeunes profiteraient alors de leur expérience et les personnes âgées se sentiraient plus utiles, toujours selon cette intervenante. Il s'agirait simplement de laisser le temps à ces deux groupes de s'approprier mutuellement. Finalement, une dernière intervenante croit que la collaboration avec le milieu pourrait aussi s'effectuer par le biais de pairs aidants, donc des jeunes qui ont reçu une formation de base afin de soutenir d'autres jeunes de leur milieu et, surtout de les orienter vers des ressources d'aide.

5.2.5 Les conditions d'implantation

Les informateurs abordent quelques éléments en ce qui concerne les conditions d'implantation du travail de proximité. Premièrement, l'encadrement devrait être fait par un organisme qui opère sur le territoire témiscamien. Un intervenant exprime clairement son opinion sur cette question : *« On veut pas que l'Abitibi gère nos affaires, ici, on est capable de gérer nos choses »*. Selon lui, il serait préférable qu'un organisme couvrant tout le territoire témiscamien et possédant une certaine expertise dans le domaine se charge de la gestion. Deuxièmement, pour faciliter le contact avec les jeunes, l'organisme qui encadre le travailleur de proximité ne

devrait pas avoir de liens avec des institutions connues. Selon un intervenant, cela est important afin que le travailleur de proximité n'ait pas de comptes à rendre à la Sûreté du Québec, à la commission scolaire ou au CSSF. Un seul doute dans l'esprit des jeunes peut nuire au développement des liens de confiance entre eux et le travailleur de proximité. Troisièmement, comme l'expliquait auparavant un décideur, il faut prendre le temps d'instaurer le service, notamment en permettant au travailleur de proximité de s'intégrer au milieu en respectant son rythme. Il faut donc implanter le travail de proximité dans une perspective à long terme. Pour une intervenante, une première expérience échelonnée sur une période de trois ans constitue un minimum. Elle explique son point de vue :

« Un an, pis après ça tu sais pu qu'est-ce que tu vas faire pis tu en rengages d'autres, ça c'est une autre pair de manches. [...] Une certaine récurrence parce que sans ça, tu viens de créer un besoin pis au moment où y sont prêts à s'en servir, y est pu là ».

Il faut garder à l'esprit que le travail de proximité se caractérise par une longue période d'intégration et des résultats à long terme.

En résumé, l'idéal serait d'avoir trois travailleurs de proximité, soit un par secteur. Un tel scénario permettrait à ces travailleurs de collaborer au sein d'une équipe afin de s'apporter mutuellement du soutien et d'échanger leurs expériences. Ce travail d'équipe pourrait également s'effectuer avec les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux ainsi qu'avec ceux des groupes communautaires. Il serait aussi préférable d'établir des collaborations avec les gens du milieu, notamment en les impliquant dans l'élaboration des solutions propres à leurs problèmes.

5.3 LES CONTRAINTES DU MILIEU TÉMISCAMIEN

Les informateurs constatent qu'il existe des contraintes qui limitent les modèles possibles ou qui risquent de nuire à l'instauration du travail de proximité au Témiscamingue.

5.3.1 Les nombreuses municipalités et les distances qui les séparent

Comme nous l'avons vu auparavant, le Témiscamingue se caractérise par un immense territoire qui abrite une vingtaine de municipalités allant de quelques centaines à quelques milliers d'habitants. Ces municipalités sont éloignées les unes des autres.

Cette situation a des répercussions sur les possibilités d'implanter le travail de proximité, surtout dans un contexte où le budget alloué à ce service ne prévoit qu'un seul intervenant pour tout le territoire de la MRC. Premièrement, la superficie du territoire occasionne de nombreux déplacements se traduisant par des coûts additionnels. Une intervenante estime que les fonctionnaires qui octroient le financement ne comprennent pas la situation particulière du milieu, comme elle l'explique elle-même : « *Vous dites que vous nous surfinancez, mais par contre vous oubliez qu'on est éparpillé sur l'territoire pis que ça joue sur l'facteur temps, sur l'facteur distance* ». Selon elle, tous les services en milieu rural exigent, au départ, un financement supplémentaire pour tenir compte de l'étalement du territoire. Les déplacements entraînent aussi des pertes de temps. En effet, comme l'expliquent deux intervenants, en se déplaçant d'un village à l'autre, le travailleur de proximité ne pourrait intervenir auprès des jeunes. Il ne serait donc pas disponible. Un décideur ajoute que cela contribue aussi à allonger le temps de réponse aux demandes d'aide. Un intervenant résume en disant que les nombreux déplacements nuisent à l'accessibilité du service de proximité. Une autre intervenante illustre la situation en rappelant qu'un aller-retour Ville-Marie-Belleterre nécessite deux heures, ce qui signifie que la personne passe presque le tiers de sa journée de travail dans son automobile. Selon elle, le seul moyen de contourner le problème est d'embaucher plus d'un travailleur de proximité : « *Y faut pas miser que sur une seule personne, c'est irréaliste* ». Comme nous l'avons vu auparavant, plusieurs informateurs suggèrent la formule « un travailleur de proximité par secteur », afin que ceux-ci puissent intervenir efficacement sur un territoire plus restreint. Cependant, même l'intervention par secteur demeure difficile en soi. Par exemple, un autre décideur rapporte que dans le secteur est, plusieurs intervenants scolaires s'occupent déjà de trois à cinq écoles différentes. Par conséquent, ils ne font que répondre aux urgences. Ce décideur conclut en disant : « *Mais qu'est-ce qui arrive en bout d'piste, c'est que tu manques de temps* ». Les distances engendrent des déplacements supplémentaires causant à leur tour des pertes de temps qui nuisent à la disponibilité des intervenants.

Deuxièmement, un seul travailleur de proximité ne pourrait être partout à la fois, ce qui s'avère problématique puisque la présence régulière constitue une des bases de cette approche. Un intervenant résume bien cette difficulté : « *Et puis qui soit deux jours par semaine dans une paroisse, deux jours dans l'autre, c'est peut-être les jours qui y est pas là qui va avoir le plus de problèmes* ». Une autre intervenante abonde en ce sens : « *Si c'est l'mardi que l'jeune a besoin de parler à quelqu'un pis l'travailleuse de rue y est là juste le jeudi ben...* ». Dans une telle situation, le travailleur de proximité ne serait pas accessible sur une base régulière. Il ne pourrait offrir une large disponibilité s'il s'occupait de plusieurs municipalités en même temps. Cela représente une difficulté supplémentaire en ce qui concerne l'intégration des différents milieux : comment pourrait-il s'intégrer aux différentes communautés et combien de temps cela pourrait-il prendre ? Rappelons qu'il faut en moyenne entre six et douze mois à un travailleur de proximité pour s'intégrer à un seul milieu lorsqu'il y travaille en permanence (Simard et al, 2002 ; Dubé, 1998 ; Paquet et Richard, 1995 ; Legault et al, 1994). Le fait que le Témiscamingue regroupe plusieurs municipalités réparties sur un vaste territoire pose en définitive un sérieux défi à une présence constante du travailleur de proximité dans chacune des municipalités.

Troisièmement, intervenir dans de nombreuses municipalités, séparées par plusieurs kilomètres, peut s'avérer exigeant pour la personne qui voudra occuper le poste. Un décideur exprime clairement ses craintes à ce sujet :

« Y a une chose de sûr que c'est un tue-monde. Y faut pas se l'cacher là. C'est un tue-monde de vouloir tout organiser et un moment donné de voir qu'on est seul à s'occuper un peu de tout ça. [...] Ma peur, c'est ça. Si t'as une personne qui s'occupe de quatre, cinq municipalités, on va s'casser la gueule. [...] J'le vis dans les écoles, en éducation physique. L'prof d'éduc, y s'tape cinq écoles. Faque tu veux qui s'implique [dans tel village], oublie ça. Y regarde l'heure, y faut qui parte pour [un autre village]. Y fait toujours deux écoles dans même journée. Alors c'est difficile ».

Selon lui, il existe un risque d'épuiser la ressource. Ou encore, celle-ci ne pourrait intégrer suffisamment les milieux faute de temps. Un autre décideur se demande même si dans de telles conditions, quelqu'un sera effectivement intéressé à occuper cet emploi : « *Est-ce qui y a quelqu'un qui peut faire un soir un village, une journée un autre village. C'est de trouver*

premièrement cette personne-là, si y est intéressé à faire cet emploi-là ». Les nombreuses municipalités et les distances qui les séparent représentent donc une véritable contrainte à l'implantation du travail de proximité au Témiscamingue.

5.3.2 Le manque de ressources

Une quinzaine d'informateurs ont souligné en entrevue le manque de ressources en tant que contrainte importante à l'implantation du travail de proximité au Témiscamingue. Tout d'abord, une dizaine d'informateurs abordent le manque de ressources financières. De façon générale, les personnes impliquées font preuve de bonne volonté et elles réussissent à élaborer des solutions aux problèmes particuliers existant au Témiscamingue. Toutefois, en bout de ligne, elles font toujours face à des contraintes financières, comme l'exprime un décideur : « *C'est toujours une question d'argent* ». En effet, selon quelques intervenants, il faut de l'argent pour le salaire de l'intervenant, le matériel de bureau, le local et la formation. Actuellement, dans la MRC de Témiscamingue, le budget prévu pour défrayer toutes ces dépenses est de 35 000 \$ annuellement pour un seul travailleur. De plus, un décideur confirme qu'il faut assurer la continuité du projet sur une certaine période de temps en offrant une rémunération et des conditions de travail intéressantes, pour éviter que la personne embauchée cherche un emploi ailleurs. Celui-ci explique son point de vue :

« N'instaurez pas ce programme si c'est pour avoir quelqu'un qui est pour changer au bout d'un mois et demi. [...] C'est bien d'avoir les subventions pis de placer des gens à des endroits, mais y faut quand même essayer de viser juste pis de viser à moyen terme. [...] N'investissez pas pour une année en vous disant ah, si ça marche pas... ».

À son avis, il faut au minimum un projet échelonné sur trois ans et du financement adéquat pour éviter un roulement de personnel.

Enfin, quelques informateurs relatent le manque de ressources humaines comme une contrainte. Selon un décideur, il ne sera pas facile de trouver une personne prête à travailler les soirs et les week-ends. Ce sont des conditions de travail difficiles surtout pour quelqu'un qui a une famille. À son avis, la personne embauchée devra donc posséder « *une âme de missionnaire* ». Par ailleurs, une intervenante perçoit un manque de ressources humaines au

sein même du milieu. En théorie, le travailleur de proximité devrait faire équipe avec les intervenants du milieu. Dans certains cas, selon cette intervenante, le problème est que les ressources n'existent tout simplement pas, comme elle l'explique :

« C'est quoi l'besoin. Tu dis bon, y aurait besoin de telle chose mais la ressource a l'existe pas. [...] Ben là toé t'as besoin d'un repas. M'a t'plugguer à popote roulante [...], ben j'ai pas d'popote roulante. M'as l'plugguer sur l'restaurant, mais y n'a même pas d'restaurant ».

Il est alors difficile pour le travailleur de proximité d'intervenir efficacement dans de telles conditions.

5.3.3 L'ouverture du milieu en regard du travail de proximité

Le travail de proximité est une pratique novatrice peu connue. Elle rencontre donc parfois des réticences dans les milieux, ce qui peut freiner son implantation et son développement. Quelques informateurs observent ce phénomène au sein de la population en général. Selon une intervenante, beaucoup de gens ne connaissent pas les particularités de ce type d'approche. Un intervenant croit que dans le cas du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord, cette méconnaissance contribue à l'entretien de « préjugés ». Il donne des exemples : « *Donner des condoms, dans tête du monde, c'est d'encourager le vice. [...] Donner des seringues, c'est d'encourager l'vice* ». Une autre intervenante confirme que plusieurs personnes ne saisissent pas que la distribution de seringues constitue un mode de prévention efficace contre certaines maladies : « *Comment la population va réagir à ça [la distribution de seringues] ? [...] Ça fait 16 ans qu'la Maison des jeunes donne des services pis les gens y les connaissent pas bien encore* ». Selon elle, si la population ne connaît pas bien les services offerts depuis longtemps, il sera difficile pour elle de comprendre immédiatement les objectifs d'un type d'intervention peu répandu. Une troisième intervenante donne l'exemple suivant : le travailleur de proximité se rend chez un jeune adulte déprimé parce que son amie l'a quitté. Il prend le temps de discuter avec le jeune tout en buvant un café : « *Est-ce que les gens alentour vont trouver que tu travailles ?* » Elle croit que ce n'est pas évident. Un dernier intervenant rapporte qu'un manque d'ouverture se fait parfois sentir auprès de certains organismes qui désirent plus ou moins partager leurs équipements ou leurs locaux, comme il l'explique lui-même :

« [Il faut] sensibiliser les milieux à l'importance de faire d'la place pour accueillir des projets dans leurs établissements, dans leurs locaux. Souvent, on a des locaux qui sont [identifiés à l'organisme] pis on peut pas rentrer là ».

Par ailleurs, selon une intervenante, certains professionnels de la santé et des services sociaux ne connaissent pas non plus très bien ce qu'est le travail de proximité. Elle croit que cela risque de causer des problèmes lors de l'embauche du travailleur de proximité. Elle craint que les professionnels membres du comité d'implantation ne s'entendent pas sur le profil de la personne recherchée et sur son mandat, même s'il existe de la documentation sur le sujet. Selon cette intervenante, le travailleur de proximité risque de se retrouver avec un mandat large et contradictoire, faute d'une vision commune partagée par tous. À son avis, il serait important de tenir un exercice avec les professionnels de ce comité, avant l'embauche du travailleur de proximité, afin de clarifier le rôle et le mandat de ce dernier, de démystifier les habiletés et les compétences nécessaires, les particularités de l'approche et les attentes pour la première année.

La crainte en regard d'une nouvelle pratique comme le travail de proximité peut également exister chez les dirigeants, plus particulièrement au sein de certains conseils municipaux qui ne valorisent pas assez les jeunes de façon générale. Une intervenante et une responsable d'organisme partagent cette opinion. Elles mentionnent que les conseils municipaux ont généralement un pourcentage de leur budget destiné à la jeunesse et qu'ils l'utilisent rarement en ce sens, sauf lorsqu'ils subissent des pressions. Un autre intervenant illustre l'attitude de certains conseils municipaux avec l'exemple des Maisons de jeunes : plusieurs municipalités n'ont pas encore compris qu'elles devaient contribuer à ce service en fournissant minimalement un local aux jeunes. Selon cet intervenant, il y a encore actuellement la moitié des municipalités sur le territoire qui ne répondent pas à cette demande. Il estime que certains conseils municipaux sont davantage fermés sur eux-mêmes et, du même coup, fermés aux jeunes et aux nouvelles idées. Il explique son point de vue :

« On a peur de s'faire prendre notre place. J'pense qu'on ferme l'évolution d'la municipalité, on barre la porte. [...] On voit qu'on s'bute ben des fois à des individus qui sont pas ouverts aux changements, qui se protègent, qui ont une chasse-gardée pis y veulent garder mains

mises ou qui veulent garder leur pouvoir sur les choses, sur les actions à mener dans leur municipalité pour en tirer crédit ».

Il ajoute :

« Oui y a un manque d'ouverture. [...] Les gens protègent leurs acquis. Les gens qui sont là se protègent aussi. [...] Y en a beaucoup d'gens dans les structures de décision qui fonctionnent comme ça. [...] Ça nous campe dans des positions qui sont là depuis des années et des années, pis on va pas vers le changement, on va pas vers les améliorations. »

Cette réaction envers les jeunes et les nouvelles idées au sein de certains conseils municipaux peut évidemment constituer une contrainte pour l'implantation du travail de proximité. Toutefois, l'exemple du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord apporte de l'espoir. Selon deux intervenants, ce projet fonctionne bien car la municipalité s'implique et offre un soutien. Il existe alors un climat qui favorise la concertation. Il faut mentionner que le comité Notre-Dame-du-Nord en santé, promoteur du projet, est composé de personnes qui habitent et s'impliquent dans cette municipalité, dont le maire et un conseiller municipal. Ce projet pourrait fournir un exemple intéressant pour d'autres municipalités.

D'un autre côté, des informateurs craignent que les dirigeants des institutions (santé, services sociaux et éducation) manifestent peu d'ouverture face à une pratique qui est différente du travail bien encadré qui existe à l'intérieur de leur structure. Un décideur doute de cette ouverture, notamment lorsqu'il est question que le travailleur de proximité ne soit pas un employé de la Commission scolaire Lac Témiscamingue (CSLT) ou du CSSF : *« C'est dur à faire passer [...] dans l réseau ça. [...] Et ça va être dur de passer à travers de... la machine pour que ça reste de même »*. Une autre intervenante se pose aussi des questions sur la capacité des dirigeants à comprendre certaines particularités de cette pratique, notamment que les résultats peuvent se faire attendre et qu'il faut du temps pour établir des liens de confiance avec les personnes : *« Est-ce que tout l monde est conscient aussi que ça doit prendre du temps ? [...] Ok. Y faut que tu prennes le temps de. Mais c'te temps-là, est-ce que le système serait prêt à te l'accorder ? Je l'sais pas »*. Cette intervenante a des doutes. Elle croit que ce temps sera perçu comme étant *« non-productif »*, car les programmes sont généralement évalués à court terme en fonction d'objectifs mesurables. Elle explique son point de vue :

« On sait très bien comment toute ça fonctionne. T'as des rapports à produire et à partir desquels on va pouvoir tirer des belles statistiques. Tu rentes ça dans quel carreau « j'ai pris l'temps d'prendre une bière avec lui pour qui m'parle de son problème ». Ça rente pas dans un carreau ça. [...] Faque là, l'gars y est entrain d'brailler sur son sort pis là t'essayes de l'arrêter de brailler parce qu'y faut que tu passes à autres choses. Y a envie d'brailler là. C'est pas évident ».

Elle ajoute :

« C'est qu'on ramène toute, on veut que tout soit mesurable là, toute ramener au temps pis tout l'temps. [...] Y faut que t'en ailles rembarqué combien dans l'système pour qui disent que ça vaut la peine. Y vont avoir des objectifs mesurables en partant. Si t'atteints pas tant, ça vaut pas la peine ».

Une responsable d'organisme émet quant à elle des doutes quant à la capacité du réseau de la santé et des services sociaux de saisir et de respecter les particularités du milieu témiscamien. Elle exprime clairement ses inquiétudes :

« Mais est-ce que la Régie régionale va vouloir financer trois personnes qui travaillent dans l'communautaire ? Vont-ils reconnaître les différences ? Parce que effectivement, y a des différences. On n'est pas un milieu urbain pis on l'deviendra pas là ».

Enfin, un intervenant termine sur une note un peu plus positive en faisant référence à une expérience de travail de corridor qui se déroule bien, malgré différentes approches entre la direction de l'école, qui intervient de façon plus « *drastique* », et le travailleur de corridor qui fait davantage de prévention. Cet intervenant explique que ces deux approches commencent à « *cohabiter* » et que les personnes impliquées ont réussi à « *négozier des espaces* » d'entente, comme quoi il est possible, malgré ce que quelques informateurs disent, de créer des collaborations efficaces.

Le manque d'ouverture évoqué dans cette section peut découler de la méconnaissance et des craintes qui accompagnent habituellement l'implantation de tout nouveau projet ou service dans une communauté. Ces craintes s'avèrent suffisamment présentes pour que la plupart des

informateurs qui ont traité de cet aspect en oublient le succès de l'expérience réalisée à Notre-Dame-du-Nord.

5.4 LE DÉFI DU FINANCEMENT

Une des questions importantes dans l'implantation d'une approche de proximité est celle du financement. Les travailleurs de proximité doivent demeurer relativement longtemps en poste. Il existe deux raisons à cela. La première est qu'il faut investir beaucoup de temps pour intégrer le milieu. Si un nouvel intervenant est embauché à chaque année, il faut alors recommencer cette phase d'intégration essentielle pendant laquelle les jeunes vont chercher peu d'aide car ils doivent préalablement établir un lien de confiance avec l'intervenant. « *Dans les faits, [on] déplore qu'on doive repartir à zéro chaque fois qu'un intervenant quitte le quartier* » (Legault et al, 1994 : 29). La deuxième raison est moins d'ordre technique. Il s'agit du vide laissé dans la vie des jeunes qui perdent un ami en qui ils avaient confiance. Le roulement de personnel laisse donc des traces : « *Chaque départ est un deuil qui est proportionnel à l'investissement affectif* » (Paquet et al, 1998 : 25).

Pour éviter ces difficultés, il faut assurer la stabilité du personnel. Celle-ci se trouve en lien direct avec l'accès au financement adéquat et récurrent (Paquet et al, 1998). En effet, le financement permet d'engager un intervenant, de lui donner un salaire raisonnable en fonction de ses tâches, de payer le matériel, les déplacements, la gestion et la formation. Néanmoins, les auteurs consultés révèlent qu'un des principaux problèmes en ce qui concerne le travail de proximité est le manque de financement. Certains d'entre eux en arrivent à la même conclusion : il faut un financement substantiel et régulier (Dubé, 1998 ; Robitaille, 1999 ; René, 1991).

Les effets négatifs du sous-financement sont nombreux. Ainsi, l'organisme qui supervise le travailleur de proximité peut rarement lui offrir une rémunération appropriée qui l'incite à demeurer en poste. Celui-ci risque donc de chercher un autre emploi. Cette lacune entraîne des difficultés de rétention et de recrutement des travailleurs (Dubé, 1998). Le problème se pose également pour les organismes qui utilisent des programmes d'employabilité (Gauthier, 1998). En plus d'être peu rémunérateurs, ces programmes favorisent le roulement de personnel car

l'organisme ne peut embaucher deux fois consécutives la même personne, pour des raisons d'équité à l'accès au marché du travail. Par conséquent, il faut recommencer l'intégration du milieu avec chaque nouveau travailleur de proximité. De plus, le manque de ressources financières engendre généralement une augmentation de la tâche de travail, ce qui peut conduire à l'épuisement du travailleur de proximité (Paquet et al, 1998).

D'un autre côté, le manque de ressources financières affecte le service aux jeunes. En effet, avec un budget restreint, le travailleur de proximité est moins disponible sur le terrain. Il doit aussi réduire ses déplacements, ce qui ne lui permet pas de couvrir tout le territoire (Dubé, 1998). Notons que ce dernier élément a plus de répercussions en milieu rural, caractérisé par l'éloignement des municipalités. Ces difficultés laissent également un sentiment d'insatisfaction chez les intervenants qui ne peuvent accomplir adéquatement leur tâche. De plus, les organismes éprouvent des difficultés à justifier leurs demandes de financement car les retombées du travail de proximité sont difficilement quantifiables²⁰, du moins lors des premières années (Dubé, 1998). Cette difficulté ne contribue pas à combler le manque de ressources financières.

Cependant, si plusieurs organismes réclament davantage de fonds, ils ne veulent pas les obtenir à n'importe quel prix. Il existe certains acquis qu'ils ne veulent pas sacrifier. Par exemple, ils craignent qu'en échange de subventions substantielles, ils doivent altérer leurs pratiques pour qu'elles correspondent aux critères et aux priorités de l'État. René parle notamment des organismes de réinsertion sociale et professionnelle, qui reçoivent plus de financement que la moyenne des autres groupes mais qui doivent aussi rendre davantage de comptes à l'État. Il explique de façon détaillée :

« [...] un autre danger guette les OCJ [organismes communautaires jeunesse], soit celui d'une intégration, ou d'une affiliation plus ou moins officielle aux ressources institutionnelles. Que faire, comme c'est déjà parfois le cas, si le financement se présente, mais en échange de balises trop rigides, obligeant une gestion plus productiviste et l'acceptation de clientèle non désirées ? Que faire si la décentralisation des services

20. Dans un contexte de restrictions budgétaires des différents paliers de gouvernement, il faut de plus en plus appuyer les demandes de subventions avec des données chiffrées qui illustrent les retombées des services offerts par l'organisme.

sociaux et la fameuse "complémentarité" des organismes communautaires fait des OCJ des sous-traitants à la remorque du système ? » (René, 1991 : 290).

Dans le même sens, Legault et ses collègues abordent la bureaucratisation de la pratique comme une conséquence possible de la reconnaissance du travail de proximité par l'État²¹ (Legault et al, 1994). Le terme « bureaucratisation » renvoie à la normalisation de la pratique, à l'adoption d'une approche technicisée et aux évaluations quantitatives. En plus de restreindre l'autonomie des organismes, la bureaucratisation provoque un autre effet : la fragmentation de l'approche en fonction des problématiques, qui s'oppose à l'approche globale utilisée par les organismes. Comme l'explique André Bélanger : « *On ne travaillerait plus avec des jeunes, mais avec des problèmes. [...] Plus d'argent, mais moins de marge de manoeuvre...* ». Il continue :

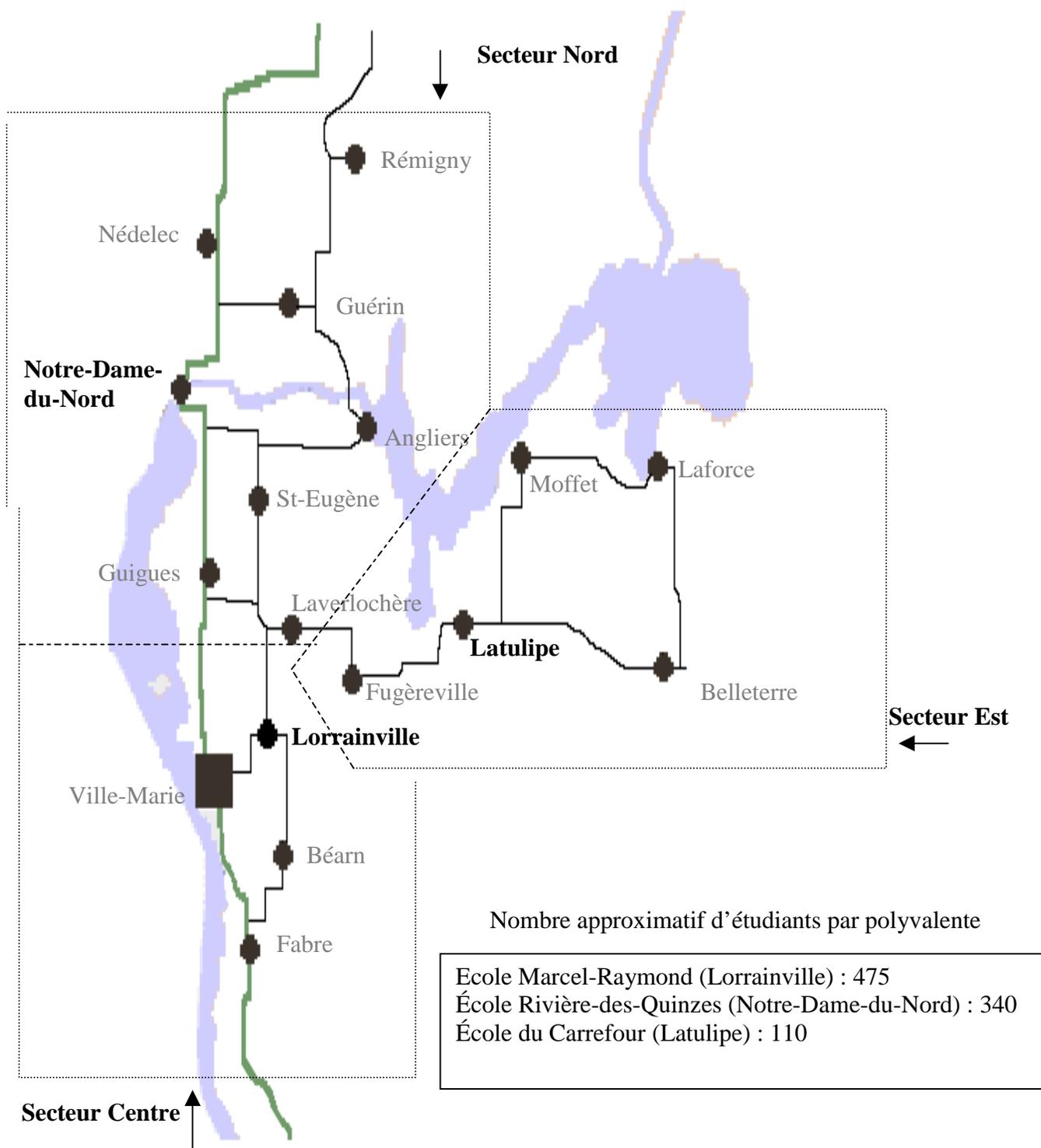
« Avec ces créatures bureaucratiques améliorées, on ne parle plus d'aider des personnes aux prises avec des problèmes, mais plutôt de régler les problématiques. Ces PROS [plans régionaux d'organisation de services] santé mentale, jeunesse, toxicomanie ou alcool s'accompagnent d'objectifs à atteindre, déterminés par le réseau public de santé, auxquels les groupes communautaires n'auront d'autre choix que de répondre » (Legault et al, 1994 : 36-37).

Une telle façon de procéder aurait comme conséquence de dénaturer le travail de proximité.

La solution idéale serait que les organismes puissent disposer de suffisamment d'argent pour embaucher et conserver des travailleurs compétents, dans une optique à long terme, sans pour autant devenir les exécutants de programmes gouvernementaux. Il faudrait également s'assurer d'avoir accès à ce financement adéquat avant de démarrer un projet.

21. Si l'État reconnaît le travail de proximité, il accorde donc plus de financement aux organismes.

Les territoires de polyvalentes



5.5 QUEL MODÈLE POUR LE TÉMISCAMINGUE ?

5.5.1 Un ajout au mandat de la Maison des jeunes ?

Quelques informateurs pensent que, dans certaines municipalités, les animatrices de la Maison des jeunes pourraient faire du travail de proximité. Elles ouvriraient alors le local deux soirs par semaine pour les activités de la Maison des jeunes et elles interviendraient comme travailleur de proximité les autres journées. Cela leur permettrait de compléter leur semaine de travail et d'accroître leurs contacts avec les jeunes. Ces informateurs croient aussi que la Maison des jeunes pourraient faire davantage de dépistage de problèmes et plus de prévention auprès des jeunes.

Cependant, deux autres informateurs, dont un impliqué activement au sein de la Maison des jeunes du Témiscamingue (MJT), doutent de l'efficacité d'une telle modification. Tout d'abord, ces informateurs estiment que cet ajout risque de nuire à la réputation déjà fragile de la MJT. La population risque de ne pas comprendre les particularités de chaque mandat et de mélanger les objectifs de chaque service. Comme l'exprime l'un d'eux :

« Comment la population va réagir [aux distributions de seringues] ? Y a-t-il pu la différence entre l'animateur de Maison de jeunes, avec ses restrictions pis tout c'qui y a à mettre en place avec les jeunes... pis qui va avoir les mêmes jeunes souvent qui vont se retrouver dans rue l'soir, à qui y va fournir des seringues ».

Alors que le mandat de la Maison des jeunes est d'organiser des activités de loisir avec les jeunes, dans un local régi par des règlements, l'animatrice donnerait également des seringues, des condoms ou tolérerait des jeunes qui ont consommé de la drogue. Comme l'indique cet informateur, la confusion risque de s'installer facilement et l'organisme pourrait perdre sa crédibilité puisque la population l'associerait peut-être à la consommation de drogue. La MJT ne peut se charger de deux mandats si différents.

Même si la MJT ne faisait que prêter certains de ses locaux à un travailleur de proximité qui ne serait pas un animateur, comme cela se fait ailleurs au Québec, cet informateur croit toujours

que les répercussions seraient négatives pour l'organisme. La population identifierait encore la MJT à la distribution de seringues et aux drogues. Cet informateur précise sa pensée :

« Laisse le petit bureau en avant là, à un travailleur de rue qui va recevoir les jeunes qui sont puckés là pis qui rentent icitte là, moé ça vide le local en bas. Parce que j'vas avoir des gens qui vont voir rentrer des jeunes qui sont puckés parce que bon, les jeunes qui sont puckés pis qui consomment ou qui vendent euh, y sont identifiés dans l'milieu là. Ça va juste faire que c'est comme ben là t'as vu qui qui s'tient à Maison des jeunes. Ça c'est la réalité de notre petit milieu. [...] C'est parce que l'milieu est restreint. Si tu serais à Montréal, tu pourrais te l'permettre, ça serait pas grave. Mais icitte, on peut pas ».

La principale différence, comme l'indique cet informateur, est que le milieu rural ne jouit pas du même degré d'anonymat que les milieux plus urbanisés, où de telles expériences furent menées. Enfin, un autre informateur considère que la Maison des jeunes pourrait être moins sévère, par exemple en tolérant qu'un jeune vienne au local après avoir consommé de la drogue au lieu de l'expulser, sans toutefois tolérer qu'il consomme à l'intérieur du local. Néanmoins, cet informateur pense aussi que ce serait transformer un service pour en faire un autre, ce qu'il ne considère pas comme étant une solution.

5.5.2 Par territoire de polyvalente ?

Comme il est difficile de rejoindre et de travailler avec des jeunes hors réseau, il faut selon un décideur les sensibiliser pendant qu'ils sont encore dans un réseau. Il exprime son point de vue :

« C'est peut-être difficile de travailler avec la clientèle qui est rendue vraiment hors réseau. Mais est-ce qui y a lieu d'investir beaucoup pour pas qu'a s'rende là cette clientèle-là. Pis à c'moment-là, d'avoir encore plus de ressources où y sont les jeunes actuellement, dans les écoles ».

D'autres informateurs précisent que la plupart des jeunes qui sont toujours dans un réseau fréquentent en général l'école. Celle-ci représente donc un endroit de choix pour axer les interventions en prévention.

Le travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord existe depuis 1999. Il a évolué au fil du temps. Aujourd'hui, le service comprend un volet « travail de milieu » qui consiste pour le travailleur de milieu à intervenir dans la municipalité les après-midi et les soirs. Il répond alors aux demandes des jeunes et des adultes de la communauté. Le service comprend également un volet « travail de corridor », le midi, à la polyvalente Rivière-des-Quinzes située dans cette municipalité. Le projet connaît du succès, à un point tel qu'au moment de la collecte de données, un groupe d'intervenants étudiait la possibilité de prendre ce modèle et de l'implanter dans les autres secteurs. Ainsi, le « modèle par territoire de polyvalente » consiste, comme à Notre-Dame-du-Nord, à embaucher un travailleur de milieu, dans la municipalité où se trouve l'école secondaire du secteur, pour accompagner les personnes dans leurs démarches et dont une partie du mandat consisterait à faire du travail de corridor à l'école secondaire. Selon ce modèle, il y aurait un travailleur dans le secteur centre à la polyvalente Marcel-Raymond de Lorrainville, un autre dans le secteur est à la polyvalente Du Carrefour de Latulipe, en plus de celui déjà en place dans le secteur nord à la polyvalente Rivière-des-Quinzes de Notre-Dame-du-Nord. Il y aurait ainsi un travailleur de proximité dans chaque secteur. Nous avons demandé à nos informateurs leur opinion sur cette idée.

Au moins une douzaine de décideurs et d'intervenants affirment que le modèle par territoire de polyvalente constitue une alternative intéressante. Selon eux, ce modèle peut être implanté et être efficace. Ils croient également que les directions des écoles Marcel-Raymond et Du Carrefour approuveraient la venue d'un travailleur de corridor dans leur établissement. De plus, cette formule représente une façon appropriée d'être en contact avec les jeunes puisque les écoles secondaires regroupent la plupart d'entre eux. Voici quelques commentaires recueillis :

« *C'est une bonne formule [...], basons-nous sur l'exemple du Nord* ». Un décideur.

« *Y a rien de plus innovateur que ça* ». Un intervenant.

« *C'est pas bête. [...] Ça équiperait le Témiscamingue* ». Un décideur.

Pour eux, le modèle est intéressant puisqu'il donne des résultats positifs à Notre-Dame-du-Nord. Un décideur affirme même que cette expérience indique la voie à suivre pour articuler un modèle territorial englobant les autres municipalités.

Un intervenant explique que le travailleur embauché devrait être accessible aux jeunes qui veulent lui raconter leurs difficultés et qui ont besoin de support ponctuel pour traverser une crise. Cela constitue de l'intervention individuelle et toujours selon cet intervenant, l'intervention de groupe planifiée reviendrait à d'autres services.

Une autre intervenante mentionne que le travailleur de proximité pourrait également intervenir à l'école des adultes. Dans le secteur est, cela ne pose pas de problème puisque l'école des adultes se situe près de la polyvalente. Toutefois, dans les secteurs nord et centre, ces deux établissements ne se trouvent pas dans la même municipalité, ce qui occasionnerait des déplacements supplémentaires. Enfin, un décideur soutient qu'à l'école Marcel-Raymond, le travailleur de proximité pourrait même travailler avec les étudiants qui ont été suspendus et qui reviennent parfois durant leur suspension pour faire des travaux dans un local de l'école. Il pourrait également se rendre au terrain de base-ball sur l'heure du midi, puisque plusieurs jeunes fréquentent ce lieu, à l'abri des regards, pour commettre des actes jugés répréhensibles. Ces derniers commentaires laissent entrevoir que le mandat des travailleurs de proximité risque d'être assez différent d'un secteur à l'autre.

En ce qui concerne l'administration du programme, un décideur suggère que le Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue (CJET) puisse en avoir la responsabilité. À son avis, le CJET représente un collectif respecté dans le milieu, administré par des jeunes, qui connaît les programmes gouvernementaux, qui est capable de négocier des ententes avec Emploi-Québec et la Direction des ressources humaines du Canada. L'organisme possède aussi le statut d'employeur et des ressources internes en intervention psychosociale. Il est donc bien positionné pour s'occuper d'un tel projet. Toujours selon ce décideur, la Société de développement du Témiscamingue (SDT) pourrait s'occuper des calculs pro forma lors de la phase préparatoire à l'implantation du service. D'ailleurs, il affirme que la SDT a déjà entretenu des collaborations fructueuses avec le CJET dans d'autres projets. Ce décideur mentionne aussi que les diverses municipalités auraient intérêt à s'impliquer elles aussi. Cette collaboration entre ces différents organismes permettrait de diversifier les ressources et donc de maximiser les chances de réussite.

- **Avantages du modèle par territoire de polyvalente :**

Tout d'abord, un décideur rapporte que le travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord assure un meilleur suivi auprès des jeunes. Le même intervenant peut rencontrer les jeunes autant dans la municipalité qu'à l'école et souvent, des problèmes peuvent prendre forme à l'école et se transporter dans la municipalité et vice-versa. Dans le cas de l'école Rivière-des-Quinzes, il estime qu'il y a eu des changements parce que le travailleur de corridor n'est pas un employé de la commission scolaire et que par conséquent, il n'est pas en conflit d'intérêt. Il n'a pas à choisir entre le respect de la confidentialité et la loyauté envers son employeur. Un intervenant ajoute que c'est une condition sine qua non à ce type d'approche ; il est difficile de faire du travail de corridor si ce n'est pas un organisme du milieu externe à l'école qui encadre l'intervenant. Quant aux différences d'approche entre les intervenants scolaires et le travailleur de corridor, ce même intervenant soutient que le code d'éthique adopté par le travailleur de corridor de l'école Rivière-des-Quinzes établit clairement les balises de son intervention au sein de l'institution et que cela a aidé à harmoniser les approches des différents intervenants.

Par ailleurs, selon un intervenant, les territoires scolaires respectent assez bien les milieux naturels, c'est-à-dire les secteurs centre, nord et est²². À son avis, cette correspondance est rare car, en général au Québec, les territoires scolaires couvrent des ensembles beaucoup plus larges. Au Témiscamingue, les écoles secondaires rassemblent des étudiants qui ont un sentiment d'appartenance au même secteur géographique, tout en constituant un bassin intéressant en terme de nombre de jeunes étant donné qu'elles regroupent plusieurs municipalités. Un décideur considère que l'école est un bon endroit pour rejoindre les jeunes, puisqu'ils y passent plusieurs heures chaque jour et qu'ils ont des contacts avec plusieurs adultes, soit les professeurs et les intervenants scolaires. Donc, selon lui, l'école représente le lieu où il est possible de rejoindre le mieux les jeunes. Un autre décideur mentionne que l'école est fréquentée par des décrocheurs potentiels et qu'elle constitue encore le meilleur endroit pour les rejoindre, avant qu'ils ne décrochent complètement, comme il l'explique : « *C'est là qu'on rejoint les jeunes, les jeunes sont dans les écoles. Tout en ne mettant pas de côté les décrocheurs... mais les potentiellement décrocheurs sont dans les écoles* ».

22. Voir la carte à la page 121.

Enfin, deux autres décideurs estiment que les jeunes vivent beaucoup de problèmes à l'école et que s'ils pouvaient se confier sur place à une personne en qui ils ont confiance, ils pourraient désamorcer des crises, régler des difficultés et accroître leur qualité de vie à l'intérieur de l'institution²³.

Finalement, quatre informateurs estiment qu'en créant des contacts avec les jeunes qui fréquentent le réseau scolaire, il serait aussi possible de rejoindre ceux qui sont hors réseau. Une intervenante explique que les jeunes qui seraient en contact avec le travailleur de corridor à l'école connaîtraient certainement des jeunes hors réseau dans leur communauté. Si un jeune hors réseau perçoit qu'un pair a confiance en ce travailleur de corridor ou qu'il lui en parle positivement, le jeune hors réseau sera peut-être plus motivé à vouloir rencontrer ce travailleur, surtout s'il peut le faire dans sa municipalité, dans un endroit plus neutre qu'à l'école. Selon cet informateur, les jeunes qui fréquentent l'école pourraient ainsi servir d'intermédiaires. Elle précise qu'un jeune peut être hors des réseaux tout en étant intégré à un réseau familial ou d'amis. Un décideur pense également que l'école constitue une bonne porte d'entrée pour intégrer le milieu et rejoindre les jeunes hors réseau car les jeunes se connaissent tous et se parlent entre eux, comme il explique :

« Je demande aux jeunes au local de [la Maison des jeunes] de m'nommer le nom de dix jeunes qui vont pas à l'école pis qui foutent rien à [le nom du village], pis y vont m'les nommer. [...] Tu veux aller chercher d'autres jeunes, ben c'est par les jeunes que c'est la meilleure porte ».

Ce décideur expose aussi l'exemple suivant : si le travailleur de proximité tient une rencontre dans une municipalité avec les jeunes qu'il croise à l'école, il est presque certain que les autres jeunes du village, même ceux qui ne vont plus à l'école, vont aussi se présenter à cette rencontre. Il ajoute : *« On installe un travailleur de milieu par Polyvalente... pis ça va sûrement permettre de faire le lien avec c'qui peut s'passer dans chacune des municipalités »*. Selon nos informateurs, il serait donc possible de rejoindre les jeunes hors réseau avec le modèle par territoire de polyvalente.

23. Dupuy et ses collègues (2001) traitent en détails d'une expérience de travail de corridor dans une polyvalente de l'Abitibi.

- **Contraintes du modèle par territoire de polyvalente :**

Quelques informateurs perçoivent un problème potentiel avec la portion « travail de milieu » de ce modèle. En effet, après la fin des classes, le travailleur de proximité ne serait présent que dans une seule municipalité de chaque secteur. Toutefois, selon un autre informateur, le travailleur de proximité pourrait se déplacer dans les municipalités, sur demande, en fonction de projets précis initiés par des jeunes qui veulent se faire accompagner ou encore lors d'événements particuliers, comme un suicide ou un accident majeur.

Par ailleurs, où rencontrerait-il les jeunes à Latulipe ? Un décideur croit qu'il est possible d'intervenir de cette façon à Lorrainville ou à Notre-Dame-du-Nord car il existe des lieux spécifiques connus où les jeunes se rassemblent le soir. Cela s'avère plus difficile dans le secteur est où il y a peu de lieux publics. Néanmoins, une intervenante mentionne que ce problème s'applique aussi au secteur centre, puisque les jeunes ne se rassemblent pas seulement à Lorrainville mais aussi dans les autres villages du secteur, notamment à Ville-Marie, comparativement au secteur nord où ils se regroupent principalement à Notre-Dame-du-Nord. Pour répondre en partie à ces interrogations, rappelons que d'autres informateurs estiment qu'il est possible de rejoindre les jeunes de tous les secteurs lors des diverses activités de loisir organisées localement tout au long de l'année. Cependant, il faut préciser que ces activités se déroulent généralement la fin de semaine, et qu'il existe des périodes où leur fréquence est moindre, surtout lors de la saison hivernale. Cette façon d'intervenir ne règle donc qu'une partie du problème.

Deux informateurs observent aussi des contraintes possibles en ce qui concerne l'ouverture du réseau de l'éducation face à une nouvelle approche dans ses écoles. D'un côté, une intervenante a des doutes concernant cette ouverture du réseau de l'éducation, même si l'expérience de Notre-Dame-du-Nord est concluante. D'un autre côté, un intervenant croit qu'il est possible de modifier certaines politiques de la commission scolaire qui cadrent moins bien avec l'approche de proximité, notamment celle qui consiste à expulser les jeunes qui consomment ou qui vendent de la drogue à l'école, sans leur donner des moyens pour régler leurs problèmes de consommation. Toutefois, nous croyons qu'un tel changement nécessitera des efforts de part et d'autres ainsi que beaucoup de temps.

En résumé, le modèle par territoire de polyvalente soulève de l'enthousiasme chez nos informateurs. Plusieurs d'entre eux y voient une solution intéressante qui comporte certains avantages, dont un meilleur suivi auprès des jeunes, le respect des territoire d'appartenance et la possibilité de rejoindre les jeunes hors réseau par l'intermédiaire des étudiants. Toutefois, quelques informateurs notent aussi certaines contraintes, dont la manière d'assurer le volet « travail de milieu » dans le secteur est et centre.

5.5.3 Par communauté ?

Quatre intervenants estiment qu'il faudrait idéalement un travailleur de proximité par municipalité afin de maximiser l'efficacité des interventions. L'un d'eux rapporte ceci : « *Ça peut aller, réunir les gens par secteur mais encore là des fois quand qu'on veut aller plus loin au niveau de l'intervention, y faut vraiment y aller par village* ». Selon lui, l'expérience positive de la Maison des jeunes éclatée et des points de services du centre de santé Sainte-Famille (CSSF) témoigne de l'importance de développer des services à l'intérieur des territoires de municipalité. Une autre intervenante confirme cette affirmation en précisant qu'il existe des points de services du CSSF à Rémigny ou Moffet, parce que les personnes se déplacent rarement à Ville-Marie pour utiliser les services. L'implantation d'un travailleur de proximité par municipalité permettrait d'assurer la présence régulière d'une ressource dans chaque communauté témiscamienne. De même, cela faciliterait la participation des municipalités au projet et l'adaptation du service aux besoins spécifiques de chaque milieu.

Cependant, l'implantation de cette formule pourrait s'avérer difficile dans un contexte où les informateurs affirment qu'il manque déjà des ressources financières et humaines, comme nous l'avons vu auparavant. Une intervenante apporte une alternative : « *C'est sûr que si y n'avait un par village, ça serait merveilleux, mais les villages à problème en fin d'compte* ». Toutefois, encore faudrait-il déterminer les critères qui serviraient à déterminer les municipalités « à problème » et établir un consensus sur le choix de ces municipalités.

Par ailleurs, l'implantation d'un travailleur de proximité dans le secteur est ne fait pas l'unanimité. Quelques informateurs émettent des réserves quant à l'utilité réelle d'un tel service dans certaines communautés de ce secteur. Tout d'abord, quelques jeunes habitant le secteur est estiment que le bassin démographique n'est pas suffisamment grand pour justifier la

présence d'un travailleur de proximité, comme l'exprime l'un d'eux : « *On n'est pas beaucoup dans l'secteur est là* ». Un décideur abonde dans le même sens. Selon lui, il y a suffisamment de jeunes à Ville-Marie, Notre-Dame-du-Nord et Témiscaming mais dans le secteur est, il est difficile de les côtoyer surtout après l'école, car ils sont dispersés sur un grand territoire. Par contre, un autre décideur croit qu'il y a des jeunes dans ce secteur qui pourraient bénéficier d'un tel service, surtout à Belleterre où ils sont relativement nombreux.

De plus, quelques jeunes et deux intervenantes qui résident dans le secteur est perçoivent peu de problèmes et donc peu de besoins dans ce secteur, comme l'indique un adolescent : « *On n'a jamais eu vraiment de gros problèmes* ». Un autre jeune ajoute que même lorsqu'ils ont de tels problèmes, ils sont en mesure de les régler eux-mêmes ou encore avec l'aide des intervenants de l'école et de leurs amis. Mentionnons que lors de la présentation des résultats préliminaires à l'équipe de recherche, les personnes présentes ont été surprises par ces derniers éléments. Selon elles, les résidents du secteur est ont autant de problèmes que ceux des autres secteurs du Témiscamingue.

Un jeune et une intervenante expliquent également qu'il y a peu de jeunes hors réseau dans le secteur est. Selon eux, il est rare qu'un jeune ne finisse pas son secondaire sans avoir une « *jobine* » quelconque. Par exemple, l'intervenante en question estime qu'il n'existe aucun jeune hors réseau à Latulipe et peut-être deux à Laforce. Et même s'il y avait plus de jeunes hors réseau et de problèmes, quelques informateurs croient que les personnes n'iraient pas consulter un travailleur de proximité car elles n'auraient pas confiance en lui, comme l'explique ce jeune adolescent : « *Pis [l'intervenant] va connaître toute, toutes les problèmes [du village] pis là y a personne qui irait le voir* ». Elles se sentiraient alors menacées. D'autres jeunes affirment que les personnes n'iraient pas le consulter car elles sont peu habituées à confier leurs difficultés. Une adolescente témoigne en ce sens : « *C'est à se demander si on irait là aussi, j'sais pas moé j'pense pas que j'irais dans mon village* ».

L'implantation d'un travailleur de proximité dans chaque communauté permettrait d'assurer la présence régulière d'une ressource dans le milieu de vie des citoyens, sur l'ensemble du territoire témiscamien. Toutefois, ce modèle ne tient pas compte des difficultés en ce qui a trait aux ressources financières et humaines. De plus, il n'est pas évident, selon les informateurs, que toutes les communautés aient effectivement besoin d'un tel service, surtout dans le secteur

est où il y aurait moins de jeunes hors réseau et peu de problématiques. Le modèle par communauté ne semble donc pas répondre aux particularités du milieu témiscamien.

5.5.4 Les autres possibilités

5.5.4.1 L'utilisation des technologies informatiques

Un décideur mentionne qu'il serait intéressant de vérifier ce qu'il est possible d'offrir en terme de service en utilisant les nouvelles technologies, dont Internet, avec lequel les jeunes semblent très à l'aise. Selon lui, l'aide en ligne constitue une alternative intéressante en milieu rural où la population est dispersée sur un vaste territoire. L'expérience de travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord apporte quelques indications à ce sujet. L'évaluation (Beulé et Simard, 2001) démontre que le travailleur de milieu reçoit régulièrement des courriels de jeunes et même d'adultes. Les premiers messages reçus sont généralement anodins. Les jeunes, surtout, envoient des farces et des hyperliens. Toutefois, lorsqu'ils vivent des problèmes sérieux, ils finissent par en parler au travailleur de milieu et ils lui demandent parfois une rencontre. Le contact par courriel permet donc d'établir graduellement une relation, d'une façon moins menaçante en raison d'une certaine forme d'anonymat et permet d'aborder des sujets délicats étant donné que ce n'est pas une communication face à face. De plus, le courriel permet aux personnes qui ne demeurent pas dans le village d'entretenir des liens avec le travailleur de milieu. Donc, le contact par courriel donne des résultats positifs dans le cadre de ce projet. Cependant, un intervenant explique que les courriels peuvent être imprimés ou transférés à d'autres personnes. Il faut alors choisir les mots justes et s'assurer de la cohérence des informations écrites, ce qui peut exiger du temps. Quelques intervenants précisent aussi que l'utilisation des nouvelles technologies ne doit pas éliminer les échanges réels avec une personne, qui permettent d'approfondir l'intervention et la relation d'aide. Par conséquent, le courriel pourrait servir d'outil supplémentaire pour établir une communication, comme cela se fait dans le cadre du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord.

5.5.4.2 Par les loisirs

Quelques intervenants mentionnent que les loisirs peuvent être une porte d'entrée intéressante pour intervenir auprès des adolescents et des jeunes adultes. D'ailleurs, le travailleur de milieu

à Notre-Dame-du-Nord accompagne les jeunes dans l'organisation de loisir afin d'établir des liens avec ceux-ci (Beaulé et Simard, 2001). Les loisirs permettent aux personnes de se rassembler et de briser leur isolement, comme l'explique la responsable d'un organisme : « *Reste chez-vous toé pendant 60 jours là mettons, sans sortir là. T'auras pu l'goût d'sortir, tu vas devenir sauvage, pis c'est vrai pour tout le monde ça* ». Les informateurs considèrent que les loisirs offrent une occasion :

- d'échanger avec d'autres personnes ;
- de créer des liens d'amitié et de confiance ;
- de créer un sentiment d'appartenance ;
- de découvrir des intérêts ;
- de développer sa créativité, ses talents et de les exposer à d'autres, ce qui est valorisant pour les jeunes ;
- et parfois même de confier des difficultés à une tierce personne.

Le volet « loisir » constitue donc une piste intéressante qui pourrait être intégrée au mandat du travailleur de proximité, comme cela se fait déjà avec le travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord.

5.5.4.3 Une Maison des jeunes pour les plus vieux

D'autres informateurs estiment qu'il serait possible de créer un endroit spécialement pour les jeunes adultes de 16 à 30 ans, où ils pourraient se rencontrer le soir et les week-ends. Quelques jeunes parlent d'une « *Maison de jeunes pour les plus vieux* ». Le concept ressemble à celui de la Maison des jeunes : un endroit où ils pourraient faire des activités et échanger avec une personne ressource. Une intervenante croit que les jeunes seraient alors plus à l'aise de se rendre à un tel endroit et même rencontrer un intervenant car ils n'auraient pas l'impression d'aller chercher de l'aide, seulement d'aller prendre un café et de discuter. Selon une autre intervenante, ce contexte permettrait de créer un contact moins menaçant avec la personne ressource car les jeunes le verraient davantage comme une personne ordinaire qui aime faire des activités avec eux. Toujours selon elle, cela leur permettrait de s'approprier

mutuellement et de développer des liens de confiance. Une dernière intervenante pense qu'un groupe communautaire, comme le groupe Image²⁴, pourrait gérer un tel service.

5.5.4.4 L'utilisation des infrastructures et des services déjà en place

Quelques intervenants et un décideur pensent qu'il est possible de maximiser l'utilisation des infrastructures déjà en place sur le territoire. Ainsi, un intervenant croit qu'il faut se servir des points de services du CSSF, afin d'offrir des services aux familles et aux jeunes. Dans quelques municipalités, ces points de services servent peu et cet intervenant craint qu'ils ne fassent éventuellement l'objet de coupures budgétaires. Celui-ci croit également qu'il faut profiter des infrastructures en place, comme les édifices municipaux ou les locaux de l'Âge d'or, qui ne servent souvent que quelques heures par semaine.

Par ailleurs, quelques informateurs se demandent pourquoi les organismes et les institutions qui offrent actuellement des services aux jeunes ne collaborent pas davantage entre eux. L'un d'eux avance que la confidentialité des dossiers constitue peut-être un frein à cette collaboration. Pourtant, il croit que ces organismes devraient pouvoir se référer des cas. Actuellement, selon un informateur, il n'existe pas de structure ni de lieu où les intervenants peuvent discuter, échanger et se concerter afin de modifier les manières d'intervenir. Enfin, selon un dernier informateur, plusieurs professionnels seraient déjà ouverts à une telle collaboration. Finalement, trois intervenants estiment qu'il faut simplement adopter une attitude plus ouverte face aux jeunes. Selon eux, il faudrait « *rebrancher* » les jeunes et les adultes, qui se sont graduellement isolés les uns des autres. Une intervenante pense que les entreprises pourraient développer des stages afin de permettre aux jeunes de démontrer leurs compétences ou de se trouver un champ d'intérêt. Ces informateurs croient aussi que les municipalités devraient davantage faire de la place aux jeunes, non pas à l'intérieur de beaux discours philosophiques mais sur le terrain et dans l'action de tous les jours. Selon eux, la meilleure façon de garder les jeunes dans la région est de les intégrer à la société.

En résumé, il existe certaines pistes de solution. Quelques informateurs croient qu'il suffirait pour les organismes du milieu d'intensifier la prévention, afin d'éviter que les jeunes ne deviennent hors réseau. La possibilité de modifier le mandat de la Maison des jeunes fut aussi

24. Le groupe Image est une ressource d'aide pour les hommes en difficulté et une ressource d'hébergement en toxicomanie.

abordée, bien que cette option risquerait de nuire à la crédibilité de l'organisme. L'utilisation des nouvelles technologies et des loisirs fut également considérée par quelques informateurs. Enfin, le modèle par territoire de polyvalente semble l'alternative qui retient le plus l'attention. Celui-ci possède plusieurs avantages dont la possibilité de rejoindre un grand bassin de jeunes et de se rapprocher des jeunes hors réseau par l'intermédiaire des étudiants. Ce modèle représente un compromis qui permet d'offrir une présence régulière, élément essentiel à l'approche de proximité, dans chaque secteur tout en tenant compte de l'éclatement du territoire témiscamien.

CONCLUSION

CONCLUSION

Cette recherche a permis d'étudier la question du travail de proximité en milieu rural, plus particulièrement sur le territoire du centre de santé Sainte-Famille (CSSF) au Témiscamingue. Le travail de proximité consiste en une approche globale peu connue basée sur la présence régulière d'une ressource dans le milieu de vie des jeunes. Le Témiscamingue se distingue entre autres par l'étalement de son territoire et un nombre élevé de municipalités éloignées les unes des autres. Quelques services desservent ce milieu mais ils réussissent difficilement à combler l'ensemble des besoins des jeunes, notamment celui de recevoir de l'aide immédiate et sur place par un intervenant avec qui ils entretiennent une relation significative. Le travail de proximité est vu, dans le cadre de cette recherche, comme une alternative privilégiée permettant de répondre à ces besoins. Afin de l'implanter dans ce milieu rural où les distances constituent un obstacle majeur, quelques modèles furent suggérés.

Le travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord existe depuis 1999. Il a évolué au fil du temps et donne des résultats encourageants, à un tel point que des intervenants songent à reproduire le concept ailleurs sur le territoire. Ainsi prend forme le modèle par territoire de polyvalente, qui suscite beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. Il s'agirait alors d'implanter un travailleur de proximité à Latulipe et à Lorrainville, donc dans les municipalités où se situe l'école secondaire des secteurs est et centre, en plus du travailleur de milieu qui œuvre déjà à Notre-Dame-du-Nord. Cette formule permettrait de couvrir l'ensemble du territoire témiscamien. En effet, les travailleurs de proximité pourraient se déplacer dans les autres municipalités lors des événements spéciaux comme la Rigolade du printemps de Laverlochère, lors d'événements particuliers comme un suicide, ainsi qu'en fonction de projets spécifiques initiés par des jeunes qui veulent être accompagnés dans leur démarche. Ils fréquenteraient également les écoles secondaires où sont concentrés les jeunes de toutes les municipalités environnantes. Ce modèle leur permettrait, dans le cadre du volet travail de milieu, d'être à temps complet dans une seule municipalité et donc d'offrir une disponibilité suffisante pour créer des liens significatifs avec les jeunes et, dans le cadre du volet travail de corridor, de rejoindre un maximum de jeunes sur l'ensemble du territoire.

Cependant, une interrogation demeure quant au choix de la municipalité, pour la portion « travail de milieu », dans les secteurs centre et est. À Notre-Dame-du-Nord, le volet « travail de milieu » s'est bien développé puisque cette municipalité constitue le pôle de services de ce secteur et donc, un pôle d'attraction. Le cas des deux autres secteurs est différent. Le secteur est ne dispose pas d'un pôle de services. La population se rend dans différentes municipalités pour obtenir des services. Latulipe possède bien l'école secondaire et l'école des adultes du secteur mais cette municipalité a peu de commerces et de services. De son côté, le secteur centre possède plus d'un pôle d'attraction, même si les services sont concentrés à Ville-Marie. Les jeunes peuvent donc se rassembler à plusieurs endroits. Afin de tenir compte des réalités propres à chaque secteur, serait-il possible que le volet « travail de milieu » soit implanté dans une municipalité autre que celle où se situe l'école secondaire ? Si les acteurs impliqués dans l'implantation du travail de proximité choisissent le modèle par territoire de polyvalente, ils devront éventuellement débattre de cette question avant de confirmer le choix de Lorrainville et Latulipe pour le volet « travail de milieu ».

L'ensemble des résultats de cette recherche met aussi en lumière la nature particulière que pourrait prendre le travail de proximité en milieu rural. Comparativement à la pratique en milieu urbain, le travail de proximité en milieu rural se voudrait davantage axé sur la prévention avec un mandat large et flexible. L'exemple du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord confirme ce constat. Le travailleur de milieu ne fait pas qu'accompagner des jeunes hors réseau avec de lourdes difficultés. Il travaille avec plusieurs types de personnes et il aide même des individus dans l'organisation d'activités de loisir. De même, sa présence à l'école comme travailleur de corridor lui permet de faire de la prévention avec les jeunes en milieu scolaire, afin d'éviter qu'ils se retrouvent à moyen terme hors réseau, là où il est alors difficile de les rejoindre et de tisser des liens de confiance. Le travail de proximité en milieu rural possède donc un mandat davantage préventif et il se situe près du pôle « Éducation globale », tel que défini dans la première partie de ce document.

Ces dernières observations laissent entrevoir que le modèle par clientèle (jeunes, adultes, hommes, femmes...) ou par problématique (toxicomanie, suicide, MTS...) utilisé par le réseau de la santé et des services sociaux, le réseau de l'éducation et les groupes communautaires, n'est peut-être pas bien adapté au milieu rural. La population étant peu nombreuse et dispersée sur un immense territoire, il est alors difficile d'implanter une ressource qui rejoindra

suffisamment de personnes X aux prises avec un problème Y. En revanche, un modèle territorial comme celui des polyvalentes, permettrait de rejoindre diverses clientèles vivant différentes problématiques, donc plus de personnes, ce qui en fait un modèle pertinent. Par ailleurs, les réflexions de nos informateurs nous laissent penser que l'ensemble des services s'avèrent trop compartimentés. Pourquoi les agents de développement ne s'occupent-ils principalement que de projets économiques ? Pourquoi les intervenants scolaires n'interviennent-ils qu'auprès des étudiants ? Comme l'ont suggéré quelques jeunes, ne serait-il pas possible d'élargir leur mandat pour inclure les adultes qui habitent dans le secteur où est située l'école ? Il serait plus logique pour les citoyens de se rendre à l'école de leur municipalité plutôt qu'à aller à Ville-Marie. Le modèle par territoire de polyvalente offre une occasion d'expérimenter un décloisonnement de services. Le milieu rural se prête bien à cet exercice. Par exemple, on observe déjà depuis quelques années que certaines municipalités font de plus en plus des échanges de services avec la commission scolaire, notamment en ce qui concerne le partage des équipements et des infrastructures. Ainsi, dans certaines municipalités, la bibliothèque municipale et la bibliothèque scolaire se sont fusionnées pour desservir l'ensemble des étudiants et des citoyens.

Les résultats de la recherche démontrent également l'importance de la concertation avec le milieu dans l'implantation du travail de proximité. Les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que ceux des groupes communautaires, ne devraient pas être les seuls promoteurs d'un tel projet. Les conseils municipaux et les citoyens devraient également prendre part à la démarche, afin que le service soit réellement adapté aux besoins particuliers du milieu. Cela favoriserait l'appropriation du projet par la communauté et par le fait même assurerait davantage sa survie. Le travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord nous fournit encore une fois un exemple. Par le biais du comité Notre-Dame-du-Nord en santé, formé de citoyens, d'élus municipaux et de représentants d'organismes locaux, le milieu s'est mobilisé de lui-même sans attendre qu'une institution organise le service dans la municipalité. Il s'est pris en main et il a trouvé une solution adaptée à ses besoins. La mobilisation d'une communauté pourrait également avoir des répercussions sur le développement de ses autres secteurs d'activités.

La concertation permettrait également de diversifier les sources d'expertise et les sources de financement, en plus de profiter de l'ensemble des ressources de la communauté. Par exemple, le travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord a permis de tisser des liens entre différents groupes,

dont le conseil municipal, la Maison des jeunes, l'Association féminine d'éducation et d'action social (AFÉAS) et le CSSF. De plus, depuis la création du travail de milieu, la communauté s'est appropriée les bureaux du point de services du CSSF à Notre-Dame-du-Nord et elle les utilise de façon régulière. Dans la même optique, pourquoi ne pas utiliser davantage les locaux de l'Âge d'or pour l'ensemble des citoyens ? Pourquoi ne pas impliquer les nouveaux agents de développement rural dans l'implantation du travail de proximité ? La concertation avec le milieu implique un respect des citoyens et la conviction qu'ils ont le potentiel nécessaire pour diriger leur destinée, comme le porte la notion *d'empowerment* présente dans l'approche de proximité.

L'important à ce stade-ci, comme l'ont indiqué quelques informateurs²⁵, est d'initier un projet concret même si les acteurs impliqués doivent réviser la formule après quelques années d'opération, pour l'adapter en fonction des changements sur le terrain. Une intervenante témoigne en ce sens :

« Y faut lâcher les grands discours. [...] J'veux dire dans vraie vie, y faut les lâcher pis y faut mettre des choses en action. Moi j'me dis les jeunes participent quand qui voyent qui y a du concret, quand qui voyent qui y a quèque chose qui va leur amener quèque chose ».

Il faut donc tenter de répondre aux besoins même si le modèle utilisé n'est pas parfait. Comme l'explique un autre intervenant, il n'y a peut-être pas de recette miracle : *« T'as toujours des jeunes qui vont passer à côté d'la track pis même si t'as l'plus beau service, fondamentalement y en veulent pas nécessairement. [...] Un service parfait là... c'est un peu utopique ».*

La présente recherche a permis d'explorer les bases nécessaires à l'implantation d'un modèle davantage adapté au milieu rural témiscamien. Il s'agit maintenant pour les acteurs de ce milieu de passer à l'action, dans le meilleur intérêt des jeunes.

25. Au cours d'une conversation téléphonique, une intervenante rapportait que sur le territoire de la Montérégie, les acteurs n'ont pas attendu l'élaboration d'un modèle parfait sinon, il n'y aurait possiblement jamais eu de service. Ils ont débuté dans quelques municipalités, puis ils ont modifié la pratique en fonction de la réalité sur le terrain et des erreurs d'expérimentation.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

BEAULÉ, Guillaume et Paule SIMARD (2001). *Le travail communautaire à Notre-Dame-du-Nord : évaluation d'une approche de proximité en milieu rural*, Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

CORIN, Ellen *et al.* (1990). *Comprendre et soigner autrement : la régionalisation comme choix radical*, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, Unité de recherche psychosociale.

DUBÉ, Nathalie (1998). *Le travail de milieu en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine : origines et pratiques*, Gaspé, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

DUGAS, Clermont (novembre 1994). « Le regroupement des services en milieu rural », *Relations*, (605) : 279-282.

DUPUY, Stéphane *et al.* (2001). *Travail de corridor à l'école La Source*, Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue/Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

DUVAL, Michelle et Annie FONTAINE (2000). « Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations entre les travailleurs de rue et les autres intervenants », *Nouvelles pratiques sociales*, 13 (1) : 49-67.

FONTAINE, Annie et Jean-Marie RICHARD (1997). *Le travail de rue : de l'oral à l'écrit*, Drummondville, Refuge La Piaule Centre du Québec.

FORTIER, Jean et Shirley ROY (1996). « Les jeunes de la rue et l'intervention : quelques repères théoriques », *Cahiers de recherche sociologique*, 27 : 127-151.

GAUTHIER, Marcel (1998). *Le travail de rue dans les milieux semi-urbains au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Document de travail, Rimouski, Régie régionale de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

GENDRON, Chantal *et al.* (1999). *Bilan socio-économique, Édition 1999, Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda, ministère des Régions, Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.

GILBERT, Jean-Louis (1985). « Aréna : Une expérience d'intervention en milieu communautaire », *Revue canadienne de psycho-éducation*, 14 (2) : 120-131.

GIRARD, Chantal et Sylvie BELLOT (2000). *La population de l'Abitibi-Témiscamingue : caractéristiques démographiques et socio-économiques, Tome 2*, Rouyn-Noranda, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

HALEY, Nancy *et al.* (1999). *Rapport sur les groupes de discussion chez les jeunes de la rue : accessibilité aux services de santé*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2000). *Abitibi-Témiscamingue, la région administrative, les MRC et les principales municipalités*, cahiers 1, 4 et 5.

LANDRY, Marcel (1993). « L'autre Québec : le monde rural », *L'Action nationale*, 83 (5) : 561-586.

LEGAULT, Daniel *et al.* (1994). « Le travail de rue », *VO : le magazine de Vie ouvrière*, 248.

LÉPINE, Rachel et Hector OUELLET (1992). *La recherche d'aide chez les jeunes adultes en difficulté au CLSC Pontiac : pour mieux comprendre et intervenir*, Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

MICHEL, Isabelle et Louise PICARD (1997). « Travailler en partenariat avec les jeunes », *L'infirmière canadienne*, 93 (10) : 40-44.

MOORE, Danièle *et al.* (1998). *Stratégie de travail de rue : pertinence et recommandations*, Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

OUELLET, Hector et Jacques ROY (1994). « L'accessibilité aux services sociaux », in DUMONT, Fernand *et al.* *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois sur la culture, 867- 888.

PAQUET, Mario *et al.* (1998). *Le travail de rue à Joliette : Évaluation du partenariat et étude exploratoire des effets sur la clientèle*, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

PAQUET, Mario et Caroline RICHARD (1995). *Une expérience de travail de rue à Joliette : bilan des 14 premiers mois*, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

PAQUET, Mario (1992). « Réflexions sur l'intervention de groupe en milieu rural », *Nouvelles pratiques sociales*, 5 (2) : 147-156.

PAQUIN, Pierre et Andrée PERREAU (2001). *Cadre de référence pour le travail de proximité en Montérégie*, Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de la santé publique.

PHARAND, Sylvie (1995). *Le travail de rue au Québec : revue documentaire*, Rimouski, Unité de santé publique, Centre hospitalier régional de Rimouski.

RENÉ, Jean-François (1991). « L'organisation communautaire avec des jeunes », in DOUCET, Laval et Louis FAVREAU, *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

ROBITAILLE, Ghislaine (1999). *Projet de prévention des MTS et du sida auprès des prostituées*, Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

SIMARD, Paule *et al.* (2002). *Évaluation du programme « travail de rue » de Rouyn-Noranda : cartographie dynamique du jeu des acteurs/trices* (titre provisoire), Rouyn-Noranda, Arrimage-Jeunesse/Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. (à paraître)

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (1999). *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*, Québec.



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

**ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE**

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

